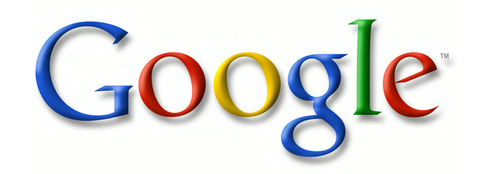






ŒUVRES

COMPLÈTES

DE FRÉRET.

TOME DIX-SEPTIEME.

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉRET,

Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

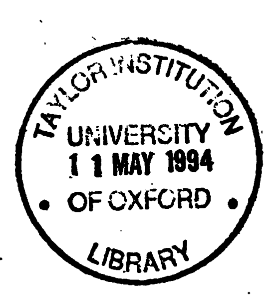
ÉDITION augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. DE SEPTCHÊNES.

SCIENCES ET ARTS.

A PARIS,

Chez DANDRÉ, Libraire, rue du Cimetière S. André-des-Arts, n°. 15;
OBRÉ, rue S. Denis, n°. 20.

AN IV. (1796.)


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
1 1 MAY 1994
OF OXFORD
LIBRARY



RECHERCHES

*Sur l'ancienneté et sur l'origine de l'*ART DE L'ÉQUITATION *dans la Grèce.*

On est surpris en examinant les ouvrages des anciens écrivains, et sur-tout ceux d'Homère, de n'y trouver aucun exemple de l'équitation, et d'être obligé de conclure que l'on a ignoré pendant long-temps dans la Grèce l'art de monter à cheval, et de tirer de cet animal le ser-

vice que nous en tirons aujourd'hui, soit pour le voyage, soit pour la guerre. Ce n'est pas que cet usage fût inconnu à Homère, et que cet art n'eût pas été porté à un grand point de perfection de son temps, au moins dans l'Asie mineure, où il a probablement composé ses poëmes. On voit au contraire par plusieurs comparaisons répandues dans l'Iliade et dans l'Odyssée, que non-seulement l'art de monter les chevaux étoit une chose commune, mais qu'il se trouvoit dès-lors des hommes assez bons écuyers pour conduire de front plusieurs chevaux, et passer alternativement de l'un à l'autre sans mettre pied à terre, et même sans interrompre la rapidité de leur course. L'objet des comparaisons dans la poésie étant d'éclaircir ou du moins d'animer la narration du poète, en présentant à l'esprit de ses lecteurs les choses qu'il raconte sous des images plus vives et plus faciles à saisir, on doit conclure des comparaisons d'Homère, que l'art de l'équitation,

duquel il les emprunte, étoit une chose commune de son temps dans l'Ionie. Ce pays étoit voisin de la Lydie, et la cavalerie Lydienne étoit très-célèbre dans l'antiquité (1).

Ce qui étonne en lisant les poëmes d'Homère, c'est de n'y voir jamais de cavaliers ni de cavalerie. Ses héros ne savent faire aucun autre usage des chevaux que celui de les atteler à des chars, soit pour le voyage, soit même pour le combat. Dans la description des jeux funèbres de Patrocle, au 23e liv. de l'Iliade, Homère décrit toutes les diverses espèces de combats usités chez les anciens et dans les temps héroïques (2); la course des chars, la course à pied, le pugilat, la lutte, l'escrime, le disque, l'arc et le javelot: pourquoi l'équitation ou la course à cheval ne se trouve-t-elle point au rang des autres combats?

On trouve à la vérité dans l'Iliade un

1 Herod. I, 27, 29.

2 Iliad. l. 23.

exemple de l'équitation dans l'épisode de la mort de Rhésus, dont Ulysse et Diomède emmènent les chevaux au camp des Grecs; mais cet exemple, bien entendu, sert à confirmer mon observation loin de la détruire.

Ulysse et Diomède, sous la conduite de Minerve, s'introduisent pendant la nuit dans le quartier de Rhésus, prince Thrace arrivé depuis peu de jours. Ces deux héros surprennent Rhésus endormi dans sa tente, l'égorgent, et font un grand carnage de ses officiers et de ses soldats, sans que personne se réveille (1); après quoi ils songent à emmener ses chevaux et son char qui étoit enrichi d'or et d'argent. Tandis qu'Ulysse se saisit des chevaux, Diomède essaie d'enlever le char de dessus la remise (2); mais cette en-

1 Iliad. l. 10, v. 295.

2 Cette remise étoit une espèce d'estrade sur laquelle étoit posé le char, pour le garantir de l'humidité du terrein, et sur laquelle on le posoit à force de bras.

treprise étant au dessus des forces d'un homme seul, Minerve qui avoit toujours été présente, lui ordonne de l'abandonner, et de se contenter d'emmener les chevaux. Diomède obéit aux ordres de Minerve, et montant sur l'un des chevaux de Rhésus, il sort du camp accompagné d'Ulysse, mais avec tant de précipitation, qu'ayant oublié de prendre le fouet, ils sont obligés de se servir d'un arc pour toucher les chevaux et pour hâter leur course. Minerve accompagne ces deux héros dans leur retour au camp des Grecs, et ne les abandonne que lorsqu'ils y sont arrivés.

Le défaut de vraisemblance de plusieurs circonstances de cet épisode, est sauvé dans le systême d'Homère, par la présence et par la protection de Minerve qui accompagne ces deux héros, et qui se rend visible, non-seulement pour soutenir leur courage, mais encore pour les mettre en état d'exécuter des choses, qui, sans secours, leur auroient été impossibles.

Telle est l'économie des poëmes d'Homère : ce poète, partisan de la fatalité, regarde les hommes comme des instrumens dont les dieux se servent pour exécuter les décrets des destinées, décrets auxquels les dieux et les hommes sont également soumis. Dans l'épisode de Rhésus, le parti que prennent Ulysse et Diomède de monter sur les chevaux pour les emmener au camp des Grecs, leur est inspiré par Minerve ; et comme c'est là le seul exemple de l'équitation qui se trouve dans les poëmes d'Homère, on n'est point en droit d'en conclure qu'il la regardât comme un usage déjà établi au temps de la guerre de Troie. Je le répète encore, s'il avoit eu cette pensée, il en auroit fait usage en plusieurs autres endroits de ses poëmes.

L'exemple d'Homère a été suivi de presque tous les anciens poètes Grecs, et lorsqu'ils parlent des temps héroïques, ils ne font aucune mention de l'art de monter à cheval, ils ne connoissent que l'usage

des chars. Virgile et les poètes latius ont été moins scrupuleux qu'Homère, et ils n'ont pas fait difficulté de donner de la cavalerie aux Grecs et aux Troyens; mais ces poètes, postérieurs de onze ou douze siècles aux temps héroïques, écrivoient dans un siècle où les mœurs de ces premiers temps n'étoient plus connues que des savans, et ils ont commis tant d'anachronismes à cet égard, que leur exemple ne peut avoir aucune autorité lorsqu'ils s'écartent de la conduite d'Homère.

Cependant, quoique ces mêmes poètes ne puissent être allégués en preuve dans cette occasion, leurs ouvrages nous fournissent des exemples du parti qu'Homère auroit pu tirer de l'équitation, soit pour enrichir, soit même pour varier ses descriptions de combats, dans lesquelles, malgré l'abondance et la beauté de son imagination, on est obligé de reconnoître un peu d'uniformité. Quel motif a pu empêcher ce poète de joindre la cavalerie

aux charriots de guerre dans ses combats' si ce n'est la crainte de choquer ses lecteurs par un anachronisme contre le costume qui eût été remarqué de tout le monde ?

Ce n'est là, je l'avoue, qu'une preuve négative; mais il est des cas où les preuves de ce genre deviennent démonstratives, lorsque l'on n'a aucunes preuves positives à leur opposer. Du silence des écrivains contemporains ou presque contemporains sur un fait dont ils avoient occasion de parler, on est en droit de conclure que ce même fait, qui ne se trouvera que dans des écrivains postérieurs, est du moins très-douteux : cet argument a encore plus de force lorsqu'il s'agit d'un usage ou d'une coutume dont l'établissement est inconnu : souvent même il est impossible d'en avoir d'autre. Lorsque les écrivains contemporains, ou du moins voisins du temps dont il s'agit, ne font aucune mention de quelque usage, duquel ils avoient cependant occa-

sion de parler, on en conclut que cet usage est postérieur au temps dont ils parlent, et que s'il étoit établi dans le temps où ils écrivoient, il étoit regardé comme nouveau. Cette conséquence devient nécessaire, lorsque l'on ne peut opposer à cette preuve négative, que le témoignage d'écrivains peu exacts, et d'un temps fort éloigné de celui dont il s'agit; ce qui est précisément le cas où nous sommes par rapport à l'équitation.

C'est par un argument de ce genre négatif, que Thucydide (1) a conclu du silence d'Homère, qu'au temps de la guerre de Troye, les Grecs n'avoient point encore de nom général qui désignât la nation grecque prise collectivement, et que celui d'Hellènes, employé depuis dans ce sens, n'avoit point encore cette acception. Pline (*35*, *3*) se sert d'un argument semblable pour prouver que la sculpture étoit plus ancienne que la peinture; et de ce qu'Homère, qui parle souvent de

1 Thucyd. lib. 1; adde Strab. l. 8, p. 370.

statues, de bas-reliefs et de gravures, ne fait mention d'aucun tableau, ni d'aucune peinture, il en conclut que l'art de représenter les objets sur un plan, et d'exprimer leur relief par la seule variété des couleurs, étoit une chose inconnue dans les temps héroïques.

Pour ne point multiplier ici les exemples, et pour ne me point écarter de l'art de monter à cheval, je me contenterai de remarquer que Pollux avoit tiré la même conséquence que moi du silence d'Homère, et qu'il croyoit l'équitation inconnue dans les temps héroïques (1). Il y a même eu des scholiastes d'Homère, qui, malgré leur admiration pour ce poète, lui font un crime d'avoir emprunté quelques comparaisons de l'équitation; ils les ont regardé comme un anachronisme (2), tant ils étoient persuadés que cet art étoit

1 Pollux 1, 141; adde Jul. Imp. de reb. gest. Const. lib. 2.

2 Schol. MS. apud Spanh. de præst. numismat. vol. 2, p. 133.

encore nouveau dans la Grèce au temps d'Homère.

Pour confirmer la preuve négative que je tire du silence de ce poète, il faut examiner les témoignages des écrivains postérieurs que l'on peut opposer à Homère, et montrer que ces écrivains, n'appuyant leur témoignage d'aucune autorité ancienne, ni d'aucun monument, ils ne doivent point être écoutés lorsqu'ils déposent de faits extrêmement éloignés de leur temps, sur lesquels ils ne sont pas d'accord avec Homère, dont les ouvrages ont toujours été regardés comme la source de toutes les anciennes traditions. Je passerai ensuite à l'examen du temps dans lequel ont été élevés les anciens monumens de la Grèce, sur lesquels on voyoit des cavaliers ou des hommes à cheval : je montrerai que ces monumens sont tous d'un temps extrêmement postérieur à l'établissement de l'équitation, au lieu que le seul monument qui soit antérieur à cet établissement, ou du moins d'un

temps voisin, n'en fournissoit aucun exemple. Je ferai voir ensuite que la fable des Centaures, dans laquelle on a cru voir une image de l'usage de monter à cheval, n'avoit dans son origine aucun rapport à l'équitation, et que ce rapport ne peut être fondé que sur des circonstances ajoutées à cette fable dans des temps postérieurs, et inconnues aux anciens poètes; et je terminerai ces recherches par quelques conjectures sur le temps auquel a commencé l'usage de l'équitation dans la Grèce.

ARTICLE I. *Examen des témoignages opposés à l'argument négatif.* — Pline (*7, 56*), après avoir dit que Bellérophon étoit l'inventeur de l'art de monter à cheval, ajoute que *Pelethronius* avoit inventé la bride et la selle. Hygin avoit dit la même chose, et Virgile (1) est conforme à l'un et à l'autre sur ce dernier article, si ce n'est qu'il attribue cette invention aux Lapithes de Pelethronium,

1 Virg. Georgic. 2.

ville de Thessalie. Pline (*7*, *56*) ajoute encore que ce sont les Centaures de Thessalie qui ont les premiers osé combattre à cheval. Ce chapitre de Pline contient une très-longue et très-sèche énumération de ceux auxquels les Grecs attribuoient l'invention de quelque art ou de quelque coutume ; c'est un de ceux dans lesquels Pline se contente de compiler ce qu'il avoit ramassé dans ses lectures, sans choix et sans critique ; il se contredit plusieurs fois lui-même dans cette énumération, et rapporte des choses dont il reconnoît la fausseté ailleurs. Ici il ne parle point en son nom, il ne se rend garant de rien, et c'est un des chapitres de son ouvrage auquel il faut appliquer, pour son honneur, la formule qu'il emploie ailleurs ; *equidem plura transcribo quàm credo*. Il n'y a même rien dans ce chapitre, si l'on en excepte la fable de Bellérophon, qui nous oblige de faire remonter l'origine de l'équitation jusques aux temps héroïques ; et j'ai

montré, dans une dissertation séparée, que cette fable se devoit expliquer de la navigation, plutôt que de l'art de monter à cheval. Ce que Pline dit des Lapithes et des Centaures, peuples de Thessalie, peut servir à prouver que ce pays est celui où l'équitation a été le plutôt en usage, et on en avoit déjà d'autres preuves; mais ce passage ne nous apprend point dans quel temps cela est arrivé.

Hygin (1), un peu plus ancien que Pline, avoit fait de Bellérophon un cavalier, et avoit dit que ce prince remporta le prix de la course à cheval aux jeux funèbres de Pélias, célébrés après le retour des Argonautes : nous ignorons dans quel ancien poète Hygin avoit trouvé ce fait, et cet affranchi d'Auguste n'est pas un écrivain dont le témoignage puisse être d'une grande autorité pour établir un fait ancien, lorsqu'il ne cite point ses garants. C'est un compilateur sans goût et sans critique, qui a sur-tout

1 Fab. 273.

consulté les argumens des anciennes tragédies grecques, et qui a copié d'autres mythologistes d'un caractère semblable au sien, sans s'embarrasser s'ils étoient conformes aux traditions plus anciennes, ni même s'ils étoient d'accord entre eux. Par exemple, il suppose dans un endroit que Bellérophon étoit contemporain de Sthénobée et de Prœtus, frère d'Acrisius; et dans un autre, il le fait combattre aux jeux funèbres de Pélias avec les Argonautes, postérieurs la plupart de cinq générations, ou de 160 ans, à Prœtus.

A l'égard de ces jeux funèbres de Pélias (1), l'opinion commune étoit que Glaucus, père de Bellérophon, y avoit disputé le prix à la course des chars. On montroit son tombeau près de Potniæ dans la Béotie, et le lieu où il avoit été mis en pièces par ses propres cavales, en

1 Pausan. 6, 505, 9, 726, 727. Etymolog. Πότνιαι.

revenant de Thessalie. Si le père et le fils eussent combattu en même temps à ces jeux, c'étoit une circonstance trop singulière pour que les anciens poètes ne l'eussent pas remarquée. Ces mêmes jeux étoient représentés sur un très-ancien coffre dédié par les Cypsélides de Corinthe, et conservé à Olympie au temps de Pausanias (1) : j'aurai occasion d'en parler dans la suite. On y voyoit, dans la représentation de ces jeux, les six différentes espèces de combats connus dans les temps héroïques, la course des chars à deux chevaux, celle des quadriges ou chars à quatre chevaux, la course à pied, le pugilat, la lutte et le disque. Les combattans sont tous Argonautes ; Hercule est un des juges, et on n'y voit point Bellérophon, ni la course à cheval. Comme on avoit eu soin de mettre le nom des personnages, et même quelquefois des inscriptions étendues dans les endroits où les sujets pouvoient causer quelque

1 Pausan. 3, 419.

équivoque, il étoit aisé de s'assurer de ce que le sculpteur avoit voulu représenter.

Pausanias rapporte un autre fait qui, s'il étoit véritable, donneroit à-peu-près la même ancienneté aux courses à cheval, que celui que l'on trouve dans Hygin (*v. p. 393*). Il dit que l'arcadien Iasius remporta le prix de la course à cheval aux jeux funèbres de Pélops à Olympie (1). Ces jeux sont postérieurs de quelques années à ceux de Pélias, et c'est ce que l'on nomme l'olympiade d'Hercule, qui combattit à ces jeux, et qui en régla la forme 60 ans avant la prise de Troye. Cet Iasius arcadien est le père de la fameuse Atalante, et par conséquent il étoit très-connu dans l'antiquité; ainsi il est étonnant de ne rien trouver de ce fait, ni dans Apollodore, ni dans les autres anciens. Pausanias, contre sa coutume de

1 J'examinerai plus bas le monument élevé à cet Iasius dans la ville de Tegée, lequel avoit sans doute donné naissance à cette opinion.

citer toujours les garants des faits singuliers de mythologie qu'il rapporte, ne nous dit point de qui il tenoit cette tradition. Il est très-probable qu'elle n'étoit pas ancienne, car nous voyons que Pindare n'en fait aucun usage lorsqu'il célèbre des victoires remportées dans les courses de chevaux : dans ces occasions, ne trouvant aucun exemple de ces courses dans l'ancienne histoire, il a recours aux aventures des héros qui se sont distingués dans les courses de chars (1). Si la tradition rapportée par Pausanias avoit été reçue alors, Pindare n'auroit pas manqué d'en faire usage, car on ne peut supposer qu'elle lui eût été inconnue. Les vainqueurs qui lui faisoient faire des odes, et qui lui donnoient des mémoires sur leurs familles et sur leur patrie, auroient eu soin de l'en instruire. Cette

1 Dans la première Olympionique, à l'occasion de la victoire remportée par Hiéron aux courses de chevaux, il rapporte l'histoire de Pélops, vainqueur à la course des chars.

tradition lui fournissoit, dans les aventures d'Atalante et de Méléagre, des ornemens moins étrangers à son sujet, que la plus grande partie des écarts qu'il se permet si souvent.

Si ces courses à cheval avoient été en usage dès le temps de l'olympiade d'Hercule (1), pourquoi n'en trouve-t-on aucun exemple jusqu'à la 33e olympiade de Corœbus, célébrée l'an 648 avant J. C., 700 ans après les jeux funèbres de Pélops, et 240 ans après le renouvellement des jeux olympiques par Iphitus? Pourquoi cette course ne se trouve-t-elle point dans la description des jeux funèbres de Patrocle dans l'Iliade? Pourquoi n'en est-il fait mention dans aucun des anciens poètes?

Homère parle dans l'Iliade (*23, 346*) du cheval Arion, qui avoit appartenu d'abord à Hercule, et qui passa dans la suite à Adraste; et comme Homère le nomme seul, on en a conclu que c'étoit

1 Pausan. 5, 394.

un cheval de selle, et que l'usage de l'équitation avoit été connu par Hercule et par Adraste. Mais tout cela est absolument contraire à Homère et à l'ancienne tradition. C'est dans les jeux funèbres de Patrocle, que ce cheval se trouve nommé. Nestor, après avoir donné divers avis à son fils Antiloque, sur la manière de conduire un char dans la carrière, termine son discours en assurant son fils, que s'il veut suivre ses conseils, il remportera infailliblement la victoire, quand même ses compétiteurs pousseroient devant eux les chevaux de Laomédon, ou *le divin Arion ce rapide coursier d'Adraste*. Homère nomme ce cheval *le divin Arion*, parce que selon les uns il étoit sorti de la terre, et selon d'autres il étoit le fruit des amours de Neptune et de la déesse Erynnis (1). Quoique Homère le nomme seul, il avoit un camarade qui étoit attelé avec lui au char d'Adraste, et que le poète Antimachus nommoit *Caïros* dans

1 C'est un des surnoms de Cérès.

sa Thébaïde (1), en décrivant le char d'Adraste, le seul des sept chefs armés pour rétablir Polynice, fils d'Œdipe, sur le trône de Thèbes, qui revint de cette expédition (2). Ce poète Antimachus, dont la Thébaïde tenoit le premier rang après les poëmes d'Homère, étoit contemporain d'Hérodote (3), puisqu'il étoit disciple de Panyasis et de Stesymbrote, qui florissoient vers l'an 480 avant J. C.; il vivoit encore vers l'an 400, au temps de la défaite des Athéniens par Lysander (4); et Platon, dans sa jeunesse, avoit vu ce poète dans un âge très-avancé. C'étoit pour atteler ce cheval Arion à son char, qu'Hercule l'avoit demandé à Apollon Oncéen (5), et il s'en servit dans la guerre contre Augias, roi d'Elis. Hercule avoit un char, suivant les anciens poètes, et il alloit au combat couvert

1 Pausan. 8, 649.
2 Idem. 8, 650.
3 Suid. Antimach. Euseb. Olymp. 72.
4 Plut. vie de Lysander.
5 Paus. 8, 650.

d'armes semblables à celles des autres héros, comme on le voit dans le poëme d'Hésiode, connu sous le nom de *bouclier d'Hercule*, et dans l'Alceste d'Euripide. Les anciens sculpteurs et les anciens poètes le représentoient vêtu et armé; le poète Pisander de Rhode est le premier qui, vers la 33e olympiade, s'avisa de le peindre nud, couvert seulement d'une peau de lion, et armé d'une massue d'airain; et les sculpteurs des siècles suivans le représentèrent toujours ainsi (1).

Art. II. *Examen des statues, bas-reliefs, et autres anciens monumens de la Grèce.* — Le coffre des Cypsélides, duquel j'ai déjà parlé plus haut, étoit chargé de bas-reliefs d'une assez grande antiquité, puisque les inscriptions et les vers placés en divers endroits au dessous des figures, étoient incontestablement du poète Eumélus, selon Pausanias (*5, 419*). Ces

1 Strab. 15, 688. Suid. Pisander. Schol. Apollon. 1. Theocrit. Epitaph. Pisand.

inscriptions étoient d'un très-ancien caractère, et disposées dans la forme que les anciens nommoient *Boustrophedon, en sillons;* c'est-à-dire, de telle sorte que les lignes se lisoient alternativement de la droite à la gauche, et de la gauche à la droite. Le poète Eumélus vivoit au temps de Phintas, roi de Messène, auquel il avoit adressé quelques ouvrages : or, ce roi avoit régné une génération avant la première guerre de Messène, qui commença la seconde année de la neuvième olympiade, ou l'an 742 avant J. C.; ainsi Eumélus florissoit vers l'an 778, et au temps même de l'olympiade de Corœbus. Ce coffre des Cypsélides étoit de bois de cèdre, et orné à toutes ses faces de bas-reliefs, en partie sculptés dans le bois même, et en partie rapportés d'or et d'ivoire; ce qui devoit former une espèce de marqueterie extrêmement belle.

Pausanias décrit avec soin les sujets représentés dans ces bas-reliefs; on y voyoit les événemens les plus célèbres de

l'histoire des temps héroïques, et même quelques circonstances de la conquête du Péloponnèse par les Héraclides ; la célébration des jeux funèbres de Pélias ; plusieurs expéditions militaires ; des combats, et même en un endroit deux armées en présence : dans toutes ces occasions, les principaux héros étoient montés sur des chars à deux et à quatre chevaux, mais on n'y voyoit point de cavaliers. Pausanias n'en parle pas, et il n'auroit pas oublié cette circonstance, qu'il a grand soin de remarquer en décrivant des monumens moins anciens que ce coffre.

Le plus ancien de ces monumens où l'on voyoit des cavaliers (1), est, je crois, le trône, ou le massif qui soutenoit la statue d'Apollon dans le temple d'Amyclæ. Cette statue étoit extrêmement ancienne, et d'une grossièreté qui se sentoit de l'enfance de la sculpture ; le corps, les bras et les jambes étoient d'une gros-

1 Paus. 3, 255.

seur

seur égale dans toute leur longueur, et plus semblables à des cylindres qu'à un corps humain; il n'y avoit que le visage, les mains et les pieds qui eussent une forme humaine : cette statue étoit d'airain, et de trente coudées de haut.

Le massif qui portoit ce colosse étoit revêtu de bas-reliefs ajoutés par le sculpteur Bathycles, dans lesquels on voyoit Castor et Pollux représentés à cheval, de même que leurs fils Anaxias et Mnasinoüs. Les fils de Ménélas Mégapenthe et Nicostrate, étoient aussi sur ces bas-reliefs, mais tous les deux sur le même cheval. Pausanias, qui marque ordinairement le temps des sculpteurs anciens dont il décrit les ouvrages, ne parle point de celui de Bathycles, et dit, au contraire, qu'il ne s'arrêtera point à nommer le maître sous lequel il avoit appris son art, ni le prince sous lequel il avoit fait ces bas-reliefs; ce qui suppose que de son temps l'un et l'autre n'étoit ignoré de personne. Nous ne sommes plus au-

jourd'hui dans le même cas, et l'âge de ce Bathycles est si peu connu, que Junius, dans son histoire des Sculpteurs, a pris le parti de n'en point parler : il ne sera pourtant pas impossible de le déterminer. Ce sculpteur est assez célèbre dans l'antiquité (1); on vantoit extrêmement certaines coupes d'une forme particulière dont il étoit l'inventeur, et même, selon plusieurs anciens écrivains, ce n'étoit pas un trépied, mais une coupe de l'ouvrage de Bathycles (2), que les sept Sages consacrèrent à Apollon, après se l'être renvoyée les uns aux autres.

Nous lisons dans Diogène Laërce (3), que selon Léandre de Milet, cité dans les ïambes de Callimaque, c'étoit ce Bathycles lui-même qui avoit ordonné en mourant à son fils Thyrion, de porter cette coupe au plus sage de tous les

1 Athenée fragm. Casaub. animadv ers. p. 781.

2 Plut. vie de Solon.

3 Diog. Laër. vie de Thalès.

Grecs (1) : on lisoit la même chose dans l'Achille de l'écrivain Eleusis, et dans l'ouvrage d'Aléxon de Mynde (2). Eudoxe de Cnide et Evanthes de Milet, prétendoient que ce ne fut pas le fils de Bathycles, mais un des courtisans de Crœsus, qui, par l'ordre de ce prince, porta cette coupe dans la Grèce. Ces petites variétés n'empêchent pas que ces cinq écrivains ne s'accordent tous à placer le sculpteur Bathycles vers le temps de Crœsus, de Solon, de Thalès, et des autres sages ou philosophes de la Grèce; et cette date s'accorde parfaitement avec celle du rétablissement et de l'embellissement du temple d'Amyclæ par les Lacédémoniens.

La ville d'Amyclæ, située à 20 stades de Sparte, fut la dernière ville des Achéens dont les Lacédémoniens se rendirent les maîtres (3); elle conserva sa liberté jus-

1 Diog. Laër. vie de Thalès.

2 Diog. ibid.

3 Polyb. 3, 258.

qu'au règne de Telecles, qui monta sur le trône de Sparte 77 ans avant l'olympiade de Coroebus, ou l'an 853 ; et comme elle avoit irrité les Spartiates par une si longue résistance, elle fut entièrement détruite par les vainqueurs (1) : cependant la célébrité et l'antiquité du temple fondé par Amyclas, le premier roi de Sparte (2), qui y avoit fondé un collège de prêtresses (3), y attirèrent de nouveaux habitans, et elle se repeupla un peu; mais ayant été de nouveau prise et pillée par Aristomène vers le milieu de la seconde guerre de Messène (4), ou vers l'an 680 avant J. C.

1 Paus. 2, 208. Euseb. Chronic.

2 Paus. 3, 258.

3 M. l'abbé Fourmont a rapporté de Sparte une inscription qui contient le catalogue de ces prêtresses, depuis Amyclas jusqu'au temps des Romains. Cette inscription est une espèce de nécrologe original de ces prêtresses. Leur nom, leur famille, et la durée de leur sacerdoce avoient été gravés sur le marbre au temps de leur mort, et en caractères anciens, dont la forme change même d'âge en âge ; ce qui prouve l'authenticité de l'inscription.

4 Pausan. 4, 324.

elle eût beaucoup de peine à se relever. Vers le temps de Crœsus, les Lacédémoniens pensèrent à transporter le culte et la dévotion des peuples pour l'Apollon d'Amyclæ au temple de *Thornax* (1), bourgade voisine de Sparte, où il y avoit un temple et une ancienne statue de ce Dieu, semblable à celle d'Amyclæ, quoique plus petite; mais ayant changé d'avis, ils employèrent pour les ornemens du temple d'Amyclæ, l'or qu'ils avoient destiné pour le temple de Thornax, et dont Crœsus leur avoit fait présent (1). Hérodote (*1, 69*), qui parle de cet or, nous apprend que ce fut vers le commencement du règne de Crœsus que cela arriva. Les Lacédémoniens ayant besoin pour les ouvrages qu'ils projettoient, d'une plus grande quantité d'or qu'ils n'en pouvoient trouver dans la Grèce, où ce métal étoit alors très rare, envoyèrent en Lydie où il étoit plus commun pour en achèter; mais Crœ-

1 Paus. 3, 231.
2 Paus. ibid.

sus ayant appris qu'ils le destinoient pour un temple d'Apollon, divinité à laquelle les princes de la famille de Gygès avoient beaucoup de dévotion, il tira de ses trésors l'or dont ils avoient besoin, et le leur donna en présent. Crœsus monta sur le trône de Lydie vers la LIVe olympiade, l'an 559 avant J. C., et c'est quelques années après que les Lacédémoniens pensèrent à réparer le temple d'Amyclæ, et à y faire ajouter les ornemens décrits par Pausanias. Le sculpteur Bathycles vivoit alors, et le concours de ces deux époques ne permet pas de faire remonter au delà de l'an 560 avant J. C. les bas-reliefs où les Tyndarides étoient représentés à cheval.

Il y avoit alors très-long-temps que l'art de l'équitation étoit connu des Grecs; les courses de chevaux avoient été mises au rang des combats olympiques vers la XXXIIIe olympiade, 84 ans avant le commencement du règne de Crœsus; et dès la IXe olympiade, c'est-à-dire, pendant

la première guerre de Messène, les Spartiates et les Messéniens avoient de la cavalerie, 180 ans avant Crœsus. Il n'est pas étonnant que sur des bas-reliefs qui ne représentoient aucune action de la vie des Tyndarides, mais seulement Castor et Pollux, avec les attributs de leur consécration héroïque, on en eût fait des cavaliers.

Il en faut dire autant avec encore plus de raison des ornemens ajoutés par Phidias à la statue de Jupiter Olympien (1), dans la LXXXIIIe olympiade, l'an 445 avant J. C., et près de 300 ans après la première guerre de Messène, dans laquelle on vit de la cavalerie, comme je l'ai remarqué. Il en sera de même des bas-reliefs de la table d'Iphitus à Olympie (2), sur laquelle on posoit les couronnes destinées aux vainqueurs; ces bas-reliefs étoient de Colotes, (3) élève de Phi-

1 Paus. 5, 401, 403, 427.

2 Paus. 5, 427.

3 Plin. 35, 8.

dias, et du même temps que la statue de Jupiter.

On voyoit à Olympie un groupe de deux figures, représentant le combat d'Hercules contre une amazone à cheval (1); ce groupe, qui étoit du sculpteur Aristocles de Cydonie, avoit été dédié par un Evagoras de la ville de Zanclé en Sicile. Le nom d'*Evagoras*, étant celui d'un Grec, la dédicace de cette statue doit être postérieure à l'établissement des Grecs dans la Sicile, et même à la fondation de Zanclé. Les Opiques ou Sicules (2), qui passèrent d'Italie en Sicile 300 ans avant la fondation de Naxos, la plus ancienne des colonies grecques de Sicile selon Thucydide, ne portoient point de noms grecs, et étoient regardés comme des barbares par les colonies grecques.

Thucydide (3) nous apprend que la colo-

1 Paus. 5, 445.

2 Thucyd. 6, Dodwel, Annal. Thucyd. p. 40, 41.

3 Thucyd. 6.

nie eubéenne qui vint s'établir à Zanclé, étoit postérieure à celle d'Agrigente, et que celle-ci ne fut établie sur les bords de l'Acragas que 155 ans après la fondation de Naxos. Agrigente fut fondée, selon Pindare (1), environ 100 ans avant la victoire que Théron remporta à Olympie (2), la LXXVIIe olympiade : cette année étoit, selon Diodore (*11*, *p. 39*), la 17e du règne de Théron, et elle fut celle de sa mort. Admettant le témoignage de Pindare, la fondation d'Agrigente sera de la LIIe olympiade, ou de l'an 572 avant l'ère chrétienne; et la colonie de Zanclé, postérieure à celle d'Agrigente, n'aura été fondée qu'après cette année 572; la colonie de Naxos, antérieure de 155 ans, sera de l'an 727. La colonie de Syracuse, postérieure d'un an à celle de Naxos, selon Thucydide (3), est, suivant la chronique de Paros, de la

1 Pindar. Olymp. 2. Edit. Bened. p. 63.
2 L'an 472 avant J. C.
3 Thucyd. 6.

21ᵉ année de l'archontat d'Eschyle à Athènes (1), et par conséquent de l'an 758 avant l'ère chrétienne, puisque, selon le témoignage d'Eusèbe, l'olympiade de Corœbus étoit arrivée au commencement de la 3ᵉ année de cet Eschyle (2). Son archontat fut de 23 ans, celui de son successeur Alcmæon fut de deux ans, et après eux on compta sept archontes decennaux pendant 70 ans. Ces archontes decennaux (3) furent suivis par les archontes annuels, dont la magistrature fut établie, selon la chronique de Paros, 203 ans avant l'expédition de Xerxès, c'est-à-dire, l'an 683 avant l'ère chrétienne. Ce calcul de la chronique suppose que la 21ᵉ année d'Eschyle, ou celle de la fondation de Syracuse, étoit la 758ᵉ avant l'ère chrétienne, et la 18ᵉ depuis la célébration de l'olympiade de Corœbus; ce qui est conforme à la chronologie d'Eu-

1 Marmor. Oxon. Chr. Epoch. 32.
2 En 776.
3 Epoch. 33 et 52.

sèbe. Supposant la fondation de Syracuse de l'an 758, et celle de Naxos de l'an 759, la fondation d'Agrigente, postérieure à cette dernière de 155 ans, sera de l'an 604, et plus ancienne de 31 ans que dans la chronologie de Pindare. M. Dodwel (1) a montré que la chronologie suivie par Thucydide pour les colonies siciliennes, suppose la fondation de Syracuse de l'an 733, et celle d'Agrigente de l'an 579, à-peu-près comme dans le calcul de Pindare, qui a pu négliger dans une ode d'exprimer quelques années au delà du siècle écoulé depuis la fondation d'Agrigente jusques à la victoire de Théron. Mais quand même on préféreroit la chronologie de la chronique de Paros et celle d'Eusèbe, et que l'on placeroit la fondation d'Agrigente en 604, la dernière année de la XLIIIe olympiade, l'établissement de la colonie de Zanclé, et par conséquent le temps au delà duquel on ne peut faire remonter cet Eva-

1 Dodw. Annal. Thucyd. p. 40 et 41.

goras, qui dédia la statue équestre que l'on voyoit à Olympie, se trouvera postérieur de 40 ans à l'introduction des courses de chevaux aux jeux olympiques (1), et de 140 ans à l'usage de la cavalerie dans les combats (2), puisque l'on commençoit à s'en servir au temps de la première guerre de Messène.

Pausanias remarque, au sujet de cette statue, qu'elle étoit extrêmement ancienne, et du temps auquel la ville de Zanclé n'avoit pas encore pris le nom de *Messana* ou de *Messine :* ce changement de nom ne se fit, selon Thucydide (6), qu'après qu'Anaxilas, tyran de Rhége, descendu des Messéniens du Péloponnèse, eut pris cette ville sur les Ioniens et sur les Samiens, qui s'étoient emparés de Zanclé, et en avoient chassé les anciens habitans. Ces Samiens et ces Ioniens étoient ceux, à ce que dit Thucydide, qui allèrent chercher une retraite en Sicile, après avoir été chassés de leur pays

1 Olympiade 33e. 2 Olympiade 9e.

par les Perses. Cette expulsion des Ioniens et des Samiens arriva, comme nous l'apprend Hérodote (6, 22, 23), lors de la prise de Milet par Darius; ce qui tombe à l'an 492 avant J. C., et deux ans avant la bataille de Marathon; ainsi le nom de Zaneléen que prend Evagoras (1) sur l'inscription de la statue dont il s'agit, a subsisté jusques au temps de la guerre de Darius contre les Grecs, et ne prouve point une aussi grande antiquité que l'a cru Pausanias. Ce qui a causé son erreur, c'est qu'il a confondu Anaxilas, tyran de Rhége, descendu des anciens Messéniens, lequel, selon Aristote (2), avoit aboli le gouvernement populaire établi à Rhége, et s'étoit emparé de la tyrannie, avec un autre Anaxilas, établi à Rhége vers la xxxe olympiade, et qui y procura une retraite aux Messéniens chassés du Péloponnèse par les Lacédémoniens, après la deuxième guerre de Messène. Cet ancien

1 Add. Dodw. Annal. Thucyd. p. 42.
2 Arist. Polit. 6. Heraclid. Polit.

Anaxilas étoit, selon Pausanias (*4, 336*), le quatrième descendant d'un Alcidamidas, messénien, qui avoit passé à Rhége après la prise d'Ithomé et la mort d'Aristodème, la première année de la XVIIe olympiade, en 712. Pausanias (*4, 3, 2*) suppose que la tyrannie d'Anaxilas à Rhége, étoit déjà établie au temps de la seconde guerre de Messène, la XXIXe olympiade vers l'an 664, c'est-à-dire, 48 ans après la fin de la première guerre de Messène; et cependant il dit que cet Anaxilas étoit le quatrième descendant d'Alcidamidas; ce qui ne peut être véritable, car 48 ans ne peuvent suffire pour remplir quatre générations; ces quatre générations font au moins 133 ans, et cette observation suffit pour montrer l'erreur de Pausanias, dont le calcul se contredit (1).

1 Si l'on compte ces 133 ans après l'an 712, ou le temps d'Alcidamidas qui se retira à Rhége après la fin de la première guerre de Messène, Anaxilas, quatrième descendant de cet Alcidamidas, aura vécu vers l'an 579, et au temps même de la fondation de Zanclé

Il est sûr d'ailleurs, par le témoignage des anciens écrivains (1), que le gouvernement républicain subsista à Rhége jusques au temps d'Anaxilas, père de Léophron; que cet Anaxilas étant mort, laissa un fils encore jeune, sous la tutèle de Micythus, qui conserva la couronne à son pupille. Cet Anaxilas, qui fut le premier tyran de Rhége, épousa Cydippe, fille de ce Térillus, tyran d'Himéra, lequel ayant été détrôné par Théron, tyran d'Agrigente, appela les Carthaginois à son secours : l'armée qu'ils envoyèrent en Sicile sous la conduite d'Amilcar, fut taillée en pièces par Gélon, le même jour que celle des Perses

par ceux de Chalcis, et de celle d'Agrigente par les habitans de Géla. Pausanias a sans doute confondu cet Anaxilas avec celui qui usurpa le pouvoir souverain à Rhége l'an 494, et qui mourut, selon Diodore, l'an 476, après avoir régné 18 ans, cent ans après la fondation d'Agrigente, et trois générations après l'ancien Anaxilas, quatrième descendant d'Alcidamidas.

1 Diod. 11. Olymp. 76. Dionys. Halic. excerpt. Vales. p. 539. Justin. 4, 2. Arist. polit. 6. Voy. Bentley, dissertat. upon Phalaris, §. 4, p. 145. Hérod. 6.

fut battue à Salamine par les Grecs ; ainsi cet Anaxilas, gendre de Térillus, et contemporain de Gélon, ne peut avoir vécu au temps de la seconde guerre de Messène (1). Ce même Anaxilas fit la guerre à ceux de Locres, et les auroit exterminés, sans l'intercession de son gendre Hiéron, tyran de Syracuse. Pindare (2) fait allusion à cet événement dans deux de ses odes, et le scholiaste nous apprend qu'il étoit rapporté dans un poëme d'Epicharmus, poète sicilien, qui vivoit à la cour de Hiéron. La victoire remportée à Olympie par les mules d'Anaxilas, tyran de Rhége, nous fournit encore une preuve qu'il a vécu dans un temps postérieur à celui où Pausanias le place : 1°. Parce que cette victoire fut célébrée, à ce que nous apprend Aristote (3), par le poète Simonide (4), qui

1 Diod. 11.

2 Pindar. Pyth. 1 et 2. Schol. ib.

3 Aristot. Rhetoric. 3, 2. Add. Heraclid. polit.

4 Le temps de Simonide est constant, par une épi-

a fleuri depuis la LXXI[e] olympiade, ou l'an 492 jusqu'à la LXXVI[e] olympiade. 2°. Parce que de l'aveu de Pausanias, les charriots attelés de mules ne furent admis aux jeux olympiques que la LXX[e] olympiade (1), ou l'an 500, Thersius de Thessalie remporta le prix à cette olympiade; ensorte que la victoire d'Anaxilas ne peut être plus ancienne que la LXXI[e] olympiade, ou que l'an 496. Ainsi Pausanias s'étant trompé au sujet du temps d'Anaxilas, tyran de Rhége, et du changement de nom de la ville de Zanclé, a eu tort de conclure que le nom de Zancléen donné à Evagoras sur l'inscription de la statue équestre qu'il avoit dédiée à Olympie, prouvoit qu'elle avoit une grande antiquité.

Au reste, le temps du sculpteur Aris-

gramme dans laquelle il dit qu'il étoit âgé de 80 ans au temps de l'archontat d'Adimante, c'est-à-dire, l'an 477, et la troisième année après la bataille de Salamine. Cette épigramme de Simonide est rapportée par Bentley. *Diss. upon Phalaris, p. 41.*

1 Pausan. 5, 395.

tocles de Cydonie, qui avoit fait cette statue équestre, ne peut être déterminé que par celui d'Evagoras, et il ne faut pas le confondre avec un autre Aristocles de Sicyone, frère de Canachus, et disciple de Polyclète d'Argos, qui vivoit pendant la guerre du Péloponnèse, et une génération après le sculpteur Aristocles de Cydonie (1).

Pausanias (2, 161) nous apprend qu'à Argos, dans le temple des Dioscures, on voyoit les statues de Castor et Pollux, celles de Phœbé et Ilaïra leurs femmes, et celles de leurs fils Anaxis et Mnasinoüs; ces statues étoient d'ébène, à l'exception de quelques parties des chevaux, où les sculpteurs Dipœnus et Scyllis avoient employé l'ivoire. Pausanias ne marque point si ces statues étoient à cheval; mais cette discussion est inutile, parce que le temps de ces sculpteurs est postérieur à l'usage de l'équitation dans la Grèce.

1 Paus. 10, 822.

Pline assure qu'ils ont fleuri vers la L[e] olympiade, ou vers l'an 576, et qu'ils se rendirent extrêmement célèbres par l'invention de sculpter le marbre et de lui donner le poli; *primi omnium marmore scalpendo inclaruere*. On sait que la même dureté du marbre qui conserve le poli qu'il a une fois reçu, augmente la difficulté de le tailler et de lui donner ce poli. Les marbres inscrits des anciens monumens du Péloponnèse et de l'Attique étant taillés au marteau, sont absolument bruts; et l'époque de cette importante découverte de l'art de tailler le marbre au ciseau, *scalpendo*, servoit à fixer le temps de ceux à qui elle étoit due.

Dipœnus et Scyllis avoient formé un grand nombre d'élèves dont les ouvrages étoient extrêmement estimés (1); tels étoient Léarchus de Rhége, Théocles de Laconie, Doryclidas et son frère Médon, et un grand nombre d'autres que je laisse

1 Pausan. 3, 251. Id. 5, 419.

pour m'arrêter à Tecteus et Argelion (1), parce que ces sculpteurs, célèbres par la statue de l'Apollon de Délos, avoient été les maîtres de Callon de l'isle d'Egine, qui avoit fleuri vers la fin de la guerre du Péloponnèse, puisque ce fut lui que les Lacédémoniens employèrent pour faire les trépieds qu'ils consacrèrent à Amyclæ, après la victoire qu'ils remportèrent à Ægos-Potamos l'an 406 avant J. C. et 170 ans après Dipœnus (2). Cette durée qui donne plus de 50 ans à chacune des trois successions de Callon, de Tecteus et de Dipœnus, prouve que Pline a peut-être fait ce dernier un peu trop ancien, et qu'il doit être postérieur à la Le olympiade.

Dipœnus et Scyllis étoient originaires de Crète, et sortis de l'école de Sculpture fondée dans cette isle par l'Athénien Dédale (3). On débitoit même à leur occa-

1 Pausan. 2, 187.

2 Pausan. 3, 158.

3 Plin. 36, 5. Pausan. 8, 708. Clem. Alex. protrept.

sion une tradition singulière. Ils étoient, disoit-on, disciples, ou même fils de Dédale (1); on disoit de même que Léarque de Rhége, qui avoit fait l'ancienne statue de Jupiter *Hypatos* à Sparte, n'étoit pas disciple de Dipœnus, mais de Dédale lui-même (2): il ne faut pas beaucoup de réflexion pour appercevoir la fausseté de cette tradition. Dédale, fils d'Eupalamus, et contemporain de Minos, d'Œdipe et d'Ægée, vivoit trois générations avant la guerre de Troie, et la colonie grecque de Rhégium étoit postérieure de plusieurs siècles à cet événement (3). Cette colonie sortie de Chalcis dans l'isle d'Eubée, avoit été appelée par les Grecs de Zanclé, selon l'historien Antiochus, qui a fleuri vers l'an 416, et qui a précédé Timée. La colonie de Zanclé est, comme nous l'avons vu, postérieure à celle d'Agrigente, et de l'an 600 avant l'ère chré-

1 Pausan. 2, 143; 3, 251.

2 Paus. 10, 837. Strab. 6.

3 Diod. 12, Olymp. 89. Voss. Hist. Græc. 4, 7.

tienne ; et par conséquent la colonie de Rhége sera encore moins ancienne, et le sculpteur Léarque né dans cette ville, se trouvera postérieur de sept à huit cents ans à Dédale. La même différence de temps se trouve entre Dédale et Dipœnus, qui a vécu au plutôt vers l'an 576.

Pausanias observe que le nom de Dédale n'étoit qu'une épithète employée par les anciens pour signifier un ouvrage fait avec art ; qu'on l'avoit donné au fils d'Eupalamus à cause de son habileté (1), et qu'on donnoit en général le nom de *Dædala* aux anciennes statues de bois, même à quelques-unes qui existoient avant Dédale ; et il le prouve par le nom d'une ancienne fête instituée en Bœotie plusieurs siècles avant la naissance de Dédale. On donna peut-être le nom de disciples ou de fils de Dédale à Dipœnus et à Scyllis, parce qu'ils étoient sortis de l'école que ce sculpteur avoit établie en Crète. On trouve assez souvent dans les anciens le

1 Pausan. 9, 716, 719.

nom de *fils* employé pour signifier *disciple*. Les anciens font mention d'un Dédale de Sicyone qui avoit assez de célébrité; mais comme il est postérieur à Dipœnus et à Scyllis, et qu'il a fleuri vers la xcvi^e^ olympiade, ce ne peut être lui qui ait donné lieu à la tradition; on voyoit à Olympie la statue qu'il avoit faite pour Eupolémus vainqueur à la xcvi^e^ olympiade (1).

Onatas de l'isle d'Egine, sorti de l'école Athénienne fondée par l'ancien Dédale, avoit fait plusieurs statues équestres pour les Tarentins (2); elles avoient été mises dans le temple de Delphes: mais ce même Onatas avoit été employé par Dinomènes, fils de Hiéron, tyran de Syracuse, pour le monument qu'il plaça à Olympie en mémoire des victoires remportées par son père aux jeux olympiques. Hiéron, auquel Pindare (3) adressa plusieurs odes

1 Pausan. 6, 457, 456. Diod. 19, 425, c.
2 Pausan. 8, 708.
3 Pindar. Olymp. 1. Pyth. 1, 2, 3,

à l'occasion de ses victoires dans les différens jeux de la Grèce, est mort, selon Diodore de Sicile (*II*, *276*), la seconde année de la LXXVIIIe olympiade, ou l'an 466 avant J. C., ainsi Onatas étoit postérieur à l'expédition de Xerxès : nous savons d'ailleurs que cet Onatas avoit été contemporain d'Agélades d'Argos, successeur de Phidias, et maître de Polyclète (1).

On voyoit dans l'ancien temple des Dioscures à Athènes, à ce que nous apprend Pausanias (*6*, *476*), les statues de Castor et de Pollux représentés debout, avec leurs fils Mnasinoüs et Anaxias, montés sur des chevaux. Pausanias (*1*, *41*) ne marque ni le nom ni le temps du sculpteur qui avoit fait ces statues, il ne parle même point de la matière dont elles étoient. Les murs de ce temple avoient été peints à fresque par Polygnote et par Dioguete (2), qui ont fleuri vers

1 Pausan. 8, 688. Plin. 34, 8.

2 Plin. 35, 9.

l'an

l'an 416, et pendant la guerre du Péloponnèse. Pausanias ne remarque l'ancienneté de ce temple, que par rapport à celles de ces peintures qui, de son temps, étoient encore assez bien conservées près de 600 ans après le temps de Polygnote; car Pausanias, qui fait mention des deux Antonins, a vécu vers l'an 160 (*l. 7, 689, 690*) de Jésus-Christ. Je ne crois pas cependant que ces statues fussent plus anciennes que le temple, qui n'avoit été construit que depuis le saccagement d'Athènes per Xerxès.

Ce temple étoit, selon la description de Pausanias (*1, 41*), au dessous du bois sacré d'Aglauros dans la basse ville, et au midi de l'enceinte de l'Acropolis, ou de la haute ville, auprès du temple de Thésée; ce temple de Thésée, de même que la partie méridionale de l'Acropolis, avoit été construit par Cimon fils de Miltiade, après que ce général eût rapporté de Skiros les cendres de Thésée (1), ce qui arriva dix ans après

1 Vid. Dodwel. Annal. Thucyd. pag. 62.

la bataille de Salamine. Cet endroit de l'Acropolis étoit celui par où les Perses forcèrent le retranchement construit par ceux des Athéniens qui restèrent dans la citadelle, et qui refusèrent de s'embarquer avec Thémistocle. Hérodote (1), en décrivant cet événement, désigne l'endroit où les Perses firent leur attaque par le voisinage du bois sacré d'Aglauros (2), sans faire aucune mention ni du temple de Thésée, ni de celui des Dioscures (*8*, *53*); et ce silence prouve, ce me semble, que l'un et l'autre n'existoient point encore.

Quand même on supposeroit que le temple des Dioscures étoit déjà bâti au temps de Xerxès, il faudroit aussi reconnoître qu'il fut détruit par l'armée de ce prince (3); ce fut à cette partie de la ville que les Perses mirent d'abord le feu, et ce fut de là qu'il se communiqua à la ville haute, qu'il consuma presque toute en-

1 Pausan. 1, 41.

2 Herod. 8, 53.

3 Herod. ibid.

tière : les Perses ne respectèrent ni le temple de Minerve, ni les statues de cette déesse, ni l'olivier sacré que l'on conservoit avec tant de soin. Au temps de Pausanias (*1* , *65*), on montroit encore de vieilles statues de Minerve noircies et presque détruites par cet incendie. Thucydide (*1* , *39*) nous apprend qu'après la retraite des Perses, les Athéniens furent obligés de rebâtir la ville, dont toutes les maisons avoient été abattues par les Perses, à la réserve de celles où les Satrapes avoient logé ; il devoit même en être très-peu demeuré de ces dernières, car Hérodote (*9*, *13*), remarque que l'année suivante Mardonius abandonnant Athènes pour se retirer dans la Bœotie, mit de nouveau le feu à la ville, et fit détruire et raser ce qui étoit resté sur pied, sans avoir plus d'égards pour les lieux sacrés que pour les murs de la ville et pour les maisons particulières : on conçoit ce que peuvent faire des soldats déjà aigris par les pertes qu'ils ont faites, et

animés par les ordres d'un général. Les temples ayant été détruits, il est facile de comprendre ce que devinrent les statues que l'on ne jugea pas à propos d'emporter; car Pausanias (*1, 120; 8, 694*) remarque que Xerxès fit enlever toutes celles, qui, par leur matière ou par leur forme, avoient quelque mérite : ces statues demeurèrent en Perse jusqu'au temps d'Alexandre et des Séleucides, qui en renvoyèrent plusieurs à Athènes (1) : un groupe de quatre figures comme celui du temple des Tyndarides, n'auroit pas été négligé par Xerxès s'il avoit été de marbre, de bronze ou de bois précieux, et il ne l'auroit pas laissé à Athènes : ainsi le groupe que vit Pausanias dans le temple des Dioscures, devoit être postérieur à cette expédition. Si c'étoit une des statues que les successeurs d'Alexandre rendirent aux Athéniens, Pausanias (*1, 20, 82; 8, 694, &c.*) en auroit fait mention, comme il l'a fait des

1 Plut. Themist. Plin. 34, 8.

statues d'Harmodius et d'Aristogiton, de celle de l'Apollon des Branchides à Milet, de celle de la Diane de Brauron, et de plusieurs autres. On doit remarquer, à l'occasion de ces statues du temple des Tyndarides à Athènes, qu'au temps où elles avoient été faites on ne regardoit point encore, dans l'Attique, Castor et Pollux comme des cavaliers, puisqu'ils étoient représentés debout et à pied : cette opinion étoit plus ancienne dans le Péloponnèse, comme on le doit conclure des bas-reliefs du temple d'Amyclæ ; et nous lisons un fait dans Pausanias (*4, 344*), qui ne permet pas de douter qu'elle ne fût universellement reçue par les Lacédémoniens au temps de la troisième guerre de Messène.

Peu de temps avant la bataille de Stényclérus, deux jeunes Messéniens du bourg d'Andania ayant pris le temps que les Lacédémoniens célébroient la fête des Dioscures, se revêtirent de tuniques blanches avec des casaques de pourpre,

se couvrirent la tête de toques semblables à celles que l'on donnoit aux Dioscures, et montèrent sur les plus beaux chevaux qu'ils purent trouver. Dans cet équipage, et tenant des lances à la main, ils entrèrent dans la Laconie, et se rendirent au lieu où les Lacédémoniens étoient assemblés pour le sacrifice : on les prit d'abord pour les dieux même dont on célébroit la fête, et les Lacédémoniens se prosternèrent devant eux pour les remercier de la faveur qu'ils en recevoient ; mais les deux Messéniens, profitant de l'erreur, se jetèrent au milieu d'eux, et en percèrent plusieurs à coups de lance. Les Lacédémoniens étoient venus sans armes au sacrifice, et les Messéniens se sauvèrent à course de cheval. Cette action, qui étoit un véritable sacrilége (car les Messéniens adoroient aussi les Dioscures), fut regardée comme la cause des malheurs où la guerre, qui commença peu de temps après, plongea la Messénie : et lorsque Epami-

nondas voulut rebâtir Messène, un de ses premiers soins fut d'appaiser par des sacrifices le courroux des Tyndarides. La guerre, qui suivit de près cet événement, commença, selon Pausanias (*4*, *337*), l'année même des jeux olympiques où Xénophon de Corinthe remporta le prix; cette victoire, célébrée par Pindare (1), est, selon Denys d'Halicarnasse et Diodore (*11*, *278*), de la LXXIXe olympiade, ou de l'an 464 avant J. C.

On trouve dans Denys d'Halicarnasse (*6*,*351*) une tradition romaine qui prouveroit, si elle étoit ancienne, qu'au temps de la bataille du lac Rhégille, l'an de Rome 258, avant J. C. 494, les Romains représentoient aussi les Tyndarides comme des cavaliers. On rapporte, dit cet historien, que le jour de la bataille on vit deux jeunes hommes à cheval d'une taille plus qu'humaine, qui, se mettant à la tête des Romains, chargèrent la ca-

1 Pindar. Olymp. 12. Adde Schol. Dionys. Halic. 9, 617.

valerie latine, et la mirent en déroute; on ajoute que le même jour ils se montrèrent à Rome dans la place publique, et annoncèrent la nouvelle de la victoire que la république venoit de remporter; après quoi ils disparurent.

Il est assez étonnant que Tite-Live, en rapportant cette bataille (1), n'ait pas dit un mot de ces deux apparitions des Dioscures : on connoît son amour pour le merveilleux, et sur-tout pour les prodiges qui lui paroissoient liés avec la religion ; il s'en vante lui-même, et fait gloire d'avoir résisté à cette philosophie qui commençoit à rendre les Romains incrédules sur cet article (2). Le silence de Tite-Live au sujet de cette tradition, est une preuve qu'elle étoit nouvelle et inconnue aux anciens écrivains; mais quand bien même on voudroit la croire ancienne, on n'en peut rien conclure pour l'antiquité de l'équitation, et con-

1 Liv. Decad. 1, l. 2, §. 20.
2 Decad. 5, l. 3, §. 15.

tre la preuve que j'ai tirée du silence d'Homère. Au temps de la bataille du lac Rhégille, il y avoit déjà long-temps que les Romains et les Latins connoissoient l'art de l'équitation, et qu'ils avoient de la cavalerie. Il en faut dire autant des monnoies romaines et lacédémoniennes, sur lesquelles on voit les Tyndarides représentés comme des cavaliers armés de lances, et la tête couverte de casques ou de toques surmontées d'une étoile. Quelque ancienneté que l'on puisse donner à ces monnoies, il s'en faudra beaucoup qu'elle puisse remonter au temps de la troisième guerre de Messène, ou du moins à celui du sculpteur Bathyclès, qui, dans les bas-reliefs d'Amyclæ, avoit donné des chevaux aux Tyndarides.

Je ne sais au reste ce qui avoit pu donner lieu de représenter ainsi les Tyndarides; car je ne vois rien dans les anciens poètes qui y ait le moindre rapport. Homère (1) donne à la vérité le nom d'ἱππό-

1 Iliad. 3, 237.

δαμος, dompteur de chevaux, à Castor; mais il donne ce même nom aux Troyens montés sur des chars (1). Nestor appelle le chef des Eléens qu'il vainquit dans sa jeunesse, ἡγημὸν' ἱππήων (2), conducteur de cavaliers; mais ce chef est monté sur un char, et la première ligne de son armée est formée par cinquante chars armés en guerre, et le reste est de l'infanterie. Dans un autre endroit, le poète donne le titre de *Cavalier* à Patrocle, et Achille, parlant à lui, l'appelle ἱπποκέλευθε (3); mais ces titres sont suivis de l'ordre qu'Achille donne à ce héros de monter sur son char, et d'aller au secours des Grecs. Homère et les anciens poètes, comme Pindare, sont remplis de semblables expressions, en parlant de chars et de ceux qui les conduisoient. Pausanias lui-même (*5, 423*) quoiqu'il vêquît dans un siècle où les chars n'étoient plus

1 Ibid. 251.
2 Iliad. 11, 745.
3 Iliad. 16, 20.

en usage à la guerre, et où l'on ne connoissoit que la cavalerie, dit en décrivant deux armées représentées sur le coffre des Cypsélides, que l'on y voyoit des *cavaliers montés sur des chars*. L'ancienne histoire fabuleuse ne nous fournit même aucun fait qui puisse fonder cette coutume de représenter les Tyndarides sous cette figure de cavaliers. Aux jeux funèbres de Pélops, la tradition des Eléens suivie par Pausanias (5, 393), fait remporter le prix de la course à pied à Castor, et celui du pugilat à Pollux. Dans la représentation des jeux funèbres de Pélias, qui étoit sur le coffre des Cypsélides, Pollux étoit au nombre de ceux qui disputoient le prix de la course des chars; mais il étoit vaincu par l'Argonaute Euphemus (1).

Pindare (2), qui parle souvent des Tyndarides, et qui décrit assez au long leur combat contre les fils d'Apharée,

1 Pausan. 5, 421.

2 Pind. Nem. 10.

ne leur donne ni chevaux ni chars, les met tous deux à pied, et vante extrêmement leur légèreté à la course. L'auteur des hymnes attribuées à Homère, nomme ces Tyndarides, ταχέων ἐπιβήτορες ἵππων, *conscensores equorum*. Mais ces mêmes mots se trouvent dans Homère (1), pour désigner un homme qui monte sur un char. Dans celle de ces hymnes qui est la plus étendue, quoique le poète leur donne encore le même titre, il ne parle que du culte que les nautonniers rendent aux Tyndarides, et du pouvoir d'appaiser les tempêtes accordé à ces héros.

Pausanias (*3*, *238*) dit que l'apothéose des Tyndarides est postérieur de 40 ans à leur mort. Apollodore, dans Clément Alexandrin, place le temps de cette apothéose peu après la prise de Troye (2), et tout cela est conforme au sentiment d'Homère. Car ce poète fait

1 Iliad. 5, 145.

2 Strom. 1, 138.

dire à Ulysse dans l'Odyssée (*11*, *296*), qu'il vit aux enfers Léda, mère de Castor et de Pollux. Ulysse ajoute que ces deux héros, qui sont encore vivans dans les entrailles de la terre, jouissent, par la faveur de Jupiter, d'un sort pareil à celui des dieux, passant alternativement l'un après l'autre de la mort à la vie. Pindare, dans l'ode que j'ai déjà citée (1), dit que Castor seul étoit fils de Tyndare, et que Pollux étoit fils de Jupiter; en quoi il s'éloigne d'Homère, qui dit formellement que l'un et l'autre étoient fils de Tyndare (2).

La mort des Tyndarides est postérieure, dans le systême d'Homère, à l'enlèvement d'Hélène par Pâris; car dans le 3e livre de l'Iliade (*3*, *237*), cette princesse est surprise de ne les point voir

1 Nem. 10.

2 L'auteur de l'hymne aux Tyndarides les fait tous deux fils de Jupiter; ce qui prouve, non-seulement qu'il est différent d'Homère, mais même qu'il est postérieur à Homère.

au nombre des capitaines grecs, et par conséquent elle ignoroit leur mort arrivée à Lacédémone, comme le dit ce poète. Supposant que la mort des Tyndarides est de l'année même de l'enlévement d'Hélène, et antérieure de 20 ans à la prise de Troye, leur apothéose n'aura été faite que 20 ans après cet évènement ; ainsi au temps de la descente d'Ulysse aux enfers, leur culte n'étoit pas encore établi. Homère n'en fait aucune mention dans le reste de son Odyssée.

Les Tyndarides ayant été regardés principalement comme les divinités chargées du soin d'appaiser les tempêtes, et ayant par cette raison le surnom de *Sauveurs* (1), prirent, lors de leur apothéose, la place des anciens Dioscures ou Cabires de Samothrace, divinités phéniciennes invoquées par les navigateurs dans les temps héroïques.

1 Theoc. Idyl. Διοσκουρ.

Diodore (4, 172) dit que le navire Argo étant battu d'une violente tempête sur les côtes de la Propontide, Orphée fit un vœu aux divinités de Samothrace, après quoi l'orage cessa aussi-tôt, et l'on vit paroître des flammes au dessus de la tête des Tyndarides, que l'on prit comme un signe certain de la protection des dieux, et qui donnèrent lieu, après l'apothéose des Tyndarides, de regarder ces mêmes feux qui paroissent ordinairement sur la fin des tempêtes, comme une marque de la présence de ces nouvelles divinités, et de leur en donner le nom. Cette idée superstitieuse n'a pas été détruite par le christianisme, les matelots regardent encore aujourd'hui ce météore comme quelque chose de divin, et lui rendent une espèce de culte (1). Diodore (2) assure que les Argonautes accomplirent ce vœu à leur retour de Colchos, et qu'ils

1 Les uns le nomment S. Nicolas et S. Elme; d'autres *Corpo santo*, &c.

2 Diodor. 4, p. 176. Addo 5, 224.

consacrèrent dans le temple des dieux de Samothrace, des vases que l'on voyoit encore de son temps. Apollonius dans son poëme dit aussi que les Argonautes (1, 915), par le conseil d'Orphée, passèrent dans l'isle de Samothrace; ainsi il est assez singulier de voir que celui qui a composé le poëme des Argonautiques sous le nom d'Orphée (1), lui fasse dire qu'il empêcha les Argonautes de passer dans l'isle de Samothrace, où les habitans rançonnent les nautonniers, sous prétexte de les admettre aux redoutables mystères des dieux que l'on y adore.

Castor et Pollux étant devenus par leur apothéose les protecteurs de la navigation, et leur histoire ne fournissant aucune raison de les représenter comme des cavaliers, ne pourroit-on pas soupçonner que les chevaux sur lesquels ils étoient montés, ou que l'on mettoit auprès d'eux, étoient, de même que le cheval qui accompagnoit le plus souvent les

1 Orph. Argonaut. v. 465.

statues de Neptune, un emblême de la navigation, et une représentation allégorique des vaisseaux, comme je l'ai déjà proposé dans l'explication de la fable de Bellérophon (1)? Mais quoi qu'il en soit de cette conjecture, il est, ce me semble, indubitable que les statues équestres des Tyndarides, et les attributs avec lesquels on les représentoit, n'ayant leur fondement dans aucun événement de leur histoire, et n'étant appuyés sur aucune tradition ancienne, ils ne peuvent servir à décider la question de l'ancienneté de l'équitation dans la Grèce, que nous examinons.

J'ai parlé ci-dessus de l'arcadien Iasius père d'Atalante, et de la tradition qui lui faisoit remporter le prix de la course à cheval aux jeux olympiques d'Hercule. Pausanias rapporte cette tradition, à l'occasion d'un monument élevé par ceux de Tégée à cet Iasius (2). On voit, dit-il,

1 Histoire de l'Académie, vol. 7.

2 Lib. 8, p. 696.



dans la place publique de Tégée, vis-à-vis du temple de Vénus, deux colonnes avec des statues. Sur la première étoient les statues des quatre législateurs de Tégée, *Antiphanes*, *Crœsus*, *Tyronidas* et *Pyrias*. Sur l'autre, on voyoit celle de l'Arcadien Iasius, ἵππου τε ἐχόμενος καὶ κλάδον ἐν τῇ δεξιᾷ φέρων φοίνικος. Les partisans du système de l'ancienneté de l'équitation expliquent ces mots ἵππου τε ἐχόμενος, par *monté à cheval*, et regardent ce monument comme une statue équestre. Cependant ces mots signifient seulement que cette statue d'Iasius ayant un cheval auprès d'elle, tenoit de la droite une branche de palmier. Ainsi ce monument ne prouve rien pour l'ancienneté des courses de cheval; car cet animal pouvoit signifier, et signifioit en effet sur les monumens plusieurs choses différentes, sans qu'il fût nécessaire de le rapporter à l'équitation, ni même aux courses de chars. L'Arcadie est un pays de montagnes, où les hivers sont très-rudes, et où les races

de chevaux transportés par mer des côtes de l'Afrique dans le Péloponnèse, avoient peine à subsister. Cet Iasius trouva peut-être le secret de les y élever, et ce fut par cette raison qu'on avoit représenté cet animal à côté de lui sur le monument de Tégée.

Mais quand bien même le monument d'Iasius auroit quelque rapport à l'équitation, il faudroit avoir des preuves du temps auquel il a été érigé, pour en pouvoir conclure l'ancienneté de cet art, et son établissement dans les temps héroïques, ou même avant la guerre de Messène, dans laquelle on vit pour la première fois de la cavalerie dans les armées grecques.

Pausanias ne nous apprend rien sur l'antiquité de ce monument d'Iasius à Tégée, et il laisse là-dessus un champ libre aux conjectures; ensorte que l'on est également en droit de placer le temps de son érection avant et après les guerres Messéniaques, ce qui pourroit suffire pour

empêcher les partisans de l'ancienneté de l'équitation d'en rien conclure en faveur de leur opinion. Mais il y a, ce me semble, quelque chose de plus, et l'on ne peut s'empêcher de regarder ce monument comme postérieur à la seconde guerre de Messène, et à l'introduction des courses de chevaux à Olympie l'an 645 avant Jésus-Christ, dans lequel on célébra la XXXIIIe olympiade depuis celle de Corœbus.

Le récit de Pausanias suppose les deux colonnes semblables, et placées avec symétrie dans la place de Tégée ; d'où l'on peut conclure qu'ayant été érigées dans le même temps, les statues qu'elles portoient avoient une égale antiquité: ainsi la statue d'Iasius étoit du même temps que celles des quatre législateurs de Tégée. Ces dernières ne peuvent remonter plus haut que le temps auquel ont vécu ceux qu'elles représentoient ; et si ce temps étoit marqué directement par les anciens, la question seroit bientôt déci-

dée ; mais Pausanias, qui est le seul qui nous parle de ces législateurs, ne nous apprend rien du temps auquel Tégée reçut des loix. Il ne seroit pas cependant absolument impossible de déterminer au moins le temps au delà duquel on ne peut faire remonter cette législation.

La ville de Tégée et son territoire faisoient partie de l'Arcadie, et tant qu'elle fut, de même que le reste de la nation arcadienne, sous la domination des rois d'Arcadie, on ne peut raisonnablement supposer qu'elle eût des loix particulières, et d'autres législateurs que ceux de toute la nation. Le pouvoir des rois d'Arcadie subsista jusqu'après la fin de la seconde guerre de Messène (1), et la nation arcadienne ne formoit alors qu'un seul corps et qu'un seul état, qui tenoit ses assemblées générales auxquelles le roi présidoit, et dont il étoit chargé de faire exécuter les délibérations ; car le pouvoir des rois de la Grèce n'avoit guère plus

1 Pausan. 8, 609.

d'étendue. Aristocrate, onzième descendant de Cypselus, qui régnoit au temps de la conquête des Héraclides, fut le dernier des rois d'Arcadie. Gagné par les Lacédémoniens, il avoit trahi les Messéniens, anciens alliés des Arcadiens, et dont la ruine pouvoit entraîner celle des Arcadiens mêmes, qui craignoient de ne pouvoir résister seuls aux Lacédémoniens. Le crime d'Aristocrate ne demeura pas impuni; il fut lapidé dans une sédition, de même que son aïeul l'avoit été pour son impiété et ses sacriléges: mais comme le crime du dernier roi attaquoit le corps même de la nation, dont il avoit trahi les intérêts, les Arcadiens crurent ne pouvoir mieux assurer la liberté publique, qu'en abolissant pour jamais la royauté, et qu'en abandonnant à chaque canton le soin de se gouverner lui-même. Les Arcadiens aimèrent mieux s'exposer aux inconvéniens de cette espèce de division, qu'à ceux qui pouvoient naître du trop grand pouvoir d'un chef,

ou même d'un conseil général, dont les députés se seroient assemblés régulièrement.

Xénophon (1) nous apprend que l'année qui suivit la bataille de Leuctres, le gouvernement de l'Arcadie avoit encore cette forme, et que les tentatives de Lycomède, citoyen de Tégée, pour établir un conseil commun, composé des députés des villes arcadiennes, qui tînt ses séances ordinaires à Mantinée, excita une guerre civile parmi les Arcadiens, dont un grand nombre ne vouloit pas que l'on changeât rien aux anciennes loix.

La ville de Tégée n'eut sans doute des loix et des législateurs particuliers, que quand elle commença à former une république séparée des autres cantons de l'Arcadie; c'est-à-dire, après l'extinction de la royauté, depuis la fin de la seconde guerre de Messène, et après la XXXIIIe

1 Diod. Sicul. 15, 488. Olymp. 102, ann. 3, ante Christ. 370.

olympiade : ainsi en supposant ses législateurs du temps même de la révolution, et que le monument où ils étoient représentés, étoit aussi ancien qu'eux, il se trouvera toujours postérieur à l'usage de l'équitation, et l'on ne pourra rien conclure du monument d'Iasius en faveur de l'antiquité de cet usage.

Voilà tout ce que j'ai pu découvrir de monumens anciens, sur lesquels on eût représenté des cavaliers ou même des chevaux : ces monumens sont en petit nombre, parce que, comme le remarque Pline (*34, cap. 3*), l'usage des statues équestres étoit rare chez les Grecs, qui n'érigeoient ces sortes de statues qu'aux vainqueurs dans les courses à cheval des jeux publics. *Celetas tantum dicabant in sacris victores.*

La nécessité de me conformer aux monumens et aux témoignages des anciens, m'a obligé de supposer que les Grecs avoient connu l'usage des chars long-temps avant celui de l'équitation. Le poète

poète Lucrèce (*l.* 5) est d'un sentiment contraire :

Et priùs est repertum in equi conscendere costas,
Et moderarier hunc fræno dextraque vigere,
Quàm bijugo curru belli tentare pericla.

Lucrèce regardoit l'art de conduire un char attelé de plusieurs chevaux, comme une chose plus combinée que celui de monter et de conduire un seul cheval. Quand même la pensée de Lucrèce seroit véritable, les raisonnemens ne prouvent rien contre les faits ; et il n'est pas toujours vrai que l'on ait commencé par le plus simple. Les inventions sont dues ordinairement au hasard, et le hasard ne s'assujettit point aux procédés méthodiques de la philosophie ; mais ces réflexions sont indifférentes dans la question présente, parce qu'il est faux que l'art de conduire un char, soit plus combiné que celui de l'équitation : la fougue du cheval le plus impétueux est arrêtée, ou du moins diminuée par le poids du char auquel il est attaché : il est évident que la façon la

plus simple et la plus aisée de faire usage des chevaux, celle par où l'on a dû commencer, a été de les attacher à des fardeaux, et de les leur faire tirer après eux. Le traîneau a dû être la plus ancienne de toutes les voitures : ce traîneau ayant été posé ensuite sur des rouleaux, qui sont devenus des roues, lorsqu'on les a attachés à cette machine, s'éleva peu à peu de terre, et a formé les chars des anciens à deux et à quatre roues. Ces chars, à en juger par ce que nous lisons, et par ce que nous voyons sur les anciens monumens, n'étoient guère au dessus de nos charrettes, et il ne falloit pas une grande science pour les conduire dans les occasions ordinaires.

A l'égard des charriots de guerre, nous voyons dans Homère et dans la Cyropædie de Xénophon, que le combattant qui les montoit, n'étoit point occupé du soin de conduire les chevaux, et qu'il avoit toujours un *Charton* ou cocher avec lui. Dans l'équitation, c'est toute

autre chose; l'attention du cavalier est nécessairement partagée entre le soin de combattre, et celui de conduire son cheval.

Art. III. *De la fable des Centaures.* La célébrité des chevaux et des cavaliers thessaliens devint très-grande dans les temps historiques, et depuis que l'usage de l'équitation se fut introduit dans la Grèce; c'étoit de Thessalie que presque toutes les villes grecques tiroient leur cavalerie. Ce fut sans doute par cette raison que l'on regarda l'habileté des cavaliers thessaliens, comme le fondement de la fable des Centaures, de ces êtres fantastiques décrits par Pindare et par les poètes postérieurs, comme des monstres demi-hommes et demi-chevaux. Dès le temps de Xénophon, qui vivoit environ soixante ans après Pindare, on commençoit à prendre la fable des Centaures pour un emblême de l'équitation : je ne sais cependant si cette idée étoit ancienne; car Xénophon, pour ramener

cette fable à l'art de monter à cheval, change le nom des *Centaures* (1), qui signifie seulement *Picque-Bœufs*, ou Bouviers, en celui d'*Hippocentaures*, inconnu à tous les anciens poètes.

Pindare semble être le premier poète qui ait fait les Centaures demi-hommes et demi-chevaux. « Ces monstres qui » étoient, dit-il, le fruit des amours de » *Centaurus*, fils d'Ixion, avec les ca- » vales de Thessalie, ressembloient à » leur père par la partie supérieure de » leur corps, et à leur mère par l'infé- » rieure ». Je ne sais cependant si l'on peut conclure de là que Pindare imaginoit les Centaures sous la figure que nous leur donnons, et sous laquelle ils sont représentés dans plusieurs monumens anciens; c'est-à-dire, avec un corps humain porté sur quatre pieds de cheval (2). Les Centaures étoient autrement dé-

1 Chevaux-centaures.

2 Vid. Spanhem. de Præst. numismat. p. 278.

peints sur les monumens antérieurs à Pindare.

Pausanias (*l. V, 426*) nous apprend que sur le coffre des Cypsélides, dont les bas-reliefs étoient, comme je l'ai observé, du commencement du huitième siècle avant l'ère chrétienne, le centaure Chiron étoit représenté comme un homme porté sur deux jambes et sur deux pieds humains semblables aux nôtres, aux reins duquel étoient attachés la croupe, les flancs et les jambes de derrière d'un cheval; ainsi des quatre pieds de ce centaure, il n'y en avoit que deux de cheval, et il ressembloit moins à un cavalier monté sur un cheval, qu'à un homme qui conduiroit cet animal par la bride. On ne peut guère douter qu'au temps d'Eudoxe et d'Aratus, la constellation du Centaure méridional ou de Chiron, ne fut représentée ainsi sur les planisphères. « La constellation du Cen-
» taure, dit Aratus (1), est placée sous

1 Arat. Phænom. v. 347.

» deux signes différens; de telle sorte » que la partie humaine ou antérieure » est dans le signe du Scorpion, et la » partie du cheval ou postérieure est » dans le signe de la Balance ou des ser- » res du Scorpion ». Soit que l'on divise les signes du zodiaque par des cercles de longitude, ou par des cercles d'ascension droite, il ne sera jamais possible de placer la constellation du Centaure dans deux signes différens, de la manière que le dit Aratus, à moins que de dessiner ce centaure ainsi qu'il l'étoit sur le coffre des Cypsélides. Hipparque (1), qui ne connoissoit que la manière ordinaire de représenter les centaures avec quatre pieds de cheval, condamne la description d'Aratus; et sa critique auroit été bien fondée, si le centaure des anciens planisphères n'avoit pas été dessiné, comme je l'imagine, d'après le coffre des Cypsélides.

Cette manière de représenter les cen-

1 Hipparch. in Arat. Phœnom. p. 197. Edit. Petav.

taures, n'étoit cependant pas encore la plus ancienne ; la figure du Sagittaire, c'est-à-dire, du centaure du zodiaque, étoit plus simple que celle du centaure méridional, et avoit été copiée sur les planisphères égyptiens, de même que celle des autres signes du zodiaque, dont on chercheroit en vain l'origine dans la mythologie grecque. Ce centaure du zodiaque étoit représenté sur les anciens planisphères avec deux pieds de cheval et une queue, à-peu-près comme on peint les *satyres* ou les *chèvre-pieds*.

Dicunt, dit le Scholiaste latin d'Aratus (1), *quod centaurus quadrupes esse non videatur, sed stans bipes sagittarius ; hic autem homo equinis pedibus est, et caudam habet.* Hygin (2) dit à-peu-près la même chose, et compare ce centaure avec les satyres. La position des étoiles du Sagittaire est absolument conforme à cette manière de le représenter ; elles sont

1 Schol. Lat. Arati. p. m. 191.

2 Hygin. Astron. Poët. l. 2.

toutes placées dans le corps humain et dans les jambes de devant; et celles que Ptolémée nomme la queue (1), sont si proches du coude du Sagittaire, qu'il est facile de voir que cette queue sort du bas des reins de la partie humaine, et non de l'extrémité de la croupe du cheval. Pour lui donner la figure de nos centaures, il a fallu étendre cette constellation, et y comprendre trois étoiles que Ptolémée range parmi les informes du poisson austral; (elles sont nommées θ. ι. κ. dans Bayer.) Ces étoiles, qui sont de la troisième grandeur et assez brillantes, entroient nécessairement dans la délinéation d'un centaure à quatre pieds; et de ce que Ptolémée les range parmi les informes d'une autre constellation, il en faut conclure que le Sagittaire ne s'étendoit pas jusques à ces trois étoiles, n'avoit que deux pieds, et ressembloit plus aux

1 Ces étoiles marquées ? A b c. dans Bayer, sont 28, 29, 30, 31, dans Ptolémée; elles sont de la cinquième grandeur.

satyres qu'aux centaures des temps postérieurs.

La figure de l'ancien centaure n'avoit, comme on le voit, aucun rapport à l'équitation, elle pouvoit tout au plus désigner un homme qui élève et qui nourrit des chevaux, de même que celle des satyres chèvre-pieds désignoit des chevriers ou gardeurs de chèvres : je ne sais même si l'*idée* que l'on se forma des centaures, depuis la célébrité des cavaliers de Thessalie, ne fit point prendre sur des figures anciennes et grossièrement faites, des pieds de bœuf pour des pieds de cheval. Le nom de *centaures picque-bœufs* n'a, comme je l'ai déjà dit, aucun rapport avec les chevaux, et semble désigner des bouviers plutôt que des pâtres de chevaux.

Hésiode et Homère parlent des centaures, mais on ne voit rien dans leurs poëmes qui ait quelque rapport avec le soin de nourrir des chevaux, ou avec l'habileté que l'on attribua dans la suite

à ces centaures dans l'art de les monter : ils ne disent rien qui puisse faire soupçonner qu'ils leur donnoient une figure monstrueuse, mêlée de celle de l'homme et de celle du cheval.

Hésiode (1) décrit dans son bouclier d'Hercule le combat des Centaures et des Lapithes ; mais tout ce que l'on peut conclure de sa description, c'est que les Lapithes avoient des casques et des cuirasses, au lieu que les centaures combattoient sans aucunes armures défensives. Homère parle de cette guerre en plusieurs endroits de son Iliade (*1, 268; 2, 740*) et de son Odyssée ; il nomme ces Centaures *des Sauvages*, ou, si l'on veut, *des monstres couverts de poils, les féroces montagnards* (2) ; mais ces expressions désignent seulement la grossièreté et la férocité de ces peuples. Dans l'Odyssée (*21, 295*), Antinoüs dit, en parlant de la guerre des Centaures, qu'elle fut occa-

1 Hesiod. sicut. Hercul. v. 185.

2. τῆρας λαχνήεντας, τηροὶν ὀρεσκῴοισι.

sionnée par les insolences que commit leur chef Eurytion aux nôces de Pirithoüs, et par la vengeance qu'en prirent les Lapithes; mais dans tout ce récit on ne voit rien qui ait rapport à la forme monstrueuse attribuée depuis aux Centaures, ce qui me feroit croire que cette fiction étoit postérieure à Homère et à Hésiode, qui n'auroient pas négligé d'en embellir leurs poëmes, comme ils ont fait de tant d'autres fictions encore plus absurdes reçues de leur temps.

Homère (1) parle des Centaures en faisant le dénombrement de l'armée grecque; mais il en parle comme d'une nation qui habitoit d'abord le mont Pélion, et qui, en ayant été chassée par Pirithoüs, alla chercher une retraite dans le pays des Æthiques (2), qui fait partie de la haute Thessalie, vers les sources du Pénée, entre les Athamanes et la ville

1 Iliad. 2, 740.

2 Marsus apud Steph. Aἴτιϰ.

de Tymphœa (1). Le Scholiaste d'Homère observe que, selon tous les anciens, ces Centaures du mont Pélion étoient de la même nation que les Perrhæbes. Homère parle de ces Perrhæbes (2), les place sur les bords du Titarèse, près de l'embouchure du Pénée ; il les fait combattre sous la conduite de Gunæus, et parle assez au long de leur pays ; mais dans tout ce qu'il dit de ces Centaures de la Perrhæbie, il n'y a rien qui ait le moindre rapport avec l'équitation, ni même avec l'art de conduire des chars : les meilleurs chevaux de l'armée étoient ceux d'Achille et ceux d'Eumélus, fils d'Admète, qui régnoient dans le canton de la Thessalie le plus éloigné de la demeure des Centaures (3).

Il s'en falloit beaucoup que toutes les fables grecques n'eussent la même antiquité ; celle des centaures demi-hommes

1 Strabo. 8, 324.
2 Didym. Schol. ad v. 741. Iliad. 2.
3 Iliad. 2, 270.

et demi-chevaux, de même que plusieurs autres, devoit son origine aux bizarres imaginations des poètes postérieurs à Homère, ou même à celles des sculpteurs; car ceux qui ont lu les anciens auteurs avec quelque attention, ont remarqué qu'il y avoit des fables assez communément reçues, qui n'avoient d'autre fondement que la hardiesse de quelques sculpteurs; on leur permettoit tout aussi bien qu'aux poètes, comme l'a remarqué Horace, et les Grecs pardonnoient aisément l'extravagance des fictions en faveur de la nouveauté et de la singularité des images : ainsi avant que de rien conclure d'une tradition, ou poétique ou mythologique, il faut commencer par s'assurer si elle est ancienne, et si elle a été reçue dans des temps au moins voisins de ceux dont on veut examiner l'histoire.

Je sais que l'on peut regarder en général les anciennes fables comme les enveloppes allégoriques de quelques évène-

mens véritables ; mais il faut convenir aussi qu'il est très-difficile, et souvent impossible, de séparer aujourd'hui les faits historiques des allégories qui les cachent et qui les déguisent, et de démêler ces événemens historiques au milieu des fictions et des circonstances imaginées après coup, dont la poésie les a enveloppés. Si cela est vrai des fables rapportées dans les premiers poètes, que sera-ce lorsque les fables transmises à la postérité sous une première allégorie, ne seront parvenues jusqu'à nous qu'après s'être chargées d'âge en âge de nouvelles fictions, par lesquelles les poètes et les peuples auront cherché, comme à l'envi, à en augmenter le merveilleux?

Afin qu'une tradition purement historique puisse avoir quelque autorité, il faut qu'elle remonte d'âge en âge jusqu'au temps dont elle dépose, que l'on puisse en suivre la trace sans interruption, ou que du moins dans tout cet intervalle on ne puisse en assigner le com-

mencement, ni montrer un temps dans lequel elle ait été inconnue. C'est-là une des premières règles de la critique, et je ne crois pas que l'on veuille en dispenser les traditions mythologiques, et leur donner un privilège dont les traditions historiques n'ont jamais joui.

Tout ce que l'on a droit de conclure des traditions fabuleuses les plus constamment et les plus universellement reçues, c'est que ces fables avoient probablement leur fondement dans quelque fait historique, défiguré par l'ignorance des peuples, et altéré par la hardiesse des poètes. Mais si l'on veut aller plus loin, et entreprendre de déterminer la nature et les circonstances de ce fait historique; quelque probable et quelque ingénieuse que soit cette explication, elle ne s'élevera jamais au dessus de l'ordre conjectural, et elle sera toujours insuffisante pour établir une vérité historique, et pour en conclure l'existence d'une coutume ou d'un usage dans les temps

fabuleux. Que sera-ce lorsqu'il s'agira de l'explication d'une fable inconnue aux anciens poètes, comme est celle des centaures, que l'on voit s'être formée peu à peu, et s'être chargée d'âge en âge des différentes circonstances sur lesquelles on fonde l'explication, de laquelle on conclut l'ancienneté de l'art de monter à cheval?

Je suppose, comme l'on voit dans tout ce que j'ai dit de la fable des centaures, que ces monstres sont des êtres purement poétiques, et que l'on n'a jamais rien vu de semblable dans la nature (1). Le fait rapporté par Pline, et confirmé par Phlégon, comme témoins oculaires, ne m'a point fait changer de sentiment. Pline (*7, 3*) nous apprend que l'empereur Claude, étant encore particulier, publia un ouvrage dans lequel il rapportoit qu'une femme de Thessalie avoit mis au monde un hippocentaure, et que ce

1 Platon. in Phœdr. et in Symposio. Cic. de Nat. Deor. 2, 2. Tusculan. 2, 37.

monstre étoit mort le même jour. Pline ajoute au fait rapporté par Claude, que *tout* le monde a vu à Rome le corps d'un centaure, envoyé d'Egypte sous l'empire de Claude, et enduit de miel pour le conserver : *melle conditum.*

Phlégon (1) parle fort au long de ce même centaure, et dit que de son temps on le voyoit encore dans le palais de l'empereur. Sa figure étoit semblable, dit Phlégon, à celle que les sculpteurs donnent aux centaures. Il avoit le corps et le visage d'un homme, quoiqu'il eût la physionomie assez féroce; les bras, les mains et les doigts étoient couverts de poil; les flancs de la partie humaine se joignoient au poitrail et aux jambes de devant d'un cheval; il avoit quatre pieds, dont la corne étoit ronde et solide comme celle de cet animal, et quoique la sallure eût un peu noirci ses crins, on s'appercevoit encore qu'ils avoient été roux : cet animal avoit été pris, disoit-on, sur une mon-

1 Phleg. de mirabil. cap. 34, 35.

tagne d'Arabie, près de la ville de Saune (1), et on le nourrissoit de chair crue.

Ces deux témoignages sont trop précis et trop circonstanciés, pour ne pas reconnoître que l'on avoit envoyé d'Egypte à Rome un pareil centaure sous l'empire de Claude : mais sur quoi peut-on s'assurer que ce centaure n'étoit pas l'ouvrage de quelque embaumeur égyptien, et qu'il n'étoit pas semblable à ces monstres factices que l'on garde dans quelques cabinets de naturalistes ?

L'empereur Claude avoit apparemment rapporté la naissance du centaure de Thessalie dans son histoire romaine, où il avoit inséré des prodiges à l'imitation de Tite-Live. Suétone nous apprend que Claude (2), étant encore particulier, avoit fait une lecture publique de cet ouvrage, et que cette lecture fut plu-

1 C'est peut-être celle que Ptolémée nomme *Sanina*, près du port d'Aden.

2 Suet. Claud. §. 41.

sieurs fois iuterrompue par les éclats
rire de l'assemblée. Ce prince n'avoit
joué un fort grand rôle sous l'empire
Tibère et sous celui de Caligula (1); e
est fort probable que la crédulité de
crivain qui donnoit ce prodige com
véritable, n'avoit pas été épargnée
les esprits forts de la cour de ces em
reurs. Claude étoit cependant très-jalo
de sa réputation littéraire, et il ne ce
point de composer et de publier des c
vrages, même après être parvenu à l'e
pire; il les faisoit alors réciter par un
ses affranchis (2). Tout le monde s
qu'étant empereur, il fit une loi po
établir l'usage de trois lettres qu'il croy
manquer à l'alphabet latin, et sur l'us
desquelles il avoit publié un ouvr
étant encore particulier. En conséque
de tous ces faits, ne seroit-il pas nat
de soupçonner que le gouverneur
gypte avoit imaginé que le corps

1 Suet. ibid. §. 3.

2 Suet. §. 41.

baumé de ce prétendu centaure seroit un présent d'autant plus agréable à l'empereur, qu'il établissoit la possibilité du prodige rapporté dans son histoire? Nous avons vu des princes infiniment supérieurs à l'empereur Claude, n'avoir pu se garantir de piéges encore plus grossiers que celui du gouverneur d'Egypte. Ce n'est pas seulement l'intérêt que ce gouverneur pouvoit trouver dans cette supposition, qui me fait soupçonner la fraude, c'est encore le soin que l'on avoit pris d'enduire ce centaure de miel après l'avoir sallé. Cette précaution étoit propre à cacher l'artifice; le miel, en se séchant, avoit formé une espèce d'enduit qui cachoit les marques de la jonction des deux corps entés l'un sur l'autre. Nous ne voyons ni dans Pline ni dans Phlégon, que l'on eût pris aucune mesure pour s'assurer qu'il n'y avoit point d'artifice : il ne paroît pas même que l'on ait pensé qu'il pût y en avoir, et c'en est peut-être assez pour nous mettre en droit de sup-

poser la fraude (1); car en matière de prodiges, les plus légers soupçons suffisent pour les rejeter; les gens sages n'oublieront jamais l'histoire de la dent d'or de l'enfant de Silésie.

ART. IV. *Conjectures sur l'époque de l'équitation dans la Grèce.* — Après avoir vu ce long détail dans lequel j'ai tâché de montrer que les Grecs ont été pendant un temps considérable sans avoir l'usage de l'équitation, et sans connoître l'art de monter à cheval, on demandera sans doute quelle est l'époque de cet usage, et quels sont ceux qui l'ont établi dans la Grèce. C'est une question que je me suis faite à moi-même plus d'une fois, et sur laquelle je n'ai pu me satisfaire; ainsi je ne me flatte pas de pouvoir contenter pleinement les lecteurs sur cet article.

1 Remarquez que Galien, qui vivoit peu de temps après Phlégon, qui avoit été à Rome, et qui devoit être instruit d'un phénomène anatomique aussi singulier, nie cependant absolument l'existence des centaures, et même leur possibilité. *Galen. de usu partium 8, cap. 1.*

Il est évident, en lisant les poëmes d'Homère, que de son temps l'équitation étoit connue aux Grecs, et que cet art avoit été porté à une assez grande perfection, au moins dans la Lydie, et dans les pays voisins de l'Ionie : mais il faut conclure de ces mêmes poëmes, ainsi que je l'ai observé, qu'Homère croyoit cet art nouveau, et postérieur au siècle de la guerre de Troye, puisqu'il ne fait mention de cavalerie dans aucun endroit de ses poëmes, et qu'il ne donne jamais d'autre voiture que des chars à ses héros, soit pour le combat, soit pour la course, soit pour le voyage. Homère ne met aucune différence sur cet article entre les nations Asiatiques et les nations Européennes ; et l'on peut conclure de-là, qu'il regardoit l'art de monter à cheval, comme un art apporté dans l'Asie mineure depuis la guerre de Troye, et ignoré quatre siècles avant le temps auquel il écrivoit.

Quelque inconnue que nous soit à présent l'ancienne histoire de l'Asie mi-

neure, nous savons cependant que ce pays a été exposé à plusieurs irruptions des nations septentrionales, qui, chassées des pays voisins du Tanaïs par les invasions des Scythes, pénétrèrent par les vallées de la Colchide et de l'Ibérie dans l'Arménie, d'où elles se répandirent dans l'Asie mineure, et s'avancèrent jusques sur les côtes de la Lydie et de la Carie. Strabon (*1*, *61*), nomme en particulier les *Trères* ou *Trérons*, nation Cimmérienne, et parle des fréquentes incursions qu'ils firent dans la partie occidentale de l'Asie mineure. Ces Trérons étoient différens des Cimmériens; et quoiqu'ils accompagnassent ces peuples lorsque, chassés du Bosphore par les Scythes et par leur roi Madyès (1), ils entrèrent dans l'Asie mineure sous la conduite de Lygdamis, ils n'étoient pas confondus avec eux, et ils avoient un roi particulier nommé *Cobos* (2); ce qui arriva vers

1 Herod. 1, 15, 103; 4, 11.

2 Strab. 1, 61.

l'an 634 avant l'ère chrétienne (1), sous le règne d'Ardys, fils de Gygès, et roi de Lydie. Callimaque nomme ces Cimmériens et leurs alliés ἱππημολγοὶ, ce qui est l'épithète qu'Homère donne aux Scythes Nomades (2), qui vivoient du lait de leurs cavales, et nourrissoient des troupeaux de chevaux. Hérodote (*l. 4, 52*) parle de certaines races de chevaux sauvages blancs comme la neige, qui se trouvoient entre le Danube et le Borysthènes (3), et tout le monde sait que les plaines et les forêts des pays voisins du Tanaïs et du Volga, ont été de tout temps remplies de chevaux sauvages. Cet animal, qui n'est point féroce, et qui s'accoutume aisément avec les hommes, étant extrêmement commun dans les pays qu'habitoient les Cimmériens, ces peuples ont dû trouver dès les premiers temps le moyen d'en tirer du ser-

1 Mém. de l'Acad. des Inscript. vol. 5, p. 402.
2 Hom. Iliad. 13, 6.
3 Plin. 8, 15.

vice,

vice, et de les dresser non-seulement à traîner des chars, mais encore à porter des cavaliers : ainsi il est naturel de croire que ce sont eux qui ont porté l'art de l'équitation dans les pays où ils ont pénétré, et où cet art étoit inconnu avant leurs invasions.

L'incursion des Trères et des Cimmériens dans l'Asie mineure, sous la conduite de Lygdamis, avoit été précédée de plusieurs autres. Archiloque faisoit mention de la ruine des Magnètes, dont la ville avoit été détruite par les Trères (1). Ce poète étoit contemporain de Gygès, à ce que nous apprend Hérodote (1, 12), et son fils Télesicles fut le conducteur de la colonie que les Pariens envoyèrent dans l'île de Thasos vers la XVIIIe olympiade, selon Xanthus de Lydie (2), c'est-à-dire, vers l'an 700 avant Jésus-Christ : ainsi voilà une seconde in-

1 Strab. 14, 648.

5 Steph. Θάσος. Clem. Strom. 1, 397.

cursion des Trères dans l'Asie mineure, antérieure de plus de 80 ans à celle qui arriva sous le règne d'Ardys. Callinus, qui a précédé Archiloque, écrivoit peu de temps avant la ruine des Magnètes, et dans le temps que ces Trères, qu'il nomme Cimmériens, menaçoient l'Ionie (1). Cette irruption doit avoir précédé le règne de Gygès, et être arrivée sous les princes de la famille des Héraclides de Lydie, qui finit à Candaule, détrôné par Gygès.

Strabon (*3, 149*) assure qu'il y avoit eu des incursions de Trères et de Cimmériens encore plus anciennes que celle de Callinus; il en place une vers le temps d'Homère, ou même un peu avant lui, et ne doute pas que ce ne soit cette incursion des nations septentrionales qui lui ait fait connoître le nom des *Cimmériens* et leur façon de vivre.

Ce poète dit au commencement du XIIIe livre de l'Iliade (*13, 6*), que Ju-

1 Strab. 14, 648:

piter étant sur le plus haut sommet du mont Ida, promena ses regards sur le pays des Thraces, sur celui des Mysiens, et sur celui des Abiens, *qui vivent du lait de leurs cavales.* Ce poète ne donne pas à ces peuples le nom de *Scythes*, comme le remarquoient Eratosthènes et Apollodore, ce qui n'empêche pas que l'on ne reconnoisse qu'il parle des peuples connus dans la suite sous ce nom, ainsi que l'observe Strabon (*7*, *298*). Hésiode, cité par Strabon (*7*, *300*), nomme les Scythes, et leur donne l'épithète d'*ἱππημολγοὶ* qu'Homère donne aux Abiens. Hérodote (*4*, *6*) nous apprend que les peuples appelés *Scythes* par les Grecs, et qui se donnoient le nom de *Scolotes*, étoient venus s'établir pour la première fois sur les bords du Tanaïs, 1000 ans avant l'expédition que Darius alla faire contre eux : ces Scythes étoient donc passés sur les bords du lac Mæotis près de 1500 ans avant l'ère chrétienne, et quelques siècles avant la guerre de Troye

(*Herod. ib.*). Homère ignoroit sans doute ce détail, et regardoit les incursions des nouvelles bandes de Scythes venus de la Scythie orientale dans le pays des Cimmériens quelques siècles avant lui, comme les plus anciennes colonies de cette nation (1); et c'étoit la raison qui l'avoit empêché de nommer les Scythes dans cet endroit de son poëme, où il désigne le pays qu'ils habitoient.

Pour revenir aux incursions des Cimmériens et des Trérons dans l'Asie mineure, Strabon (*l. 12, p. 573*) remarque que les plus anciennes étoient postérieures de quelques années à l'arrivée des colonies éoliennes et ioniennes. L'établissement de ces colonies, qui s'est fait à plusieurs fois différentes, a commencé au passage de Nélée en Asie, 140 ans après la prise de Troye, selon Eratosthènes, et n'a été achevé que vers l'an 158 après ce même événement, et lors de la fondation de Smyrne, selon la chro-

1 Clem. Strom. 1, 336.

nologie suivie par l'auteur de la vie d'Homère, attribuée à Hérodote. Si ce sont les incursions de ces nations cimmériennes qui ont fait connoître l'art de l'équitation aux peuples de la Mæonie et de la Phrygie, comme il y a beaucoup d'apparence que ces incursions sont postérieures de 150 ans au moins à la prise de Troye, on ne sera plus surpris qu'Homère n'en ait point fait mention dans l'histoire d'une guerre antérieure à ces incursions.

Hérodote (*l. 4, p. 110*) suppose que les Amazones du Thermodon combattoient à cheval dès les temps héroïques; mais on n'en voit rien dans Homère, quoique ce poète parle en plusieurs endroits de ces femmes guerrières, et qu'il fasse mention de divers monumens qui prouvoient que leurs incursions s'étoient étendues jusqu'aux portes de Troye; et sur cet article Homère étoit sans doute mieux instruit qu'Hérodote, qui a vécu 400 ans après lui. Voilà tout ce que j'ai

pu imaginer sur l'origine de l'équitation dans l'Asie mineure.

Pour ce qui regarde la Grèce européenne, la plus ancienne époque connue de l'équitation ne remonte pas au delà de la première guerre de Messène ; dans cette guerre (1), qui est environ de l'an 743 avant J. C., les Lacédémoniens et les Messéniens avoient quelque cavalerie, mais si mauvaise qu'elle ne fut d'aucun usage. Les peuples du Péloponnèse étoient alors fort peu habiles dans l'art de monter à cheval, comme le remarque Pausanias (*l. 4, p. 295 et 300*), qui nous a donné une histoire de cette guerre de Messène, tirée des poésies de Tyrtée, de celles de Rhianus, et de l'histoire messénienne de Muron.

Les bas-reliefs du coffre des Cypsélides, dont j'ai si souvent parlé, nous fournissent une preuve que, sous le règne d'Euphaès, roi de Messène, et vers l'an 780, au temps du poète Eumélus de

1 Paus. 4, 292.

Corinthe, qui composa les inscriptions jointes à ces bas-reliefs dont il donna les sujets, on croyoit l'usage de l'équitation postérieur à la conquête de Corinthe par les Héraclides. Sur le derrière de ce coffre on avoit représenté l'entrevue d'Alétès (1), chef des Héraclides, avec Mélas, souverain de Gonussa, qui accompagna Alétès à Corinthe, et duquel Cypsèle tiroit son origine : on voyoit sur ce bas-relief les armées de ces deux princes ; il y avoit de l'infanterie et des chars à deux chevaux, mais nulle cavalerie.

Philostéphanus de Cyrène, contemporain de Callimaque (2), assuroit que Lycurgue avoit été l'auteur de la distribution de la cavalerie lacédémonienne en compagnies de cinquante hommes, appellées *Oulames ;* et si ce fait étoit véritable, il feroit remonter l'époque de l'équitation dans la Grèce européenne aussi haut que dans l'Asie mineure ; car

1 Paus. 5, 420.
2 Athen. 8, init. Plut. Lycurg.

Lycurgue, contemporain d'Iphitus, eut part à l'établissement des jeux olympiques cent huit ans avant Corœbus, selon Eratosthènes (1); c'est-à-dire, l'an 884 avant J. C., et succéda à son frère Polydecte en 874, dix ans après l'établissement de ces jeux, suivant le calcul de Sosibius de Laconie (2). Xénophon (3) attribue en général à Lycurgue l'établissement de la discipline militaire observée à Sparte, tant à l'égard des *Hoplites*, ou pesamment armés, qu'à l'égard des cavaliers : mais il n'est pas trop sûr que ces cavaliers eussent jamais servi à cheval; du moins lisons-nous dans Strabon (*10, 482*) que, suivant les réglemens de Lycurgue, ceux que l'on nommoit cavaliers à Sparte servoient à pied, à la différence de ceux auxquels on donnoit ce nom dans l'île de Crète, dont les loix et le gouver-

1 Clem. Alex. Strom. 1. 246.

2 Clem. ibid. 240.

3 Xénoph. de Rep. Laced. p. 686.

nement ressembloient extrêmement à ce qui se pratiquoit à Sparte.

Nous voyons en effet dans les anciens écrivains, que ce corps de cavaliers spartiates composé de trois cents hommes, divisés en six oulames, et choisis parmi les plus braves de la jeunesse, servoit auprès de la personne des rois au corps de bataille, et loin de la cavalerie, qui étoit toujours sur les aîles. On tiroit de ce corps des détachemens pour les occasions les plus périlleuses, mais on ne les voit jamais à cheval (1); et lorsque Hérodote (*8, 124*) et Thucydide (*5, 394*) parlent d'eux, ils ne les nomment pas simplement *cavaliers*, mais *les trois cents hommes choisis, que l'on appelle cavaliers à Sparte;* expression de laquelle on doit, ce me semble, conclure qu'on ne les nommoit pas ainsi ailleurs, et qu'ils n'avoient que le nom de *cavaliers.* Homère donnoit ce nom à ceux qui combattoient sur des chars; et comme c'étoit ordinairement

1 Xenoph. de Rep. Laced. p. 686.

les plus considérables et les plus braves de la nation, il a pu arriver que ce nom de *cavaliers* étoit devenu un titre honorable que l'on donna encore à cette troupe de trois cents hommes choisis, lors même que l'usage des chars fut aboli, et qu'elle étoit devenue infanterie.

Nous ne voyons rien dans tout ce que les anciens nous ont conservé des lois de Lycurgue, qui ait le moindre rapport à la cavalerie proprement dite, ni à l'art de l'équitation. L'étude de cet art n'entroit point dans l'éducation militaire des Lacédémoniens, et ils furent toujours inférieurs aux autres Grecs dans les combats de cavalerie, tandis que dans tout le reste ils leur étoient infiniment supérieurs. Nous avons vu qu'à la première guerre de Messène leur cavalerie ne valoit pas mieux que celle des autres peuples du Peloponnèse : cela ne changea pas dans la suite; et lors même qu'après l'établissement des courses de chevaux à Olympie, la XXXIIIe olympiade, l'an 644

avant Jésus-Christ, et près d'un siècle depuis la première guerre de Messène (1), les autres Grecs commencèrent à cultiver l'art de monter à cheval, les Lacédémoniens continuèrent toujours de le négliger. A la bataille de Leuctres, leur cavalerie étoit encore très-mauvaise, selon Xénophon (2) : elle ne commença à devenir bonne, à ce que nous apprend cet historien (3), qu'après avoir été mêlée avec la cavalerie étrangère ; ce qui arriva au temps d'Agésilaüs. Ce prince étant passé dans l'Asie mineure pour faire la guerre au roi de Perse, n'avoit point mené de cavalerie avec lui (4) ; mais comme il sentit bientôt le besoin qu'il en avoit, il leva parmi les Grecs asiatiques un corps de quinze cents chevaux, avec lequel il repassa dans la Grèce, et qui rendit de grands services aux

1 Pausan. 5, 394.
2 Xenoph. hist. Græc. 6, 596.
3 Idem. Hipparch. p. 971.
4 Xenoph. hist. 3, 499. Agesil. 654.

Lacédémoniens; car les Grecs avoient alors en général si peu de cavalerie, que ces quinze cents chevaux faisoient un corps considérable. A la bataille de Marathon et à celle de Platée (1), les Grecs n'avoient point de cavalerie, parce que la Thessalie, d'où ils la tiroient, étoit alors entre les mains des Perses : à la bataille de Platée, leur armée étoit cependant forte de cent dix mille hommes. Dans la guerre du Péloponnèse, on voit de la cavalerie dans les armées grecques; mais en si petit nombre, qu'elle en faisoit à peine la trentième ou même la quarantième partie. Cette cavalerie, tirée de la Thessalie, recevoit une solde si considérable, que les républiques grecques, qui n'étoient pas riches, n'en pouvoient entretenir des corps un peu nombreux. Xénophon, proposant dans un ouvrage des moyens de lever et d'entretenir à Athènes de la cavalerie nationale, assure que, par son projet, un corps de

1 Herod. 6, 112; 9, 128.

mille chevaux coûtera moins à l'état que ne font deux cents hommes de cavalerie étrangère (1).

Les chevaux étoient rares et d'un très-grand prix dans la Grèce, dont le terrein, en général sec et aride, ne leur est pas favorable. On n'avoit jamais vu de chevaux sauvages dans la Grèce, comme le remarque Pline (*28*, *10*), et ils y avoient tous été amenés de dehors: aussi voyons-nous dans Hérodote (*1*, *78*), que suivant les principes de l'art augural des Telmisses, les chevaux désignoient dans les prodiges, des étrangers et des hommes venus d'un autre pays. Dans les anciens poètes (2), on voit que les chevaux étoient extrêmement chers, et que tous ceux qui avoient quelque célébrité, étoient regardés comme des présens de Neptune; ce qui, dans leur langage figuré, signifie qu'ils avoient été amenés par mer des côtes de la Lybie et de l'Afrique.

1 Hipparch. p. 971

2 Hom. Iliad. 23, 277. Pindar. Olymp. 5, &c.

Les races de chevaux transportés dans la Grèce, y dégénéroient bientôt faute de pâturage convenable, comme il arrive toujours aux chevaux étrangers qui passent dans un climat différent du leur. Il falloit renouveler continuellement les étalons, et les tirer à grands frais des pays dont ces races étoient originaires; ce qui engageoit à des dépenses que peu de gens étoient en état de soutenir. La Thessalie étoit le seul pays propre à nourrir des chevaux; mais on peut juger, par la solde que l'on donnoit aux cavaliers thessaliens, quelle étoit, malgré tous les avantages de ce pays, la cherté des chevaux que l'on y élevoit.

Hérodote (*8, 137*), en racontant l'histoire des premiers commencemens du royaume de Macédoine, par Perdiccas, descendu d'Hercule, par Caranus, frère de Phidon, parle de la cavalerie du roi de *Lebœa* dans ce même pays; mais ce Perdiccas étant seulement le septième avant Alexandre, contemporain de Da-

rius, comme M. Dodwel l'a montré, il a commencé vers l'an 708 (1), et près de 40 ans après la première guerre de Messène, dans laquelle il y avoit déjà de la cavalerie ; ainsi cette époque ne change rien à ce que j'ai déjà établi.

Je serois cependant fort porté à croire que la Macédoine est le pays de la Grèce où l'usage de la cavalerie a commencé, et que c'est de là qu'il a passé dans la Thessalie, d'où il s'est répandu dans le reste de la Grèce méridionale. Les Macédoniens qui ne faisoient point partie des *Hellènes* ou des Grecs proprement dits, étoient Thraces d'origine, mêlés avec les nations illyriennes et sarmatiques de la Pæonie ou Pannonie, dont les vallées communiquoient avec les plaines de la Macédoine : ces nations sarmatiques, et peut-être même les Thraces, qui étoient Mysiens et Gètes d'origine, c'est-à-dire, des espèces de Sarmates, sortoient d'un pays rempli de chevaux

1 Annal. Thucyd. p. 92.

sauvages, et où l'usage de l'équitation étoit extrêmement ancien.

J'avoue que ce ne sont là que des conjectures, qui, quoique probables, n'établissent rien de certain, et c'est pour cela que je ne me suis point engagé à décider la question. L'usage de l'équitation s'est sans doute introduit en même temps en différens endroits de la Grèce, et s'est trouvé établi par-tout presque en même temps, ce qui a empêché qu'aucune nation n'ait pu s'attribuer l'honneur de cet établissement, et que l'on ait pensé à en marquer l'époque précise. Ce changement s'est fait d'ailleurs dans un temps dont l'histoire nous est absolument inconnue, où les écrivains étoient extrêmement rares, et dont il ne nous reste plus de monumens. L'irruption des Doriens de Thessalie sous la conduite des Héraclides, un siècle après la prise de Troye, jeta la Grèce dans un état de barbarie et d'ignorance, à-peu-près pareil à celui où l'invasion des Normands

jeta la France sur la fin du neuvième siècle. Ces Doriens, grossiers et féroces, exterminèrent ou chassèrent presque tous les anciens habitans du Péloponnèse et d'une partie de l'Attique; ils détruisirent la plupart des anciennes villes, et en fondèrent de nouvelles, dont les citoyens ignoroient les lettres et négligeoient les arts, ne s'occupant que de l'agriculture et que de l'art militaire. Ceux des anciens habitans qui restèrent dans le pays, furent réduits en esclavage; les autres, obligés de chercher de nouvelles demeures, allèrent s'établir dans les îles et sur les côtes de l'Asie mineure, où les soins de leur établissement et de leur défense contre les anciens habitans, les empêchèrent pendant long-temps de songer à cultiver les sciences. Ils ne les négligèrent cependant pas tout-à-fait, et la fertilité des pays qu'ils habitoient leur ayant bientôt procuré l'aisance et le repos qui font fleurir les lettres chez les nations ingénieuses, ce fut chez eux que

l'on vit ces premiers écrivains dont nous connoissons aujourd'hui les ouvrages. Ce fut de ces mêmes colonies asiatiques que les lettres repassèrent dans la Grèce européenne, et commencèrent à en bannir la barbarie, qui régna jusqu'au siècle de Solon, de Pisistrate, et de ces hommes célèbres que les Grecs honorèrent du nom de *Sages*, pour marquer l'admiration qu'ils avoient pour leur savoir.

Il n'est pas étonnant que nous ne puissions maintenant déterminer l'époque d'un usage établi pendant des siècles d'ignorance, dans une nation éteinte depuis long-temps, et dont il ne nous reste que peu d'écrits. Combien y a-t-il aujourd'hui d'usages universellement reçus parmi nous, et que l'on sait n'être pas extrêmement anciens, dont il nous est presque impossible de fixer l'époque? A-t-on déterminé celle des moulins à vent, des horloges à roues, de la boussolle, de l'artillerie et des lunettes? On dispute même encore sur celle de l'im-

pression, quoique les productions de ce dernier art portent presque toutes leur date avec elles.

Si nous connoissions le temps et le pays de ce Sarmènes dont parle Pline (*34, 8*), qui avoit écrit le premier sur l'art équestre, et dont le sculpteur Démétrius avoit fait la statue en bronze, ou si nous avions l'ouvrage de ce Simon que cite Xénophon (1), on pourroit peut-être dire quelque chose de plus précis sur l'époque de l'équitation dans la Grèce, sur le temps des inventeurs de cet art, et sur le pays dans lequel il fut cultivé d'abord; car ce sont là des choses sur lesquelles, je le répète encore, je n'ai rien trouvé dans les anciens qui pût me satisfaire moi-même.

On sera sans doute surpris de voir que l'équitation, inconnue si long-temps aux Grecs, ait été cultivée de si bonne heure dans l'Italie, et que dès le temps de Romulus elle ait été si commune, que les écrivains latins et grecs, en parlant de

1 Xenoph. Hippic. pag. 932.

l'établissement que ce prince fit du corps des trois cents cavaliers *célères*, qui donna naissance à l'ordre des cavaliers ou *chevaliers romains*, ne disent rien de la nouveauté de l'équitation; mais la surprise cessera, si l'on fait réflexion que les peuples du Latium et les Romains, qui en étoient une colonie, étoient descendus des anciens Pélasges, sortis de l'Arcadie et de la Thessalie quelques siècles avant la guerre de Troye, et que ces Pélasges avoient trouvé l'Italie habitée par des peuples sortis de pays où l'art de l'équitation étoit ancien, et d'où ils l'avoient apporté avec eux.

Les Aborigènes, ou anciens habitans de l'Italie, étoient de deux sortes, parce que ce pays séparé en deux suivant sa longueur par la chaîne de l'Apennin, avoit été peuplé par des nations de deux espèces différentes. La partie située au midi de l'Apennin, le long de la Méditerranée, avoit été occupée dans les premiers temps par les Sicules, nation ibé-

rienne ou espagnole (1), qui s'étendoit depuis les Alpes, ou même depuis les Pyrénées, jusqu'à l'extrémité orientale de l'Italie, et qui avoit passé de là dans les îles de Corse et de Sicile, où ils conservoient encore au temps de Thucydide (6, 411), et même de Sénèque (2), des marques certaines de leur origine espagnole.

La cavalerie ibérienne a toujours été très-célèbre, à cause des races excellentes de chevaux que ce pays nourrit. Ces races étoient naturelles dans ce pays; et dans le temps d'Auguste, on trouvoit encore des chevaux sauvages dans les forêts de la Celtibérie (3). Les colonies ibériennes qui se répandirent de proche en proche dans la partie méridionale de la Gaule et de l'Italie, y conduisirent des chevaux, et ces animaux se multiplièrent et se conservèrent aisément sans

1 Dionys. Halicarn. Ant. Rom. 1, passim.

2 Senec. Consolat.

3 Strab. 31, 163.

dégénérer, sur-tout dans ce dernier pays, qui fournit encore des chevaux très-estimés (1).

A l'égard des pays situés au nord de l'Apennin, ils avoient été habités d'abord par des colonies venues de l'Illyrie, dont les peuples étoient d'origine Sarmatique, et sortoient des pays situés au nord du Danube, où, comme nous l'avons vu, les chevaux, et l'art de les monter, étoit une chose extrêmement commune. Les *Peligni*, et ceux du *Picenum*, conservoient encore, dans les derniers temps, des marques de leur origine Sarmatique (2). Ces premières colonies avoient été détruites, ou du moins dispersées par les nations celtiques et germaniques de la Rhætie et de la Vindélicie, qui s'étoient emparées de la partie voisine du Pô. Mais ces nations germaniques sortoient, de même que les autres, d'un

1 Les chevaux du royaume de Naples.

2 Plin. 3, 13, 14. Fest. Peligni.

pays où les chevaux n'étoient pas mo
communs que dans l'Ibérie.

Pline (*8*, *15*) nous apprend qu'en g
néral, de son temps, la Germanie et
partie septentrionale de l'Europe, ét
remplie de chevaux sauvages; et St
bon (*4*, *207*) assure que la Vindéli
en particulier, de même que les pays
tués entre le Rhin et le Danube, en no
rissoit un grand nombre. Les races q
ces colonies germaniques et celtiq
avoient conduites avec elles dans l'It
y avoient si bien réussi, que les cheva
des Hénètes ou Vénètes, voisins des A
pes, étoient devenus très-célèbres d
la Grèce, et y avoient remporté p
sieurs fois le prix aux jeux olym
ques (1).

On conçoit aisément par-là comb
les chevaux, et l'art de les monter,
voit être commun au temps de Romul
et on ne sera plus surpris de voir
n'ayant, au temps de la fondation d

1 Strab. 5, 212.

nouvelle ville, qu'un corps de trois mille hommes de pied, il eût un corps de cavalerie de trois cents hommes, qui égaloit la dixième partie de son infanterie; au lieu que la cavalerie des armées grecques en faisoit ordinairement la trentième, et quelquefois la quarantième partie.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'ancienneté de l'équitation; comme mon objet est d'en chercher l'époque dans la Grèce, ce que je pourrois dire de l'ancienneté de son usage chez des nations que les Grecs n'ont connues que fort tard, et avec lesquelles ils n'ont point eu de commerce dans les premiers temps, comme les Arabes, les Syriens, les peuples d'Afrique, &c. seroit inutile dans la question présente, et entraîneroit un détail qui demanderoit lui seul une dissertation aussi étendue que celle-ci.

L'ORIGINE

L'ORIGINE DU JEU DES ÉCHECS.

Le jeu des échecs est de tous les jeux où l'esprit seul a part, le plus combiné, le plus savant, et celui dans lequel l'étendue et la force de ce même esprit peut se faire plus aisément remarquer.

Chaque joueur a seize pièces partagées en six ordres, dont les noms, les marches et la valeur sont différentes. On les place en deux lignes de huit pièces chacune, sur un échiquier divisé en soixante-quatre cases ou carrés, qui ne peuvent contenir qu'une pièce à-la-fois. Chaque joueur a une pièce unique qu'on nomme le roi; de la conservation ou de la perte de cette pièce dépend le sort de la partie. Elle ne peut être prise tant qu'il lui reste

quelque moyen de parer les coups qu'on lui porte. La surprise n'a point lieu à son égard dans cette guerre : on l'avertit du danger où elle est par le terme d'*échec*, et par-là on l'oblige à changer de place, s'il lui est possible, afin de se garantir du péril qui l'a menacée. S'il ne lui reste aucun moyen de l'éviter, alors elle tombe entre les mains de l'ennemi qui l'attaquoit, et par la prise du roi la partie est décidée ; ce que l'on exprime par les mots d'*échec et mat*.

Telle est l'idée générale du systême de ce jeu. Son excellence a porté plusieurs écrivains à en chercher l'origine ; mais malgré l'érudition grecque et latine qu'ils ont répandue avec profusion sur cette matière, ils y ont porté si peu de lumière, que la carrière est encore ouverte à de nouvelles conjectures. C'est ce qui a déterminé M. Fréret à proposer les siennes à la compagnie ; et comme ce fut dans une assemblée extraordinaire que l'académie tint en présence du roi, il

renvoya à un autre temps le détail et la discussion des preuves sur lesquelles ces conjectures sont fondées.

Plusieurs savans ont cru qu'il falloit remonter jusqu'au siège de Troye, pour trouver l'origine du jeu des échecs. Ils en ont attribué l'invention à Palamède, ce capitaine grec qui périt par les artifices d'Ulysse. D'autres rejettant cette opinion, qui est en effet destituée de tout fondement, se sont contentés d'assurer que le jeu des échecs avoit été connu des Grecs et des Romains, et que nous le tenions d'eux. Mais les jeux des *soldats latrunculi*, des jetons *calculi* et *scrupuli*, qu'ils prennent pour celui des échecs, n'ont aucune ressemblance avec ce jeu dans les choses qui en constituent l'essence, et qui distinguent les échecs de tous les autres jeux de *dames*, de *merelles*, de *jetons*, &c. avec lesquels ils le confondent.

Les premiers auteurs qui aient incontestablement parlé des échecs dans l'occi-

dent, sont nos vieux romanciers, ou les écrivains de ces fabuleuses histoires des chevaliers de la table ronde, et des braves de la cour du roi Artus, des douze pairs de France, et des paladins de l'empereur Charlemagne.

Il faut même observer que ceux de ces romanciers qui ont parlé des Sarrasins, les représentent souvent comme très-habiles à ce jeu. La princesse Anne Comnène, dans la vie de son père Alexis Comnène, empereur de Constantinople dans le douzième siècle, nous apprend que le jeu des échecs qu'elle nomme *Zatrikion*, a passé des Persans aux Grecs. Ainsi ce sont les écrivains orientaux qu'il faut consulter sur l'origine de ce jeu.

Les Persans conviennent qu'ils n'en sont pas les inventeurs, et qu'ils l'ont reçu des Indiens qui le portèrent en Perse pendant le règne du grand Cosroës. D'un autre côté, les Chinois à qui le jeu des échecs est connu, et qui le nomment le jeu de l'éléphant, reconnoissent

aussi qu'ils le tiennent des Indiens, de qui ils l'ont reçu dans le sixième siècle (1). Le *Haïpiene*, ou grand Dictionnaire Chinois, dit que ce fut sous le règne de *Vouti*, vers l'an 537 de J. C., et par-là on ne peut douter que ce ne soit dans les Indes que ce jeu a été inventé; c'est de-là qu'il a été porté dans l'orient et dans l'occident.

Les circonstances que les écrivains Arabes racontent de la manière dont ce jeu fut inventé aux Indes, et porté ensuite en Perse, méritent quelque attention.

Au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne, il y avoit dans les Indes un prince très-puissant, dont les états étoient situés vers l'embouchure du Gange. Il prenoit le titre fastueux de roi des Indes; son père avoit contraint un grand nombre de souverains de lui payer un tribut et de se soumettre à son empire. Le jeune monarque oublia bientôt que les rois doivent être les pères de

1 Au mot *Stanghki*.

leurs peuples; que l'amour des sujets pour leur roi est le seul appui solide du trône; que cet amour seul peut attacher véritablement les peuples au prince qui les gouverne, et dont ils font toute la force et toute la puissance; qu'un roi sans sujets ne porteroit qu'un vain titre, et n'auroit aucun avantage réel sur les autres hommes.

Les Brahmines et les Rajals, c'est-à-dire, les prêtres et les grands, représentèrent toutes ces choses au roi des Indes; mais enivré de l'idée de sa grandeur, qu'il croyoit inébranlable, il méprisa leurs sages représentations. Les plaintes et les remontrances ayant continué, il s'en trouva blessé, et pour venger son autorité qu'il crut méprisée de ceux qui osoient désapprouver sa conduite, il les fit périr dans les tourmens.

Cet exemple effraya les autres; on garda le silence, et le prince abandonné à lui-même, et, ce qui étoit encore plus dangereux pour lui et plus terrible pour

ses peuples, livré aux pernicieux conseils des flatteurs, se porta bientôt aux derniers excès. Les peuples accablés sous le poids d'une tyrannie insupportable, témoignèrent hautement combien leur étoit devenue odieuse une autorité qui n'étoit plus employée qu'à les rendre malheureux.

Les princes tributaires, persuadés qu'en perdant l'amour de ses peuples le roi des Indes avoit perdu tout ce qui faisoit sa force, se préparoient à secouer le joug, et à porter la guerre dans ses états. Alors un Brahmine ou philosophe Indien, nommé *Sissa*, fils de *Daher*, touché des malheurs de sa patrie, entreprit de faire ouvrir les yeux au prince sur les funestes effets que sa conduite alloit produire. Mais instruit par l'exemple de ceux qui l'avoient précédé, il sentit que sa leçon ne deviendroit utile que quand le prince se la donneroit à lui-même, et ne croiroit point la recevoir d'un autre. Dans cette vue il imagina le jeu des échecs, où le

roi, quoique la plus importante de toutes les pièces, est impuissant pour attaquer et même pour se défendre contre ses ennemis, sans le secours de ses sujets et de ses soldats.

Le nouveau jeu devint bientôt célèbre ; le roi des Indes en entendit parler, et voulut l'apprendre. Le Brahmine *Sissa* fut choisi pour le lui enseigner ; et sous prétexte de lui en expliquer les règles, et de lui montrer avec quel art il falloit employer les autres pièces à la défense du roi, il lui fit appercevoir et goûter des vérités importantes qu'il avoit refusé d'entendre jusqu'alors. Le prince, né avec de l'esprit et des sentimens vertueux que les maximes des courtisans n'avoient pu étouffer, se fit l'application des leçons du Brahmine, et comprenant que l'amour des peuples pour leur roi fait toute sa force, il changea de conduite, et par-là prévint les malheurs qui le menaçoient.

Le prince sensible et reconnoissant

laissa au Brahmine le choix de la récompense. Celui-ci demanda qu'on lui donnât le nombre de grains de bled que produiroit le nombre des cases de l'échiquier; un seul pour la première; deux pour la seconde; quatre pour la troisième, ainsi de suite en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième.

Le roi, étonné de la modicité apparente de la demande, l'accorda sur le champ et sans examen; mais quand ses trésoriers eurent calculé, ils trouvèrent que le roi s'étoit engagé à une chose pour laquelle tous ses trésors ni ses vastes états ne suffiroient point (1). Alors le Brahmine se servit de cette occasion pour lui faire sentir combien il importe aux rois de se tenir en garde contre ceux qui les entourent, et combien ils doivent craindre que l'on n'abuse de leurs meilleures intentions.

1 On a évalué la somme de ces grains de blé à 16384 villes, dont chacune contiendroit 1024 greniers, dans chacun desquels il y auroit 174762 mesures, et dans chaque mesure 32768 grains.

Le jeu des échecs ne demeura pas longtemps renfermé dans l'Inde, il passa dans la Perse pendant le règne de Gosroës; mais avec des circonstances singulières, que les historiens Persans nous ont conservées (1), et qui nous montrent qu'on le regardoit comme étant destiné à servir dans tous les pays à instruire les rois en les amusant, comme le signifioit le nom de *schatrengi* ou *schatrak* qu'on lui donna, *le jeu du roi* ou *schah*. Les Grecs en firent celui de *zatrikion*, et les Espagnols, à qui les Arabes l'ont porté, l'ont changé en celui de *axadres* ou *al Xadres*.

Les Latins le nommèrent *scaccorum ludus*, d'où est venu l'italien *scacchi*: nos pères s'éloignèrent moins de la prononciation orientale, en le nommant le jeu des *échecs*, c'est-à-dire, *du roi*. *Schah* en persan, *schek* en arabe, *roi* ou *seigneur*. On conserva le terme d'*échec*, que l'on emploie pour avertir le roi ennemi de se garantir du danger auquel il est exposé.

1 Texeira, Historia de los Reyes de Persia.

Celui d'*échec et mat* vient du persan *schak-mat, le roi est pris*, et c'est la formule usitée pour avertir le roi ennemi qu'il ne peut plus espérer de secours.

Les noms de plusieurs des pièces de ce jeu, qui n'ont de signification raisonnable que dans les langues de l'orient, confirment l'opinion proposée sur son origine orientale. La seconde pièce des échecs après le roi, est nommée aujourd'hui *reine* ou *dame*; mais elle n'a pas toujours porté ce nom. Dans des vers latins du XII[e] siècle elle est nommée *fercia* (1). Nos vieux poètes françois, comme l'auteur du roman de la Rose, et le traducteur du poëme de la Vieille, nomment cette pièce *fierce*, *fierche* et *fierge*. Ces mêmes termes se trouvent employés dans plusieurs anciens traités manuscrits du jeu des échecs qui sont à la bibliothèque nationale (2).

1 Hidde, de Ludis Orientalium.

2 Bibliot. nationale, MSS. 7197, 7198, 7199, 7102, 7603, 7604, 7605.
Voyez les Echecs d'Amour, MSS. 6808, 7510.
Jeu des Echecs, 7918.

Le roman de la Rose s'exprime ainsi :

Car on n'have (1) pas les garçons,
Fols, chevaliers, fierges ni rocs.

Le traducteur du poëme de la Vieille dit en décrivant les échecs :

En deux parts voir y pourrés (2)
Roi, roc, chevalier et auphin,
Fierge et peon, &c.

et il dit ailleurs :

La royne que nous nommons fierge,
Tient de Venus, et n'est pas vierge,
Aimable est, et amoureuse, &c.

Ces mots de *fierge*, *fierche* et *fierce* ou *fiercia*, sont des corruptions du latin *fercia*, qui lui-même vient du persan *ferz* ou *ferzin*, qui est en Perse le nom de cette pièce, et signifie un ministre d'état, un visir.

Du latin *fercia*, nous avons fait *fierce* et *fierge*, par un changement semblable

1 Ne salue pas, n'avertit pas, ne dit pas échec aux garçons, aux pions, &c.

2 MSS. de la Bibl. nationale, F°. N°. 7235.

à celui qui, du mot *feretrum*, cercueil, a fait le vieux mot françois de *fiertre* ou *fierte*, que nous employons encore pour les châsses de quelques saints.

Du nom de *fierge* on a fait celui de *vierge*, *virgo*, et puis celui de *dame* et de *reine*. Le goût dans lequel on étoit de *moraliser* toutes sortes de sujets dans les XII et XIIIe siècles, fit regarder le jeu des échecs comme une image de la vie humaine : de-là vinrent tous ces écrits en diverses langues, dont quelques-uns ont été imprimés, mais dont un très grand nombre est demeuré manuscrit dans les bibliothèques. Dans ces écrits on compare les différentes conditions avec les pièces du jeu des échecs, et l'on tire de leur marche, de leur nom, et de leur figure, des occasions de moraliser sans fin à la manière de ces temps-là. On se persuada bientôt que le tableau de la vie humaine, *speculum vitæ humanæ*, en seroit une image imparfaite, si l'on n'y trouvoit une femme ; ce sexe joue un rôle trop

important pour qu'on ne lui donnât pas une place dans le jeu : ainsi l'on changea le ministre ou *ferz* en reine ; la ressemblance des mots de *fiérge* et de *vierge*, rendit facile un changement qui sembloit d'autant plus raisonnable, que cette pièce est placée aux côtés du roi, et que dans les commencemens elle ne pouvoit s'en éloigner de plus de deux cases (1). *La reine ne va que de point en point comme le pion, n'étant pas convenable à femme d'aller en bataille pour la fragilité et la foiblesse de soi*, dit un auteur du temps de Philippe de Valois (2) : aussi cette pièce étoit-elle une des moins considérables des échecs, comme le reconnoissent les auteurs des deux anciens traités sur le jeu des échecs (3).

1 Le poëme de la Vieille dit : *Le roi, la fierge et le peon saillent un point, font un pas.*

2 Jean de Vignay, avant 1330. Mortalité des nobles hommes, ch. 19.

3 Ruy Lopes de Segura de la invention del juego del Axedres 4, 1661. En Alcala p. 19. Dominico Tarsia del inventione degli Scacchi Venise 8, cav. 15.

Cette contrainte dans laquelle étoit la dame des échecs déplut à nos pères ; ils la regardèrent comme une espèce d'esclavage plus convenable à la jalousie des Orientaux, qu'à cette liberté dont les femmes ont toujours joui parmi nous. On étendit donc la marche et les prérogatives de cette pièce ; et par une suite de la galanterie naturelle aux nations de l'occident, la dame devint la plus considérable pièce de tout le jeu.

Il y avoit cependant une absurdité dans cette métamorphose du *ferzine* ou visir en reine, et cette absurdité subsiste encore aujourd'hui, sans que l'on y fasse réflexion.

Lorsqu'un pion, c'est-à-dire, un simple soldat a traversé les bataillons ennemis, et qu'il a pénétré jusqu'à la dernière ligne de l'échiquier, non-seulement on lui permet de retourner en arrière, mais on lui donne encore la marche et les prérogatives de la dame.

Et quand le peon fait sa trache (1),
Si qu'il est au bout de l'estache (2)
Lors de fierge fait tout l'office,
Et est de pareil exercice.

n poète latin dit, en parlant du pion
ns les mêmes circonstances,

unc augmentatur, tunc fercia jure vocatur.

le *ferzine* ou la *fierge* est un visir, un
inistre d'état, un général d'armée, on
mprend aisément comment on peut
ever à ce rang un pion, ou un simple
ldat, pour récompenser la valeur avec
quelle il a percé les bataillons ennemis.
ais si la fierge est une dame, est la
ine, ou la femme du roi, par quelle
zarre métamorphose le pion change-t-il
sexe, et devient-il femme, de soldat
'il étoit auparavant, et comment lui
t-on épouser le roi, pour récompense

Poëme de la Vieille. *Trache* pour *trace*, mar-
, chemin.

Barrière, d'où est venu le mot d'*estaccade*,
toc, *bâton*, *pieu*.

de la valeur dont il a donné des marques? Il ne faudroit que cette seule absurdité pour prouver que la seconde pièce des échecs a été mal-à-propos nommée vierge ou reine.

La troisième pièce des échecs est le *fol* : chez les Orientaux, elle a la figure d'un éléphant, et elle en porte le nom, *fil*. De ce nom on avoit formé celui d'*Alphillus*, employé par d'anciens poètes latins, et dont nos poètes françois avoient fait *auphin* et *dauphin* : les Espagnols le nommoient *delfil* et *arfil* ; mais dans la suite ils ont changé ce nom en celui d'*alferez*, et les Italiens en celui d'*alfière*, sergent de bataille. L'auteur du roman de la Rose donne cependant le nom de *fol* à cette pièce, et ce nom est demeuré en usage jusqu'à présent.

Les cavaliers, qui sont la quatrième pièce des échecs, ont la même figure et le même nom dans tous les pays ; celui que nous employons, est la traduction du nom que lui donnent les Arabes.

La cinquième pièce des échecs est nommée aujourd'hui *tour ;* on l'appeloit autrefois *rok*, d'où le terme de *roquer* nous est demeuré : cette pièce, qui entre dans les armoiries de quelques anciennes familles, y a conservé le nom de *roc*, et son ancienne figure, assez semblable à celle que lui donnent les Mahométans, dont les échecs ne sont pas figurés. Les Orientaux la nomment de même que nous, *rokh* (1), et les Indiens lui donnent la figure d'un chameau, monté d'un cavalier, l'arc et la flèche à la main. Le terme de *rok*, commun aux Persans et aux Indiens, signifie dans la langue de ces derniers, une espèce de chameau dont on se sert à la guerre, et que l'on place sur les aîles de l'armée en forme de cavalerie légère. La marche rapide de cette pièce qui saute d'un bout de l'échiquier à l'autre, convient d'autant mieux à cette idée, que dans les premiers temps elle étoit la seule pièce qui eût cette marche.

1 Hidde de ludis Orientalium.

Le roi, la dame et le pion ne faisoient qu'un pas, et le *fol* n'en faisoit que deux, de même que le cavalier, ne pouvant aller qu'à la troisième case, en comptant de celle qu'il quittoit. Le roc seul n'étoit point borné dans sa course; ce qui peut convenir à la légéreté du dromadaire, et nullement à l'immobilité des tours ou forteresses, dont nous avons cru que le *roc* portoit le nom.

La sixième ou dernière pièce est le pion ou le fantassin, qui n'a souffert aucun changement, et qui représente aux Indes, comme chez nous, les simples soldats dont l'armée est composée.

Les Chinois ont fait quelques changemens à ce jeu; ils y ont introduit de nouvelles pièces sous le nom de *canons* ou de *mortiers* : l'usage de l'artillerie et de la poudre étoit reçu chez eux, long-temps avant qu'il eût été découvert par les Européens. On peut voir le détail des règles de leurs échecs dans la relation de Siam de M. de la Loubère, et dans le livre de

Hidde, anglois, *de Ludis Orientalium.* Tamerlan y fit encore de plus grands changemens ; et par les pièces nouvelles qu'il imagina, et par la marche qu'il leur donna, il augmenta la difficulté d'un jeu déjà trop composé pour être regardé comme un délassement ; mais ces changemens n'ont pas été adoptés, et l'on est revenu à l'ancienne manière de jouer les échecs avec chacun seize pièces seulement, et sur un échiquier de soixante-quatre cases.

RELIGION
DES ANCIENS PEUPLES.

MYTHOLOGIE,
OU RELIGION DES GRECS.

Réflexions générales sur la nature de la religion des Grecs, et sur l'idée qu'on doit se former de leur Mythologie.

L'étude de la mythologie grecque, et la connoissance au moins superficielle de ces fictions sans nombre, qu'on regarde comme l'histoire des temps héroïques, est nécessaire aux poètes, aux peintres, et généralement à tous ceux dont l'objet

est d'embellir la nature, et de plaire à l'imagination. La Fable est le patrimoine des arts; c'est une source inépuisable d'idées ingénieuses, d'images riantes, de sujets intéressans, d'allégories, d'emblêmes, dont l'usage plus ou moins heureux dépend du goût et du génie. Tout agit, tout respire dans ce monde enchanté, où les êtres intellectuels ont des corps, où les êtres matériels sont animés, où les campagnes, les forêts, les fleuves, les élémens ont leurs divinités particulières. Personnages chimériques; mais le rôle qu'ils jouent dans les ouvrages des anciens poètes, et les fréquentes allusions des poètes modernes, les ont presque réalisés pour nous. Nos yeux y sont familiarisés au point que nous avons peine à les regarder comme des êtres imaginaires. On se persuade que leur histoire est le tableau défiguré des événemens du premier âge : on veut y trouver une suite, une liaison, une vraisemblance qu'elle n'a pas. La critique croit faire assez de

dépouiller les faits de cette espèce d'un merveilleux souvent absurde, et d'en sacrifier les détails pour en conserver le fond. Il lui suffit d'avoir réduit les dieux au simple rang de héros, et les héros au rang des hommes, pour se croire en droit de défendre leur existence, quoiqu'il soit aisé de prouver que de tous les dieux du paganisme, Hercule, Castor et Pollux sont *les seuls* qui aient été véritablement des hommes. Evhémère, auteur de cette hypothèse, qui sappoit les fondemens de la religion populaire en paroissant l'expliquer, eut dans l'antiquité même un grand nombre de partisans; et la foule des modernes s'est rangée de son avis. Presque tous nos mythologistes, peu d'accord entre eux à l'égard des explications de détail, se réunissent en faveur d'un principe que la plupart supposent comme incontestable. C'est le point commun d'où ils partent; et leurs systêmes, malgré les contrariétés qui les distinguent, sont tous des édifices construits sur la même base,

avec les mêmes matériaux combinés différemment. Par-tout on voit dominer l'Evhémérisme, commenté d'une manière plus ou moins plausible.

Il faut avouer que cette réduction du merveilleux au naturel, est une des clefs de la mythologie grecque; mais cette clef n'est ni la seule, ni la plus importante. Les Grecs, dit Strabon (*X, 474*), étoient dans l'usage de proposer sous l'enveloppe des fables et des allégories, les idées qu'ils avoient, non-seulement sur la physique et sur les autres objets relatifs à la nature et à la philosophie, mais encore sur les faits de leur ancienne histoire.

Ce passage indique une différence essentielle entre les diverses espèces de fictions qui formoient le corps de la Fable. Il en résulte que les unes avoient rapport à la physique générale; que les autres exprimoient des idées métaphysiques par des images sensibles; que plusieurs enfin conservoient quelques traces des premières traditions. Celles de cette troisième classe

classe étoient les seules historiques; et ce sont les seules qu'il soit permis à la saine critique de lier avec les faits connus des temps postérieurs. Elle peut et doit y rétablir l'ordre, y chercher un enchaînement conforme à ce que nous savons de certain ou de vraisemblable sur l'origine et le mélange des peuples; en dégager le fonds des circonstances étrangères qui l'ont dénaturé d'âge en âge; l'envisager, en un mot, comme une introduction à l'histoire de l'antiquité. Les fictions de cette classe ont un caractère propre, qui les distingue de celles dont le fonds est mystagogique ou philosophique. Ces dernières, assemblage confus de merveilles et d'absurdités, doivent être reléguées dans le chaos d'où l'esprit de système a prétendu vainement les tirer. Elles peuvent de là fournir aux poètes des images et des allégories. D'ailleurs le spectacle qu'elles offrent à nos réflexions, tout étrange qu'il est, nous instruit par sa bizarrerie même. On y suit la marche de

l'esprit humain; on y découvre la trempe du génie national des Grecs. Ils eurent l'art d'imaginer, le talent de peindre, et le bonheur de sentir; mais par un amour déréglé d'eux-mêmes et du merveilleux, ils abusèrent de ces heureux dons de la nature. Vains, légers, voluptueux et crédules, ils adoptèrent, aux dépens des mœurs et de la raison, tout ce qui pouvoit autoriser la licence, flatter l'*orgueil*, et donner carrière aux spéculations métaphysiques. La nature du polythéisme, tolérant par essence, permettoit l'introduction des cultes étrangers; et bientôt ces cultes, naturalisés dans la Grèce, s'incorporoient aux rites anciens. Les dogmes et les usages confondus ensemble, formoient un tout dont les parties, originairement peu d'accord entre elles, n'étoient parvenues à se concilier qu'à force d'explications et de changemens faits de part et d'autre. Les combinaisons, par-tout arbitraires et susceptibles de variétés sans nombre, se diversifioient, se

multiplioient à l'infini suivant les lieux, les circonstances et les intérêts. Les révolutions successivement arrivées dans les différentes contrées de la Grèce, le mélange de ses habitans, la diversité de leur origine, leur commerce avec les nations étrangères, l'ignorance du peuple, le fanatisme et la fourberie des prêtres, la subtilité des métaphysiciens, le caprice des poètes, les méprises des étymologistes, l'hyperbole si familière aux enthousiastes de toute espèce, la singularité des cérémonies, le secret des mystères, l'illusion des prestiges, tout influoit à l'envi sur le fonds, sur la forme, sur toutes les branches de la mythologie. C'étoit un champ vague, mais immense et fertile, ouvert indifféremment à tous, que chacun s'approprioit, où chacun prenoit à son gré l'essor, sans subordination, sans concert, sans cette intelligence mutuelle qui produit l'uniformité. Chaque pays, chaque territoire avoit ses dieux, ses erreurs, ses pratiques religieuses, comme

ses loix et ses coutumes. La même divinité changeoit de noms, d'attributs, de fonctions en changeant de temple; elle perdoit dans une ville ce qu'elle avoit usurpé dans une autre. Tant d'opinions diverses, en circulant de lieux en lieux, en se perpétuant de siècles en siècles, s'entrechoquoient, se mêloient, se séparoient ensuite pour se rejoindre plus loin; et tantôt alliées, tantôt contraires, elles s'arrangeoient réciproquement de mille et mille façons différentes: comme la multitude des atomes éparse dans le vuide se distribue, suivant Epicure, en corps de toute espèce, composés, organisés, détruits par le hasard.

Ce tableau, dont il seroit aisé de justifier chaque trait par une multitude d'exemples, suffit pour montrer qu'on ne doit pas, à beaucoup près, traiter la Mythologie comme l'Histoire; que prétendre y trouver par-tout des faits, et des faits liés ensemble et revêtus de circonstances vraisemblables, ce seroit substi-

tuer un nouveau système historique à celui que nous ont transmis, sur le premier âge de la Grèce, des écrivains tels qu'Hérodote et Thucydide, témoins plus croyables, lorsqu'ils déposent des antiquités de leur nation, que des mythologues modernes à leur égard, compilateurs sans critique et sans goût, ou même que des poètes dont le privilége est de feindre sans avoir l'intention de tromper.

La Fable n'est point un tout composé de parties correspondantes: c'est un corps informe, irrégulier, mais agréable dans les détails; c'est le mélange confus des songes de l'imagination, des rêves de la philosophie, et des débris de l'ancienne histoire. L'analyse en est impossible: du moins ne parviendra-t-on jamais à une décomposition assez savante pour être en état de démêler l'origine de chaque fiction, moins encore celle de tous les détails dont chaque fiction est l'assemblage. La Théogonie d'Hésiode et d'Homère est le fonds sur lequel ont travaillé

depuis tous les théologiens du paganisme, c'est-à-dire, les prêtres, les poètes et les philosophes. Mais à force de surcharger ce fonds, et de le défigurer même en l'embellissant, ils l'ont rendu méconnoissable; et faute de monumens, nous ne pouvons déterminer avec précision ce que la Fable doit à tel ou tel poète en particulier; ce qui en appartient à tel ou tel peuple, à telle ou telle époque.

Mais ce qu'on entreprendroit en vain par rapport à la mythologie entière, peut s'exécuter avec succès à l'égard de quelques points où la vérité se trouve jointe à la Fable, de manière qu'on peut encore aujourd'hui les démêler l'une de l'autre. Quelques principes simples, mais lumineux, nous servent à distinguer l'histoire des dieux de la Grèce d'avec leur légende. M. Fréret, qui, dans ses recherches sur la mythologie, avoit pour but principal la connoissance des antiquités historiques, ne s'est jamais écarté de ces

principes, dont il a fait l'application à quelques-unes des opinions religieuses des Grecs. Tel est entre autres le culte de Bacchus, qui fait le sujet d'une de ses dissertations. Il avoit examiné dans le même esprit tout ce qui concerne les Cyclopes, les dactyles Idéens, les Telchines, les Curètes, les Corybantes et les Cabires. Avant que d'exposer ses vues sur chacun de ces points, qui feront la matière d'autant d'articles séparés, dont celui-ci n'est que le préliminaire, nous renvoyons le lecteur à ce qu'il dit sur le système de la religion grecque, dans le Mémoire que nous venons de citer; et ce que nous ajouterons ici n'en sera que le supplément.

Le systême de la religion a changé plusieurs fois dans la Grèce. Le culte des anciennes divinités y fut comme aboli pour faire place à celui des nouveaux dieux, qui se remplaçoient à l'insu d'eux-mêmes et de leurs adorateurs, par des échanges et des usurpations réciproques.

L'histoire de ces changemens, présentée sous des allégories, et chargée de circonstances poétiques, prit insensiblement la forme d'une histoire des dieux eux-mêmes, considérés comme des rois ou comme des personnages réels qui se seroient enlevés tour à tour l'empire de l'Univers. Telle est l'idée que nous donne la Théogonie d'Hésiode, le plus ancien monument de la tradition religieuse des Grecs, et qui fut, avec les poëmes d'Homère, la source de toutes leurs opinions théologiques; du moins c'est ainsi que l'envisageoit Hérodote (*l. II, c. 53*), qui nous assure que les ouvrages attribués à des poètes plus anciens qu'Homère et Hésiode, ont été composés dans des siècles postérieurs.

Cet historien établit un principe qui peut donner le dénouement d'une partie des difficultés qu'on rencontre dans l'histoire de la religion grecque (1). C'est que le culte des différentes divinités ne s'é-

1 Herod. l. II, c. 146.

tant pas établi dans un seul et mêm temps chez les Grecs, on a pris dans l suite les diverses époques de ces établi semens successifs pour celles de la nai sance des divinités mêmes. Il est vr qu'Hérodote attribue cette opinion au prêtres égyptiens : mais c'est un to qu'il étoit obligé de prendre, parce qu' avoit des ménagemens à garder avec ceu pour lesquels il écrivoit. On ne peut dou ter qu'il n'adoptât lui-même le sentimen des prêtres qu'il faisoit parler; car il n néglige rien pour l'établir, et sur-tout s'attache à faire valoir une preuve q paroît décisive.

Les Grecs, dit-il en substance, adoren trois divinités dont le culte leur est ven d'Egypte; Bacchus, qui est le mên qu'Osiris, Hercule et Pan. De la nai sance de Bacchus au temps où j'écris, compte mille soixante ans; de celle d'H cule neuf cents ans; et seulement h cents de celle de Pan, qu'on place temps de la guerre de Troie. Mais

Egypte on donne des époques toutes différentes à ces trois divinités. Pan est le plus ancien, et ce fut un des huit dieux qui régnèrent d'abord sur l'Egypte (1). Hercule étoit un des douze qui succédèrent aux huit de la première classe, et il avoit précédé le règne d'Amasis de dix-sept mille ans. Bacchus ou Osiris étoit *un* des dieux de la troisième classe qui régnèrent après ceux de la seconde; *on* le supposoit antérieur de quinze mille ans au règne d'Amasis. Comment est-il arrivé, disoient les prêtres d'Egypte, que de ces trois divinités dont nous avons transmis le culte aux Grecs, et que nous adorions long-temps avant eux, celle qu'ils regardent comme la plus ancienne soit la plus moderne pour nous? Quelle autre raison donner de ce changement, si ce n'est que les Grecs l'ont reçue avant les autres; qu'ils ont rapporté le temps de la naissance de ces dieux à celui de leur introduction dans la Grèce, et dis-

1 Herod. lib. II, c. 43.

posé leur généalogie relativement à l'ordre dans lequel ils commencèrent à les connoître.

Si l'on suppose, avec Hérodote et les prêtres égyptiens, que dans le systême de la religion grecque, la naissance des différentes divinités n'est que l'établissement de leur culte dans la Grèce, on pourra dire, avec beaucoup de probabilité, que la légende de ces dieux est en grande partie l'histoire défigurée de leur établissement, et la peinture allégorique des obstacles que leurs ministres éprouvèrent d'abord. C'est ainsi qu'on expliquera les combats d'Apollon contre Python, que plusieurs anciens ont dit n'être pas un serpent, mais un prêtre de Thémis ou de la Terre, ou même de Saturne, qui fut tué lorsqu'Apollon s'empara de *Pytho* ou de Delphes. La cérémonie qui retraçoit ces combats, ce meurtre, et l'expiation à laquelle le meurtrier avoit eu recours, s'explique dans la même hypothèse, qui n'est pas moins propre à

rendre raison des combats de Bacchus contre Lycurgue, ainsi que de ses guerres avec Persée.

La religion grecque se réduit à trois points. On y découvre, 1°. un fonds théologique relatif à une cosmogonie religieuse, qui, sous de bizarres allégories, renfermoit une espèce de système sur l'origine du monde, sur la matière, enfin sur les différens ordres d'intelligences qui avoient donné l'être ou la forme à l'*Univers*: système emprunté de l'Egypte ou de la Phénicie, mais défiguré par les additions des poètes grecs. 2°. On y voit l'histoire de l'établissement des dieux étrangers dans la Grèce; histoire traduite en fables, dont les auteurs prétendirent apparemment représenter en style figuré les facilités et les obstacles qu'avoient rencontrés les ministres des nouveaux dieux, et donnèrent leurs fictions pour des aventures arrivées aux dieux mêmes. 3°. Enfin on y retrouve une description allégorique des arts et des usages

utiles portés dans la Grèce par les ministres et les propagateurs de ces nouveaux cultes, et qui se trouvoient en quelque façon liés avec ces cultes mêmes. Tels étoient l'art de fondre et de travailler les métaux, de tisser les étoffes, de former et de nourrir les troupeaux, de semer les grains, de cultiver et de provigner l'olivier, de tailler la vigne et de faire du vin.

M. Fréret ramène à ces trois points tout ce qui se passoit dans les différens mystères, particuliers à certains temples fameux où l'ancienne religion avoit, à l'abri du secret, préservé sa simplicité primitive du mélange contagieux des idées populaires. Il y rapporte aussi tous les détails qui se lisent dans les anciens poètes, et par ce nom d'anciens, il ne désigne que les pères de la poésie : car ceux qui sont venus depuis, ont ajouté beaucoup de fables qu'on ne peut lier ni avec la tradition primordiale, ni avec les dogmes fondamentaux.

Strabon (*l. X, p. 474*) remarque que les allégories imaginées dans différens pays sur l'histoire de chaque divinité, avoient un objet à-peu-près le même par-tout ; mais qu'elles varioient tellement dans les détails, qu'elles sembloient au premier coup-d'œil se contredire. Il ajoute que cette raison rend impossible l'explication de tant d'énigmes, et que le plus souvent on doit se contenter d'en rapprocher les différens détails sans prétendre les concilier. N'espérons donc pas lier entre elles tant de parties hétérogènes : bornons-nous à les comparer, pour savoir uniquement en quoi elles s'accordent, en quoi elles diffèrent.

Plus on avance dans l'étude de la mythologie, plus on trouve d'occasions de vérifier cette remarque. Rien n'est, en effet, moins systématique que la religion des Grecs. C'étoit un alliage de diverses religions transplantées dans la Grèce par des colonies venues de la Phénicie, de la Phrygie, de l'Egypte, et des autres par-

ties de l'Afrique. Ces colonies étoient composées de marchands, de pirates, de matelots et de soldats, qui n'avoient eux-mêmes que des idées fausses et confuses de la religion de leur pays, et qui les altérèrent encore par leur mélange avec les sauvages de la Grèce.

Les cultes qu'ils établirent ne furent pendant long-temps confiés qu'à la tradition seule, dont les prêtres conservoient le dépôt. Ces prêtres ne formoient point un corps : il y a plus, on ne voit nulle liaison entre les ministres des différens temples de la même divinité. Anciennement on n'avoit rien d'écrit sur la religion, si ce n'est peut-être quelques hymnes attribués à Orphée, à Musée, à Pamphos, à Olen, aux Lycomides; encore ces cantiques étoient-ils supposés. Ceux qui couroient sous le nom de ces anciens poëtes, avoient été fabriqués long-temps après eux; et s'il en faut croire Hérodote, la date en est postérieure à celle des poëmes d'Homère et d'Hésiode.

Depuis ces deux auteurs, la tradition, pour ainsi dire fixée dans leurs écrits, devoit dès-lors être un peu moins variable; et la nation grecque ayant pris la forme d'un corps politique, tenoit des assemblées générales dont la religion fut toujours un des principaux objets. Cependant malgré ces deux raisons, qui concouroient à la rendre plus stable, on voit que l'ancien système essuya des changemens considérables, soit par l'introduction de plusieurs cultes nouveaux, soit par l'altération de quelque dogme ancien.

Jugeons par cet exemple des révolutions arrivées avant Homère, avant Hésiode et leurs contemporains, dans des siècles où rien ne pouvoit empêcher des prêtres ignorans, intéressés ou fanatiques, de repaître à leur gré la superstition d'une populace grossière et plus ignorante qu'eux.

Hérodote nous apprend que les Pélasges, c'est-à-dire, les premiers habitans

de la Grèce, n'ont connu le polythéisn que depuis l'arrivée des colonies orien tales. Les Egyptiens leur apprirent à d tinguer les divinités par des noms, d figures et des attributs différens. Les cu tes étrangers ne furent admis que succe sivement, quelques-uns assez tard, con me celui de Bacchus.

La Théogonie d'Hésiode contient l'hi toire de la religion grecque, rapporté sous un ordre généalogique. En y appl quant le principe d'Hérodote, M. Frér y découvre la suite des révolutions qu'e suya cette religion, et l'ordre dans lequ se sont introduits les cultes dont elle de vint l'assemblage. Il y voit trois règn des dieux absolument distingués; cel d'*Ouranos* ou du Ciel, celui de *Cronos* so fils, et celui de *Jupiter*, fils de *Crono* qui enchaîne son père, le bannit du cie et le relègue dans la nuit du Tartar Cette idée des trois règnes successifs développée dans les *Euménides* et dans *Prométhée* d'Eschyle. Apollonius et I

cophron (1) y font aussi des allusions frappantes, l'un dans ses *Argonautiques*, et l'autre dans sa Cassandre. Seulement ils donnent les noms d'*Ophion* et d'*Eurynomé* aux divinités qu'Hésiode appelle le Ciel et la Terre ; mais Ophion et Eurynomé ne sont que des épithètes.

Comme le propre des fables est de se charger de nouvelles circonstances en s'éloignant de leur source, Proclus (*l. I*) nous apprend que les Orphiques comptoient un plus grand nombre de règnes. Selon eux, le premier étoit celui de Phanès, auquel avoit succédé la Nuit. Après elle, régna Ouranos ou le Ciel, qui fut détrôné par Saturne, à son tour chassé par Jupiter. Le sixième règne devoit être celui de Bacchus. Ce dernier étoit désigné, par les Orphiques, sous le nom de Phanès. Ainsi le sixième règne n'étoit qu'un rétablissement de l'ancien empire de Phanès sur l'Univers. Ils annonçoient ce retour aux initiés; mais c'étoit un de

1 Apollon. Argon. I, 503. Lycoph. Cassand, 1195.

ces dogmes mystérieux qu'il n'étoit pas permis de révéler aux profanes.

OBSERVATIONS

Sur les oracles rendus par les ames des morts.

COMME ces sortes d'oracles avoient perdu peu à peu leur crédit par l'établissement des *Oracles parlans* d'Apollon à Delphes et en plusieurs autres lieux de la Grèce, et peut-être aussi parce qu'ils demandoient un certain appareil de machines dont le jeu devoit manquer souvent, ce genre de divination avoit été abandonné à ceux qui exerçoient l'art odieux et méprisé de la *goëtie*, ou *magie noire*. C'est sans doute par cette raison que les critiques modernes ont négligé d'en parler, du moins avec un certain détail. Il m'a paru cependant que cette divination avoit joui, dans les premiers temps, d'une plus

grande considération ; et que, comme elle étoit en quelque façon liée avec le fonds de l'ancien système religieux des Grecs, elle pouvoit mériter l'attention de ceux qui veulent connoître cette ancienne religion.

Il est sûr, par les ouvrages d'Homère et d'Hésiode, et par les plus anciennes fables des Grecs rapportées dans le poëme des travaux rustiques, que le dogme de l'immortalité de l'ame et de son existence après qu'elle est séparée du corps, avoit été de tout temps une opinion populaire chez les Grecs, et qu'on ne s'étoit point avisé d'en douter avant l'établissement de cette philosophie, qui trouva l'art de disputer de tout et de tout réduire en problême.

Dans Hésiode les hommes de l'âge d'or deviennent, après leur mort, des génies conseillers du souverain des dieux, qui observent les actions des hommes, et qui veillent d'une façon invisible à leur conservation ; ceux de l'âge d'argent ou du

second âge devinrent les génies terrestres : pour ceux de l'âge d'airain, ayant irrité les dieux par leur injustice, ils descendirent sans gloire dans le ténébreux séjour de Pluton, et ne jouirent d'aucuns honneurs. Ceux de l'âge héroïque, qu'Hésiode compte pour le quatrième, devinrent des *héros*, et furent transportés après leur mort dans les îles fortunées au milieu de l'Océan, où ils mènent une vie exempte de soins et de travail, parce que la terre y produit d'elle-même trois riches moissons dans le cours de chaque année.

Il étoit naturel que des gens qui croyoient l'existence des ames séparées du corps, qui supposoient que ces ames conservoient des sentimens, des goûts et des passions analogues à ce qu'elles avoient éprouvé pendant leur vie, se persuadassent aussi qu'elles s'intéressoient encore à ceux qu'elles avoient laissés sur la terre, et que s'il étoit possible de les interroger, elles ne refuseroient pas de les

aider de leurs conseils. Mais comme ce raisonnement prouve tout au plus une simple possibilité, je passe aux preuves de fait, qui l'emporteront toujours sur les preuves de raisonnement, et qui montreront que la superstition avoit tiré cette conséquence du principe, et qu'elle s'en étoit servi pour établir un genre de divination dans lequel on croyoit avoir des moyens assurés de forcer les ames des morts à venir répondre aux questions qu'on vouloit leur faire.

Périandre, tyran de Corinthe, c'est Hérodote (*V, 93*) qui parle, ayant frappé dans un emportement de colère sa femme Mélisse fille de Proclès, tyran d'Epidaure, pour laquelle il avoit cependant un amour très-violent, elle mourut des suites de ce coup. Quelque temps après un hôte de Périandre vint pour retirer un dépôt dont il avoit confié la garde à Mélisse : on ignoroit où elle l'avoit mis, et on le chercha inutilement. Périandre crut devoir interroger là-dessus Mélisse

elle-même, et il envoya consulter l'oracle des morts, Νεκυομαντήϊον, établi dans la Thesprotie sur les bords du fleuve *Achéron :* l'existence de ce fleuve est certaine, et l'on sait même assez exactement où étoit son embouchure (1).

L'ombre de Mélisse déclara qu'elle ne pouvoit répondre, parce qu'elle étoit accablée de froid ; les vêtemens qu'on a enterrés avec moi, dit-elle, ne me peuvent servir, parce qu'on ne les a pas brûlés ; et pour convaincre Périandre de la vérité de ma plainte, qu'il se rappelle, ajouta-t-elle, ce qui s'est passé après ma mort. Périande qui aimoit sa femme avec fureur, avoit voulu lui donner après sa mort, dit Hérodote, les mêmes témoignages de son amour, que si elle eût encore été vivante (ce ne sont pas là tout-à-fait les termes de l'historien Grec). La réponse des députés frappa Périandre ; et pour faire cesser les plaintes de Mélisse, il ordonna à toutes les femmes

1 Thucyd. I, 47. Strab. VII, 324.

de Corinthe, esclaves et libres, de se rendre au temple de Junon, parées comme pour un jour de fête. Lorsqu'elles y furent, ses gardes s'emparèrent des portes, et les obligèrent de quitter tous leurs vêtemens. Ces habits furent portés sur la fosse de Mélisse, et brûlés avec les cérémonies religieuses observées dans les funérailles. On envoya de nouveaux députés à l'oracle, et l'ombre de Mélisse ne fit plus de difficulté de déclarer où étoit le dépôt.

Il ne s'agit pas d'examiner ce qu'il y avoit de vrai dans cette histoire, ni de quels moyens les prêtres s'étoient servis, soit pour faire paroître l'ombre de Mélisse, soit pour être en état de répondre juste à la question de Périandre : il me suffit que la narration d'Hérodote suppose l'existence de l'oracle et l'usage de le consulter; car il n'y a rien dans ses expressions qui puisse faire penser que l'oracle ne subsistât plus au temps où il écrivoit, c'est-à-dire, environ un siècle après Périandre.

Périandre. Thucydide (1) parle de cet *Achéron* de la Thesprotie et du marais *Acherusia* qu'il traversoit. Pausanias (*1*, 40) ajoute que le Cocyte, ainsi nommé parce que ses eaux étoient mauvaises, tomboit dans ce marais; mais Strabon n'en fait aucune mention. Pausanias (*9*, *769*) suppose encore que, dès le temps d'Orphée, cet oracle, dont parle Hérodote, subsistoit sur les bords de l'Achéron, que le chantre de Thrace alla y évoquer l'ombre d'Eurydice; mais que n'ayant pu l'obliger à revenir avec lui, il mourut de douleur. Je ne rapporte cette idée de Pausanias que pour ne rien omettre: car la fable d'Eurydice étoit une fiction assez nouvelle, et il n'étoit pas même trop sûr qu'il y eût jamais eu un Orphée; du moins Aristote, cité par Cicéron, le croyoit-il un personnage imaginaire: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Homère et Hésiode ne l'ont point connu (2).

1 Thucyd. I, 47. Strab. VII, 324.

2 Cicer. de nat. Deorum, l. I, 38.

Pausanias ajoute que l'oracle de la Thesprotie avoit donné à Homère l'idée de la Nécyomantie de l'Odyssée, et que c'étoit de-là qu'il avoit pris les noms des fleuves infernaux. D'autres vouloient qu'il fallût les chercher dans le pays de Cume d'Italie, dans les sources d'eau brûlantes, dans les cavernes empoisonnées, dans les *soufrières*, &c. qu'on voit encore au voisinage de cette ville : il y avoit même en cet endroit, à ce que pensoit Ephorus (1), un Phlégéthon, un Cocyte et un oracle des morts, où l'on n'arrivoit que par des chemins souterrains inaccessibles à la lumière, comme la caverne de l'oracle, et comme celles que les prêtres habitoient. Mais cet oracle et ces prêtres n'ont été connus que d'Ephorus, écrivain ami du merveilleux, et dont la bonne foi n'étoit pas trop bien établie, au jugement de Diodore (2) et de Sé-

1 Strab. I, 26, v. 243, 244.

2 *Diod. I, Senec. quæst. nat. VII.* Non religiosissimæ fidei ; sæpe decipit, sæpe decipitur.

sèque. Il est du moins sûr, par le témoignage de Strabon, qu'on ne trouvoit dans ce canton aucuns vestiges ni de ces prêtres des morts, ni de cet oracle, ni de ces anciennes routes souterraines; et il est fort probable que tout cela avoit été imaginé par les colonies grecques de la côte voisine de l'Averne. Je ne m'étends pas sur cet article, sur lequel Cluvier (1) a rassemblé presque tout ce qu'en ont dit les anciens; j'observerai seulement que si Homère avoit eu quelque pays en vue dans les voyages d'Ulysse vers l'occident de l'Europe, ce seroit vers les côtes de l'Italie et aux environs de Naples et de Pouzzoles qu'il faudroit le chercher. Mais on s'en doit tenir à cette proposition générale; car Homère connoissoit si peu ces pays, que, suivant la remarque d'Eratosthène, lorsqu'on veut suivre le détail de la route d'Ulysse, il n'est pas possible de se reconnoître. Homère, si clair et si exact dans ses descriptions géogra-

1 Cluvier, Italia antiq.

pliques lorsqu'il s'agit de la Grèce, n'est plus intelligible lorsqu'il parle des pays situés vers l'occident. Je ne dois pas omettre qu'il y avoit encore une ville d'Acherusia et un fleuve Achéron dans la Lucanie, célèbres par la défaite et par la mort d'Alexandre, roi d'Epire; mais on ne voit pas qu'il y eût d'oracles des morts. Au reste, il n'est pas étonnant de trouver ces noms d'Achéron, de Cocyte, de Phlégéthon, de Styx dans les pays habités par les Grecs; comme ces noms sont significatifs dans leur langue, il est très-possible qu'ils les aient imposés à des rivières dont les eaux ou le cours leur parurent avoir quelque rapport avec ces noms.

Je reviens aux exemples des consultations ou évocations des ames des morts, qu'on suppose avoir été faites avec une certaine authenticité : Plutarque m'en a fourni quatre, mais tous d'un temps éloigné du sien, et il n'accompagne ce qu'il en dit d'aucune réflexion qui fasse pré-

sumer que l'usage subsistoit encore lorsqu'il écrivoit.

Voici le premier de ces exemples (1). Callondas, qui avoit tué le poète Archiloque dans une bataille, se présentant pour consulter l'oracle de Delphes, la Pythie refusa de lui répondre parce qu'il étoit coupable du meurtre d'un favori des Muses; après beaucoup d'instances, elle lui ordonna d'appaiser les mânes d'Archiloque. Callondas se rendit au cap Ténare, où étoit un temple des morts, et là il trouva des prêtres dont la fonc- étoit d'évoquer et d'appaiser les mânes. Plutarque nomme ce lieu ψυχοπομπεῖον; Homère donne à Mercure le titre de ψυχομπεος, conducteur des ames, celui qui règle leur marche. Au cap Ténare on montroit une caverne par où Hercule avoit, disoit-on, amené des enfers le chien Cerbère; et cette caverne étoit aussi un des passages par où les ames descendoient dans le séjour des morts. C'est

1 Plut. de sera numinis vindicta. pag. 560.

une chose que presque tous les poètes postérieurs ont supposée, et de laquelle on trouve les preuves par-tout. Archiloque étoit contemporain de Gygès, et antérieur à Périandre de plus d'un siècle.

Le second exemple est d'un temps moins éloigné, et Plutarque le rapporte en deux endroits (1), dans la vie de Cimon, et dans un de ses traités de morale. Pausanias, roi de Sparte, celui-là même qui avoit battu les Perses à Platée, étant à Byzance, vit Cléonice, jeune fille de condition libre, fut touché de sa beauté, et ordonna qu'on la lui amenât la nuit suivante : il fallut obéir, parce que tous les alliés trembloient devant les Lacédémoniens; tout ce que Cléonice put obtenir, fut que la chambre seroit sans lumière. Au bruit qu'elle fit en entrant, Pausanias se réveillant en sursaut, crut qu'on venoit l'assassiner, se jeta sur son poignard et en frappa cette jeune fille,

1 Plut. vita. Cim. Idem. de sera numinis vindicta p. 555.

qui mourut de sa blessure. Pausanias, pénétré de douleur, ne goûta plus de repos depuis cette aventure : toutes les nuits l'ombre de Cléonice se présentoit à lui dans son sommeil, et lui annonçoit la vengeance divine : il crut pouvoir l'appaiser par des cérémonies religieuses, et pour cela il se rendit à Héraclée ; c'est celle du Pont, où l'on montroit une caverne par où Hercule étoit descendu aux enfers, et où il y avoit un fleuve et un lac d'Achéron. Plutarque nomme dans un endroit le temple des morts de la ville d'Héraclée, ψυχοπομπεῖον, et dans l'autre ψυχομαντεῖον, ce qui prouve que chez lui ces deux termes sont synonymes. Les prêtres évoquèrent l'ombre de Cléonice, qui déclara que Pausanias ne trouveroit du repos qu'à Sparte : ce prince s'y rendit, mais on y étoit informé de ses intelligences avec le roi de Perse, et on se préparoit à l'arrêter ; il l'apprit, et se refugia dans un temple de Minerve. Comme on n'osoit pas l'arracher de cet

asyle, on en mura la porte, on l'y laissa mourir de faim, et on l'en retira seulement quelques momens avant qu'il expirât, pour que sa mort ne souillât pas la sainteté du lieu.

Quelque temps après on se reprocha d'avoir fait mourir, sans aucune formalité, un homme à qui la Grèce devoit en partie son salut. On crut devoir appaiser ses mânes, et on envoya, dit Plutarque, chercher en Italie des *Psychagogues* (1), ou prêtres des ames, pour évoquer et pour conjurer l'ombre de Pausanias. Cet exemple, qui est le troisième de ceux que me fournit Plutarque, est la seule occasion où j'aie trouvé qu'on parloit des prêtres des morts d'Italie.

Voici le quatrième et dernier exemple (2). Elysius de Terina, en Italie, ayant perdu son fils Euthynoüs, soupçonna qu'il avoit été empoisonné, et

1 De sera num. vindict. p. 568. Ψυχαγωγὸς, eductor animarum.

2 Plut. de consolat. ad Apoll. pag. 109. B.

crut qu'un moyen sûr de s'en éclaircir, c'étoit d'interroger l'ombre même de son fils. Dans cette vue il se rendit à l'oracle des morts. Plutarque ne marque point où il étoit situé, et là, après les sacrifices ordinaires, il s'endormit dans le temple, et il vit en songe l'ame de son père accompagnée d'un spectre qui avoit de l'air de son fils : ce spectre, qui étoit le génie du jeune Euthynoüs, lui mit entre les mains des tablettes qu'il trouva en s'éveillant, et dans lesquelles il lut trois vers par lesquels son fils l'avertissoit de ne point pleurer sa mort, qu'elle étoit une faveur des dieux, et qu'elle lui avoit procuré le sort le plus agréable.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répéter ici ce que j'ai déjà dit du jugement qu'on doit porter de ces sortes d'histoires : tout ce que j'en veux conclure, c'est que Plutarque ne doutoit point de l'existence de ces anciens temples des morts; l'opinion qu'il pouvoit avoir de la réalité de ces apparitions nous

est fort indifférente, et nous sommes dispensés de régler notre croyance sur la sienne. J'observerai seulement que le dernier exemple, dont il ne marque point le temps, mais qu'il nomme une narration ancienne, peut nous faire penser que la difficulté d'exécuter les apparitions réelles avoit fait recourir à la voie des songes, dans laquelle l'imagination des consultans, échauffée et préparée, suppléoit aux prestiges qu'on avoit employés autrefois. Mais comme on ne commande point à l'imagination, et encore moins dans le sommeil que dans la veille, cette espèce de divination perdit peu à peu tout son crédit dans des siècles où la lumière philosophique commençoit à luire; car il est sûr que cette lumière agit jusqu'à un certain point sur les esprits de ceux même qu'elle n'éclaire point encore.

On ne peut douter que les évocations des ombres n'eussent un rite et des cérémonies religieuses qui leur étoient pro-

pres. Les anciens ne les ont point décrites; mais il est probable qu'elles ressembloient à celles qu'Ulysse emploie dans la Necyomantie de l'Odyssée. Homère, si attentif à se conformer aux usages anciens, n'aura pas violé le *costume* dans cette seule occasion. On peut encore supposer que les cérémonies usitées dans ces évocations, ressembloient à celles qui s'observoient aux sacrifices funèbres, et dans ceux qui étoient destinés à honorer les héros : car les uns et les autres étoient désignés par un même mot, on les nommoit *ἐναγίσματα*, terme qui répondoit à ceux d'*inferiæ* et de *parentatio* chez les Romains; *ἐναγίζειν* ou *parentare* avoient le même sens. Les grammairiens dérivent *ἐναγίζειν* du verbe *ἁγιάζειν* expliqué dans Hésychius par *ἅγια ποιεῖν*, *vénérer, rendre des honneurs*. Au temps d'Hérodote, de Platon, &c. le culte héroïque étoit absolument différent du culte d'adoration qu'on rendoit aux dieux; on honoroit les premiers et

on invoquoit les seconds. Le culte établi pour les héros n'étoit, à proprement parler, qu'un renouvellement des honneurs funèbres : on célébroit le bonheur dont ils jouissoient et la part qu'ils prenoient aux banquets des immortels ; mais on ne leur demandoit rien, parce qu'ils ne partageoient point avec les dieux l'administration de l'univers. Dans la suite on confondit les honneurs divins et les honneurs héroïques ; les mots ἐναγίζειν et θύειν s'employèrent indifféremment, ou plutôt on ne se servit plus que de ce dernier, et la superstition, dont le propre est d'aller toujours en se fortifiant, fit peu à peu oublier l'ancien système religieux.

Plutarque nous a conservé dans la vie d'Aristide, un détail très-circonstancié de ce qui s'observoit tous les ans à l'anniversaire du sacrifice funèbre (1) insti-

1 *Thucydide, liv. II, pag. 102, §. 37*, parle des funérailles faites par la république à ceux qui étoient morts au commencement de la guerre du Pélopon-

tué en l'honneur des Grecs morts à la bataille de Platée. Ce détail, qui est unique, mérite l'attention de ceux qui veulent connoître l'ancienne religion grecque, et il montrera combien les cérémonies qui précèdent dans l'Odyssée l'évocation des ombres par Ulysse, ressemblent à ce qui s'observoit dans les funérailles. Le seizième du mois nommé *Memacterion* par les Athéniens (c'est la troisième lune après l'équinoxe d'automne), étoit destiné à cet anniversaire. Dès la pointe du jour, dit Plutarque, la procession se met en marche, précédée par un trompette qui sonne la charge, et par plusieurs charriots remplis de couronnes et de branches de myrte. On voit ensuite un taureau tout noir qu'accompagnent des jeunes gens de condition libre, portant les cruches pleines de lait et de vin, destinées aux libations, ainsi

nèse; mais il n'entre dans aucun détail touchant les sacrifices, sans doute parce qu'il ne s'y étoit rien passé de particulier.

que des fioles d'huile et de parfums ; après eux marche l'archonte tout seul et suivi du reste des citoyens. Cet archonte qui, dans le reste de l'année, ne porte que des habits blancs, et à qui il n'est pas même permis de rien toucher où il entre du fer, paroît ce jour-là revêtu d'une robe de pourpre, ceint d'un baudrier et armé d'une épée ; il porte dans ses mains l'urne sacrée qu'il a été prendre dans le lieu où l'on dépose les actes publics.

C'est dans cet équipage qu'il se rend aux tombeaux ; là il puise de l'eau dans une fontaine voisine, et en lave les colonnes sépulcrales, après quoi il les oint et il les parfume. Il égorge ensuite la victime, en fait couler le sang dans une fosse : et tandis qu'on met la victime sur un bûcher construit exprès, il invoque Jupiter et le Mercure infernal; et appelant à haute voix les braves gens qui sont morts pour leurs compatriotes, il les invite à prendre part à ce banquet et à venir s'y rassassier du sang qu'on vient

d'épancher; après quoi remplissant une coupe de vin, il la verse dans la fosse, tandis qu'on y verse aussi les cruches de lait, en disant : *à la santé des vaillans hommes qui se sont immolés pour la liberté des Grecs.*

J'ai été contraint de paraphraser le mot *αἱμακουρία*, terme dorien ou béotien, qui se trouve aussi dans Pindare (1), pour exprimer les honneurs funèbres rendus aux héros. Les grammairiens ancien l'expliquent par *ἐναγισμα*, et le dérivent des mots *αἷμα*, *sanguis*, et *κορέω*, *κορεννύω*, *saturo*; *αἱμακουρία* c'est proprement *sanguinis saturatio*; la nécyomantie de l'Odyssée (*l. XI*) va nous prouver la justesse de cette étymologie.

Homère dit qu'Ulysse s'étant embarqué dès le matin sur la côte de l'île de Circé, arriva le soir à l'extrémité du Pont et à l'entrée de l'Océan. Il débarqua dans le pays des Cimmériens que le soleil n'éclaire jamais, et que la nuit couvre sans

1 Olymp. 1, 146.

cesse de ses aîles ténébreuses ; s'étant avancé dans les terres avec les victimes et les offrandes qu'il avoit préparées, il creusa avec son épée, et suivant le conseil de Circé, une fosse large d'une coudée en tout sens, y versa du vin préparé avec du miel, du vin ordinaire et de l'eau; il y répandit ensuite de la farine, et mêla toutes ces choses : après quoi invoquant les divinités infernales, il promit de leur sacrifier, à son retour dans Ithaque, une vache qui n'auroit point encore porté; il promit aussi à Tirésias une brebis noire, la plus belle de ses troupeaux. Alors faisant approcher les victimes préparées, un bélier noir et une brebis noire, il les égorge et fait couler leur sang dans la fosse. Aussi-tôt il voit les ombres voltigeantes accourir en foule et s'empresser pour venir boire le sang; mais il les écarte avec son épée, et ne les laisse approcher qu'après que Tirésias a étanché sa soif, et qu'il lui a prédit le sort qu'il doit éprouver.

Le détail de la conversation d'Ulysse avec les ombres, est indifférent à mon objet : j'observerai seulement que toutes, jusqu'à Tirésias lui-même, sont effrayées par la vue de l'épée nue d'Ulysse, et qu'il est obligé de la remettre au fourreau pour laisser boire ce devin. On peut encore observer que la plupart de ces ames sont dans une espèce d'éblouissement qui les empêche de reconnoître Ulysse, jusqu'à ce qu'elles aient goûté du sang des victimes. Je pourrois ajouter à ce qu'on vient de voir, beaucoup de passages des poètes latins, et même des poètes grecs postérieurs; mais comme la plupart écrivoient d'imagination, et ne s'assujettissoient guère au costume, ces passages n'auroient fait qu'alonger ce Mémoire, sans nous instruire.

Il seroit très-possible que les premiers habitans de la Grèce eussent imaginé l'espèce de divination dans laquelle on évoquoit les ames des morts; car on la trouve établie chez diverses nations sauvages de

l'Afrique : cependant je croirois volontiers qu'elle avoit été portée dans la Grèce par les mêmes colonies orientales qui établirent dans ce pays le dogme du partage de l'administration de l'Univers entre différentes divinités à qui l'on donnoit des attributs distingués, et qu'on invoquoit en particulier par un culte et par des cérémonies différentes. Hérodote nous apprend qu'avant l'arrivée des colonies orientales, ce partage n'avoit point lieu dans la religion des anciens Pélasges : ils reconnoissoient à la vérité plusieurs divinités qu'ils nommoient Θεὶς (1), ou auteurs de l'arrangement de l'Univers ; mais ils les adoroient et les invoquoient toutes à la fois et sans les séparer.

Ce qui me fait croire que les colonies orientales ont porté dans la Grèce la pratique de l'évocation des morts, c'est que je la vois établie dans la Phénicie, et peut-être même dans l'Égypte au temps

1 Κόσμῳ θέντες.

du passage des colonies de Cadmus et de Danaüs. Nous voyons dans le Deutéronome (*XVIII*, *10*, *11*, *&c.*), que cette pratique étoit alors ordinaire chez les Chananéens. « Lorsque vous serez entrés » dans le pays que le Seigneur votre Dieu » vous donnera, dit Moïse aux Hébreux, » gardez-vous d'imiter les abominations » du peuple qui l'habite : qu'il ne se » trouve parmi vous personne qui fasse » passer son fils ou sa fille par le feu, qui » consulte les devins, qui observe les » songes et les présages, qui use de ma- » léfices ou d'enchantemens, qui con- » sulte les *Oboth* ou *qui interroge les* » *morts* : toutes ces choses sont en abomi- » nation à votre Dieu; et c'est à cause » de ces pratiques qu'il détruira ces na- » tions pour vous donner le pays qu'elles » occupent ». On voit dans le Lévitique (*XX*, *27*) qu'il y avoit peine de mort prononcée contre les devins en général, et en particulier contre ceux qui exerçoient l'espèce de divination nom-

mée *Ob*, terme sur lequel les critiques sont partagés, et que je croirois d'autant plus facilement être un mot égyptien, qui désignoit en général un devin (1), qu'encore aujourd'hui dans la langue copte ; *oueb* signifie également un prêtre et un devin. Il semble cependant que dans la suite la signification de ce mot fut restreinte à ceux qui évoquoient les ames des morts; car nous voyons dans l'histoire de la devineresse d'Endor (2), que Saül voulant évoquer l'ombre de Samuel, fait chercher une femme qui devine par l'*ob*, et que lorsqu'il lui parle il lui dit, consultez l'*ob*, et faites-moi venir Samuel. On voit encore dans Isaïe (*VIII*, *19*), qu'on appeloit ainsi de son *temps* ceux qui évoquoient les morts : « Lors» qu'on vous dira, consultez les *oboth* » et les devins, répondez : le peuple n'a» t-il pas son Dieu, l'abandonnera-*t-il*

1 Vide *Kirker, Glossar, Copticum, vocibus* Nioueb et Pioueb.

2 Reg. I, 28, 7.

» pour interroger les morts sur la desti-
» née des vivans » ?

L'histoire de Saül et le passage d'Isaïe sont, je crois, le meilleur commentaire qu'on puisse donner de la défense que Moïse fait aux Hébreux de consulter les morts, et font voir que les termes doivent se prendre à la lettre d'une évocation des ombres. J'ai toujours été surpris de voir les commentateurs, ou ne faire aucune attention au passage du Deutéronome, ou l'expliquer allégoriquement d'une défense de l'idolâtrie, dont il ne s'agit point en cet endroit, où il est seulement question de pratiques superstitieuses qui peuvent subsister avec la croyance de l'unité et de la spiritualité de Dieu. Ce qui augmente ma surprise, c'est de voir que la plupart de ces commentateurs se plaignent de ne trouver dans l'Écriture aucune preuve claire que les Juifs, au temps de Moïse, crussent l'immortalité de l'âme. Comment n'ont-ils pas vu que la pratique interdite aux

Juifs et commune chez les Cananéens, suppose que l'existence des ames, séparées du corps par la mort, étoit alors une opinion générale et populaire ? car il seroit absurde de penser qu'on interrogeât ce qu'on croyoit ne pas exister.

Les Rabins, cités dans la dissertation de David Mil sur les *oboth* (1), disent que dans ces évocations il n'y avoit que le devin qui voyoit quelque chose, et que le consultant entendoit seulement une voix : c'est en effet ce que nous voyons arriver dans l'apparition de Samuel, qui ne fut visible que pour la devineresse. Les commentateurs chrétiens et les pères sont partagés sur cette apparition. Eustathe (1), évêque d'Antioche, l'un de ceux qui assistèrent au concile de Nicée en 323, a même composé un écrit extrêmement bien fait, où il avance qu'il n'y eut rien de réel dans cette ap-

1 David Milii, Dissert. Selectæ. in-12, 1724 Diss. VII. Reg VIII, 28, 7.

2 Eustath. Antioc. opera. in-4°. Lugduni 1629.

parition, que Saül ne vit rien, mais qu'effrayé par les cris de la Pythonisse, il se jeta par terre pour adorer; que la devineresse, par la description du spectre qu'elle disoit voir, persuada Saül que c'étoit l'ombre de Samuel qui apparoissoit, et que son imagination frappée fit tout le reste. Eustathe (1) observe même que la prédiction de Samuel se trouva fausse, ou du moins peu exacte; S. Grégoire de Nysse, S. Jérôme et Méthodius adoptèrent l'opinion d'Eustathe: mais il faut reconnoître que ce n'est pas le sentiment du plus grand nombre des pères. Pour toutes les autres évocations, Abarbanel, cité par le même David Mil, est persuadé qu'il n'y avoit rien de réel, et que ces apparitions prétendues étoient une pure fourberie des prêtres et des devins. L'histoire de Saül fait une classe à part; et même, en supposant l'apparition réelle et surnaturelle de Samuel, la frayeur de la devineresse prouveroit

1 Dupin, Bibl. Eccles. IVe siècle, p. 80 et 90.

qu'elle ne s'attendoit point à ce qui arriva.

OBSERVATIONS

Sur les recueils de prédictions écrites, qui portoient le nom de Musée, de Bacis et de la Sibylle.

DANS tous les siècles et dans tous les pays, les hommes ont été également avides de connoître l'avenir; et cette curiosité doit être regardée comme le principe de presque toutes les pratiques superstitieuses qui ont défiguré la religion primitive chez les peuples policés, aussi bien que chez les nations sauvages.

Les différentes espèces de divination que le hasard avoit fait imaginer, et qu'adopta la superstition, consistoient d'abord dans une interprétation conjecturale de certains événemens qui, par eux-mêmes, ne méritoient le plus sou-

vent aucune attention; mais qu'on étoit convenu de prendre pour autant de signes de la volonté des dieux. On commença probablement par l'observation des phénomènes célestes dont les hommes furent toujours très-vivement frappés; mais la rareté de ces phénomènes fit chercher d'autres signes qui se présentassent plus fréquemment, ou même que l'on pût faire paroître au besoin. Ces signes furent le chant et le vol de certains oiseaux, l'éclat et le mouvement de la flamme qui consumoit les choses offertes aux dieux, l'état où se trouvoient les entrailles des victimes, les paroles prononcées sans dessein, que le hasard faisoit entendre; enfin les objets qui se présentoient dans le sommeil à ceux qui, par certains sacrifices ou par d'autres cérémonies, s'étoient préparés à recevoir ces songes prophétiques.

Les Grecs furent pendant plusieurs siècles sans connoître d'autres moyens que ceux-là de s'instruire de la volonté

des dieux ; et chez les Romains, si l'on en excepte quelques cas singuliers, cette divination conjecturale fut toujours la seule que le gouvernement autorisât : on en avoit même fait un art qui avoit ses règles et ses principes.

Dans les occasions importantes, c'étoit par ces règles que se conduisoient les hommes les plus sensés et les plus courageux ; la raison, subjuguée dès l'enfance par le préjugé religieux (1), ne se croyoit point en droit d'examiner un système adopté par le corps de la nation. Si quelquefois, séduite par cette nouvelle philosophie, dont Tite-Live fait gloire de s'être garanti, elle entreprenoit de se révolter, bientôt la force de l'exemple et le respect pour les anciennes opinions, la contraignoient de rentrer sous le joug.

1 Livius XLIII, 15. *Vetustas res scribenti, nescio quo pacto, antiquus fit animus, et quædam Religio tenet, quæ illi prudentissimi viri publice suscipienda censuerint, ea pro dignis habere quæ in meos annales referam.*

Je me contenterai d'en citer un seul exemple. On ne peut accuser Jules César ni de petitesse d'esprit ni de manque de courage, et on ne le soupçonnera pas d'avoir été superstitieux; cependant ce même Jules César ayant une fois versé en voiture, n'y montoit plus sans réciter trois fois de suite certaines paroles qu'on croyoit avoir la vertu de prévenir cette espèce d'accident. Pline (*XXVII, cap.* 2), qui nous rapporte le fait, assure que de son temps presque tout le monde se servoit de cette même formule, et il en appelle la conscience de ses lecteurs à témoin.

Cette créance aux prodiges de toute espèce, fut sans doute extrêmement affoiblie par l'établissement du christianisme; cependant il faut reconnoître que la religion et les raisonnemens philosophiques les plus lumineux, n'ont pu la déraciner tout-à-fait. La superstition est une maladie presque incurable de l'esprit humain : elle ne fait presque jamais que

changer d'objet, ou même que déguiser, sous une forme nouvelle, les anciens objets qu'on veut lui arracher; et on peut appliquer à cette occasion les paroles de Pline que j'ai indiquées plus haut : *licet hanc in partem singulorum quoque conscientiam redarguere*. C'est ce qui me fait croire que des recherches sur l'histoire des erreurs qui semblent les plus décriées, peuvent encore ne pas être aujourd'hui des recherches de pure curiosité.

Les ouvrages d'Homère et d'Hésiode nous montrent que de leur temps la divination conjecturale étoit encore la seule qui fût en usage chez les Grecs : ces deux poètes, qui vivoient dans le IXe siècle avant l'ère chrétienne, sont les uniques témoins qui puissent nous instruire des opinions et des coutumes religieuses de l'ancienne Grèce, où leurs ouvrages étoient regardés, suivant Hérodote, comme le fondement de toute la théologie.

Les oracles, dont l'un et l'autre font

mention, sont toujours rendus par des devins, qui, d'après certaines observations, conjecturoient quelle étoit la volonté des dieux. On ne connoissoit point encore les *oracles parlans*, ou du moins ils avoient fort peu de célébrité : j'appelle *oracles parlans* ceux où l'on prétendoit que la divinité, consultée de vive voix, répondoit de la même manière par l'organe d'un prêtre ou d'une prêtresse qu'elle inspiroit.

Le plus fameux et le plus ancien de ces oracles étoit celui de Delphes; car dans celui de Dodone, contemporain, disoit-on, des premières colonies égyptiennes et phéniciennes, on se fondoit uniquement sur l'interprétation conjecturale des sons que rendoient certains vases d'airain suspendus aux chênes de l'enceinte sacrée, selon que le vent ou l'industrie des ministres du temple les avoit agités. Les *péléiades* ou prêtresses de cet oracle régloient leurs réponses sur la nature et sur la variété de ces sons;

dans la suite elles supposèrent que ces réponses étoient l'effet d'un enthousiasme divin qui les saisissoit, c'est pour cela que leurs réponses commençoient toujours par ces mots: ἄδε λέγει ὁ Ζεύς! *Voici ce que dit Jupiter.*

La légende de l'oracle de Delphes, suivie par Diodore et par Plutarque, et rapportée très au long par Pausanias, faisoit remonter jusqu'aux siècles fabuleux l'origine de l'oracle parlant établi sur le Parnasse; mais cette antiquité prétendue est détruite par la théogonie d'Hésiode, dans laquelle on voit que Delphes, qui portoit encore de son temps le nom de Pytho, tiroit toute sa célébrité de la pierre que Saturne avoit engloutie en croyant dévorer son fils. « Jupiter, » dit Hésiode (1), attacha cette pierre » sur le Parnasse, pour y être à l'avenir

1 Hesiod. Theog. v. 500. Πυθοῖ ἐν ἠγαθέῃ... Σῆμ' ἔμεν ἐξοπίσω, θαῦμα θνητοῖσι βροτοῖσι.

» un monument de cette aventure, et
» l'objet de l'admiration des hommes ».

On ne voit pas dans la Théogonie, non plus que dans l'Iliade, qu'Apollon se mêlât de prédire l'avenir, encore moins de rendre des oracles de vive voix. S'il avoit eu, au temps d'Hésiode, un temple et un oracle à Delphes, seroit-il possible que ce poète, qui demeuroit au bourg d'Ascra, c'est-à-dire, à quelques lieues de Pytho ou de Delphes, n'eût fait mention ni du temple ni de l'oracle (1)?

L'origine des oracles parlans de la Grèce, et en particulier de celui de Del-

1 Je ne parle ici que de l'Iliade et de la Théogonie, parce qu'il est fait mention dans l'Odyssée d'un oracle rendu à Pytho sur le Parnasse par Apollon : il est encore parlé de cet oracle du Parnasse dans l'hymne d'Apollon attribué à Homère ; mais la difficulté de concilier tout cela avec le silence d'Hésiode et avec ce qu'il dit de Pytho, m'a déterminé à regarder l'établissement, ou du moins la célébrité de l'oracle parlant de Delphes, comme d'un temps postérieur à ce poète : on sait que le siècle auquel il vivoit est déterminé avec certitude par ce qu'il nous dit du lever *Héliaque, d'Arcturus*, et de quelques autres étoiles.

phes, n'est pas encore suffisamment éclaircie, et cependant elle mériteroit de l'être; mais comme cette discussion m'écarteroit beaucoup, je me contente d'avoir fait observer ici que leur établissement est postérieur au temps d'Homère et d'Hésiode, ou que du moins il étoit alors très-nouveau. L'oracle de Delphes ne répondoit qu'un seul jour dans l'année, le 7 du mois *Busios* (1); usage qui subsista même assez long-temps : ainsi on imagina, pour la commodité de ceux qui vouloient connoître l'avenir, de dresser des recueils d'oracles ou prédictions écrites, que pouvoient consulter les curieux qui n'avoient pas le loisir d'attendre. Ces prédictions, conçues en termes vagues et ambigus, comme ceux des oracles parlans, étoient expliquées par des devins particuliers qu'on nommoit *chresmologues*, ou interprètes d'oracles. On trouve dans les anciens écrivains trois différens

1 Plut. Quæst. Græc. ex Callisthene et Anaxandrido.

recueils de cette espèce, celui de Musée, celui de Bacis, et celui de la Sibylle.

Un fait rapporté par Hérodote (*l. VII, 6*), nous apprend que la collection des oracles de Musée devoit exister dès le temps de Solon et de Pisistrate, et qu'il y avoit alors des *Chresmologues* en titre, dont le métier étoit de les interpréter. Onomacrite (celui-là même qu'on croit avoir été l'auteur de la plupart des poëmes publiés sous le nom d'Orphée, quoique ceux de ces ouvrages que nous avons, soient visiblement d'un temps postérieur), étoit un de ces *Chresmologues*. Lasus d'Hermioné l'ayant convaincu d'avoir inséré un faux oracle parmi ceux de Musée, il fut banni d'Athènes par Hipparque, fils et successeur de Pisistrate. Quelques critiques ont avancé qu'Onomacrite étoit lui-même l'auteur des autres oracles de Musée; mais l'accusation d'en avoir supposé un, montre que le recueil avoit déjà quelque célébrité, et qu'il y en avoit des copies plus anciennes

qui servirent à prouver la falsification dont il fut convaincu.

Hippias, frère d'Hipparque, chassé par les Athéniens, se raccommoda avec Onomacrite, et le conduisit à la cour de Perse. Ce devin y porta son recueil d'oracles; et montrant, dit Hérodote, ceux qui annonçoient des malheurs aux Grecs, tandis qu'il cachoit ceux qui leur étoient favorables, il acheva de déterminer Xerxès à porter la guerre en Europe. On supposoit que le Musée, auteur prétendu de ces oracles, étoit le même que le disciple d'Orphée, ou que le fils du second Eumolpe (1); mais il suffit de jeter l'œil sur ceux que les anciens ont cités, pour s'appercevoir que leur auteur a vécu depuis le siècle d'Homère et d'Hésiode.

On suivoit sans doute certaines règles dans la manière de consulter ce recueil et de choisir l'oracle qu'on croyoit contenir la réponse demandée; mais je n'ai rien trouvé là-dessus dans les anciens.

1 Philochorus Schol. Aristoph. in Ranis.

Le second recueil étoit regardé comme l'ouvrage d'un Béotien nommé *Bacis* (1), que l'on prétendoit avoir été inspiré par les nymphes (2); mais c'est tout ce que j'en sais, et son siècle m'est inconnu. On ne peut douter que ce recueil ne fût déjà célèbre au temps d'Hérodote (*VIII, 20, 77, 96*), puisque cet historien en rapporte quelques oracles qu'il applique à des événemens de la guerre de Xerxès. Je ne crois pourtant pas qu'il fût beaucoup plus ancien, puisqu'on y voit le nom des Perses qui n'a pu être connu des Grecs que depuis la conquête de la Lydie par Cyrus, et dont Eschyle, contemporain de Darius, est probablement le premier qui se soit servi. Sa tragédie est postérieure à l'an 510 et à la bataille de Marathon.

Le troisième recueil de prédictions portoit le nom de la *Sibylle*; et quoiqu'il ait été beaucoup plus célèbre chez les

1 Pausan. l. IV, p. 344; IX, 744; X, 828.

2 Les nymphes avoient un oracle dans la Béotie c'étoit le canton de la Grèce où il y en avoit le plus.

Romains que chez les Grecs, on voit par les ouvrages de ces derniers, qu'ils ne laissoient pas d'en faire usage. Il falloit même que ces prédictions fussent très-connues aux Athéniens, puisque le poète Aristophane (1) en fait le sujet de ses plaisanteries dans deux des comédies qui nous restent de lui.

Platon (2) fait aussi mention de la Sibylle dans ses dialogues : il la joint à la Pythie, aux prêtresses de Dodone, et aux devins qu'on supposoit agités d'une fureur divine dans laquelle la divinité se communiquoit à eux. Aristote (3) examinant dans ses problêmes en quoi consiste l'enthousiasme qui saisissoit les devins inspirés, nomme Bacis et la Sibylle, et range cet enthousiasme parmi les genres du délire ou de la folie.

Varron (4), cité par Lactance, déri-

1 Aristoph. Pax. v. 1095 et 1116. Equites, v. 61.
2 Plat. in Theage et in Phædro.
3 Aristot. Probl. XXX, n. 1.
4 Σιὸς pour Θεὸς, et Βυλὴ pour Βουλὴ.

voit le nom de la Sibylle de deux termes éoliens ou doriens : il le croyoit synonyme du mot *Théoboulé*, *conseil divin*. Cette étymologie est confirmée par la signification que plusieurs écrivains Grecs donnent au mot *sibylla*. Diodore (*l. IV*,) qui l'explique par enthousiaste (1), dit que le mot σιβυλλαίνειν, *sibylliser*, signifie à la lettre (2) la même chose que ἐνθεάζειν, *être saisi par l'esprit divin*. Strabon rend aussi le mot de *sibylla* par celui d'ἔνθους ; et Arrien, cité par Eustathe, assuroit que les Sibylles avoient reçu ce nom, parce qu'elles (3) *portoient un Dieu au dedans d'elles-mêmes*. Les descriptions que Virgile et Ovide font de la Sibylle de Cume rendant ses oracles, nous appren-

Lact. I, 6, adde Servium, Æneid. VI. Dans Réinésius, *inscrip. class. VII, n°. 26;* dans le traité entre deux peuples de l'île de Crète, on voit Σείους pour Θεούς.

1 Ἐνθεαζούσῃ.

2 Κατὰ γλῶσσαν.

3 Διὰ τὴν θεοφορίαν.

nient ce qu'on entendoit par cette *théophorie*.

Les anciens ne s'accordent ni sur le nombre, ni sur la patrie, ni sur le nom des différentes Sibylles. Le problême n'étoit pas encore résolu au temps de Tacite (1); et tout ce que les critiques ont débité à ce sujet n'en a pas rendu la solution plus aisée. En donnant, comme faisoit Héraclite cité par Plutarque (2), une durée de mille ans à la vie de la Sibylle; on pouvoit concilier les différentes opinions; et c'étoit probablement le parti qu'avoit pris Ovide (3). Il suppose qu'au temps d'Enée la Sibylle de Cume avoit déjà vécu sept cents ans, et qu'elle devoit encore vivre pendant trois siècles. Dans cette supposition la Sibylle ayant pu habi-

1 Annal. IV. Sibylla una, seu plures fuere.

2 *Plutarq. de Pyth. oraculis, pag. 397.* Cet Héraclite n'est pas le philosophe Ephésien surnommé le *Ténébreux*, mais un autre Héraclite dont nous avons un recueil de narrations fabuleuses.

3 Ovid. Metam. l. XIV.

ter successivement divers pays et se rendre célèbre dans différentes générations, elle avoit pu porter les différens noms de Daphné, d'Erophile, de Démophile, &c. Au reste, comme la Sibylle ne nous peut intéresser qu'autant que son histoire se trouvera liée avec celle de l'esprit humain en général, ou avec celle d'une nation particulière, la discussion de ces détails nous doit être assez indifférente : il nous suffit de savoir que par le nom de *Sibylles*, on désignoit des femmes qui, sans être prêtresses et sans être attachées à aucun oracle particulier, annonçoient l'avenir et se disoient inspirées. Différens pays et différens siècles avoient eu leurs Sibylles : on conservoit les prédictions qui portoient leur nom, et l'on en formoit des recueils.

La ville d'*Erythrées* en Ionie semble avoir été celle qui les gardoit avec le plus de soin, et où elles étoient le plus accréditées. Strabon nous apprend que cette ville prétendoit avoir produit deux Sibylles dif-

férentes, l'une au temps d'Alexandre, nommée *Athénaïs*, et l'autre beaucoup plus ancienne, qui pourroit être l'Erophile ou l'Eriphile de Plutarque et de Pausanias. On ne peut cependant donner à cette Eriphile une antiquité plus grande que celle de la ville même d'Erythrées, qui avoit pour fondateur un fils de Codrus: ainsi elle ne remonte guère au delà du dixième siècle avant J. C.; mais cette discussion est encore peu importante. Nous devons seulement observer qu'après la perte du premier recueil des vers Sibyllins par l'incendie du capitole au temps de Marius, ce fut à la ville d'Erythrées que les Romains eurent recours pour réparer cette perte.

La collection des oracles de la Sibylle, conservée à Rome avec le plus grand soin, et consultée avec appareil dans les occasions importantes, est devenue extrêmement célèbre (1) : cependant les

1 Varro. apud Dionys. Halic. lib. I, 4, apud Lactantium, lib. I, cap. 16.

écrivains (1) de cette ville ne sont d'accord ni sur le nombre des livres qui composoient ce recueil, ni sur le roi auquel il fut présenté. Ils s'accordent seulement à dire que Tarquin, soit le premier, soit le second de ceux qui ont porté ce nom, fit enfermer ce recueil dans un coffre de pierre, qu'il le déposa dans un souterrain du temple de Junon au capitole, et qu'il commit à la garde de ces vers, qu'on prétendit contenir le destin de Rome, deux magistrats sous le titre de *Duumviri sacris faciundis*, auxquels il étoit défendu de les communiquer, et à qui même il n'étoit permis de les consulter que par l'ordre du roi, et dans la suite par celui du sénat. Cette charge étoit une espèce de sacerdoce ou de magistrature sacrée qui jouissoit de plusieurs exemptions, et qui duroit autant que la vie.

Quand les plébéiens (2) eurent été ad-

1 Plin. XIII, 13. Aul. Gell. I, 19.

2 Tit. Liv. VI, 37, et X, n°. 8. L'an 366 avant Jésus-Christ.

mis à partager les emplois avec les patriciens, on augmenta le nombre de ces interprètes des destinées de la nation, comme les appelle P. Décius dans Tite-Live, *fatorum populi Romani interpretes.* On le porta jusqu'à dix, dont cinq seulement étoient patriciens, et alors on les nomma *Decemviri:* dans la suite ce nombre fut encore accru de cinq personnes, et on les appela *Quindecimviri.* L'époque précise de ce dernier changement n'est pas connue; mais comme une lettre de Célius à Cicéron (1) nous apprend que le *Quindécimvirat* est plus ancien que la dictature de J. César, on peut conjecturer que le changement s'étoit fait sous Sylla.

Ces magistrats, que Cicéron (2) nomme tantôt *Sibyllinorum interpretes*, tantôt *Sibyllini sacerdotes*, ne pouvoient, comme je l'ai déjà dit, consulter les livres sibyl-

1 Epist. famil. l. VIII, 4.

2 Cicero de Harusp. respons. 26. De Divinat. II.

lins sans un ordre (1) exprès du sénat; et de-là vient l'expression si souvent répétée dans Tite-Live, *libros adire jussi sunt*. Ces quindécimvirs étant les seuls à qui la lecture de ces livres fût permise, leur rapport étoit reçu sans examen (2), et le sénat ordonnoit en conséquence ce qu'il croyoit convenable de faire. Cette consultation ne se faisoit que lorsqu'il s'agissoit de rassurer les esprits alarmés par la nouvelle de quelque présage fâcheux, ou par la vue d'un danger dont la république sembloit être menacée : *ad deponendas potius quàm ad suscipiendas Religiones*, dit Cicéron; et afin de connoître ce qu'on devoit faire pour appaiser les dieux irrités, et pour détourner l'effet de leurs menaces, comme l'observent Varron et Tite-Live (3).

1 *Proditum est à majoribus injussu Senatûs ne legantur quidem.*

2 C'est par cette raison qu'ils sont nommés dans Aul. Gell. IV, 1, *interpretes et arbitri Sibyllæ oraculorum.*

3 Varro de re rusticâ, lib. I, *Ad cujus libros pu-*

La réponse des livres sibyllins étoit communément que, pour se rendre la Divinité favorable, il falloit instituer une nouvelle fête, ajouter de nouvelles cérémonies aux anciennes, immoler telles ou telles victimes, &c. Quelquefois même les prêtres sibyllins jugeoient *qu'on* ne pouvoit détourner l'effet du courroux céleste que par des sacrifices barbares, et en immolant des victimes humaines. Nous en trouvons un exemple dans les deux premières guerres puniques, les années 227 et 217 avant J. C.

Les décemvirs ayant vu dans les livres sibyllins, que des Gaulois et des Grecs s'empareroient de la ville, *urbem occupaturos* (1), on imagina que, pour détourner l'effet de cette prédiction, il falloit enterrer vifs dans la place publique un

blicè solemus redire, cùm desideramus quid faciendum sit nobis ex aliquo portento.

Livius, lib. XXII, 9. *Non fermè decernitur nisi quum tetra prodigia nunciata sunt.*

1 Zonaras, lib. VIII. Τὸ ἄστυ καταλήψεσθαι. Oros. l. IV, 13.

homme et une femme de chacune de ces deux nations, et leur faire prendre ainsi possession de la ville. Toute puérile qu'étoit cette interprétation, un très-grand nombre d'exemples (1) nous montre que les principes de l'art divinatoire admettoient ces sortes d'accommodemens avec la destinée.

Tite-Live (2) nomme ce barbare sacrifice, *sacrum minimè Romanum* : cependant il se répéta souvent dans la suite. Pline (3) assure que l'usage d'immoler des victimes humaines au nom du public, subsista jusqu'à l'an 95 avant J. C., dans lequel il fut aboli par un senatus-consulte ; mais on a des preuves qu'il continua dans les sacrifices particuliers de

1 Plutarc. quæst. Roman. et Marcel. vita.

2 Livius, lib. XXII, 57, anno 217. *Sub terram vivi demissi sunt in locum saxo conseptum, jam ante hostiis humanis, minimè Romano sacro, imbutum.*

3 Plin. hist. 30. *U. C. anno 657 S. C. factum ne homo immolaretur, palamque in tempus illud sacra prodigiosa celebrata.*

quelques divinités : les édits renouvelés en différens temps par les empereurs ne purent mettre un frein à cette fureur superstitieuse; et à l'égard de cette espèce de sacrifice humain établi en conséquence des vers sibyllins, Pline (1) avoue qu'il subsistoit toujours, et assure qu'on en avoit vu de son temps des exemples, *etiam nostra œtas vidit.*

Le recueil des vers sibyllins déposé par l'un des Tarquins dans le Capitole, périt, comme on l'a vu, au temps de la guerre sociale dans l'embrasement de ce temple. Mais on se hâta de remédier (2)

1 Plin. XXVIII, 2. *Boario vero in foro Græcum Græcamque defossos, aut aliarum gentium, cum quibus tùm res esset, etiam nostra œtas vidit : cujus sacri precationem quâ solet præire Quindecimvirûm collegii magister, si quis legat, profectò vim carminum fateatur, ea omnia approbantibus octingentorum triginto annorum eventibus.*

2 Lactant. I, 6. *Fenestella de Quindecimviris dicens, ait..... restituto Capitolio retulisse ad Senatum C. Curionem Consulem ut legati Erythras mitterentur qui carmina Sibyllæ conquisita Romam deportarent : itaque missos esse.... qui descriptos à privatis circà versus mille reportarunt.* Fenestella dit la même chose dans Lactance, *de irâ Dei, cap.* 22.

à la perte qu'on venoit de faire; et dès l'an 76 avant J. C., le sénat (1), sur la proposition des consuls Octavius et Curion, chargea trois députés d'aller chercher dans la ville d'Erythrées ce qu'on y conservoit des anciennes prédictions de la Sibylle. Varron et Fénestella, cités par Lactance, ne parlent que d'Erythrées; mais Denys d'Halicarnasse et Tacite ajoutent les villes grecques de la Sicile et de l'Italie.

Tacite (2), qui devoit être instruit de l'histoire des livres sibyllins, puisqu'il étoit du corps des Quindécimvirs, dit qu'après le retour des députés on chargea les prêtres (sans doute les prêtres sibyllins) de faire l'examen des différens morceaux qu'on avoit rapportés; et Varron assuroit, selon Denys d'Halicarnasse, que la règle qu'ils avoient suivie étoit de

1 Dionys. liv. IV.

2 Tacit. Annal. VI, 12; *Dato Sacerdotibus negotio quantùm humanâ ope potuissent vera discernere.*

rejeter comme faux tous ceux qui n'étoient pas assujettis à la *méthode acrostiche*. J'expliquerai dans un moment quelle étoit cette méthode.

Auguste étant devenu souverain pontife après la mort de Lépidus, ordonna une recherche de tous les écrits (1) prophétiques, soit grecs, soit latins, qui se trouvoient entre les mains des particuliers, et dont les mécontens pouvoient abuser pour troubler sa nouvelle domination. Ces livres remis au préteur montoient à deux mille volumes qui furent brûlés; et l'on ne conserva que les vers sibyllins, dont on fit même une nouvelle révision.

Comme l'exemplaire écrit au temps de Sylla commençoit à s'altérer, Au-

1 Suet. Aug. 31. *Quidquid fatidicorum librorum græci latinique generis, nullis vel parùm idoneis auctoribus vulgo ferebatur, supra duo millia contracta undique cremavit, ac solos retinuit Sibyllinos, hos quoque delectù habito; condiditque duobus forulis auratis sub Palatini Apollinis basi.* Adde Tacit. VI, 12.

guste

guste chargea encore les quindécimvirs d'en faire une copie de leurs propres mains, et sans laisser voir ce livre à ceux qui n'étoient pas de leur corps. On croit que, pour donner un air plus antique et plus vénérable à leur copie, ils l'écrivirent sur ces toiles (1) préparées qui composoient les anciens *libri lintei* avant qu'on connût dans l'occident l'usage du papier d'Egypte, et avant qu'on eût découvert à Pergame l'art de préparer le parchemin, *carta Pergamena.*

Cet exemplaire des vers sibyllins fut enfermé dans deux coffrets dorés, et placé dans la base de la statue d'Apollon Palatin, pour n'en être tiré que dans les cas extraordinaires.

Je ne m'engagerai pas à suivre les différentes consultations de ces livres, marquées dans l'histoire romaine. Je crois cependant me devoir arrêter sur celle

1 Claud. de bello Get. v. 232.

Fatidico custos Romani carbasus ævi.

Addo Symmachum, epist. IV, 34.

qui se fit par l'ordre d'Aurélien, au mois de décembre de l'an 270 de J. C., parce que le récit en est extrêmement circonstancié dans Vopisque.

Les Marcomans ayant traversé le Danube et forcé les passages des Alpes (1), étoient entrés dans l'Italie, ravageoient les pays situés au nord du Pô, et menaçoient même la ville de Rome, dont un mouvement mal entendu de l'armée romaine leur avoit ouvert le chemin. A la vue du péril où se trouvoit l'empire, Aurélien, naturellement superstitieux, écrivit aux pontifes pour leur ordonner de consulter les livres sibyllins. Il falloit pour la forme un décret du sénat; ainsi le préteur proposa dans l'assemblée le réquisitoire des pontifes, et rendit compte de la lettre du prince. Vopisque nous donne un précis de la délibération, qu'il commence en ces termes: *Prætor Urbanus dixit: referimus ad vos, Patres conscripti, Pontificum suggestionem et Princi-*

1 Vopisc. Aurel.

pis *litteras quibus jubetur ut inspiciantur fatales libri, &c.* Le décret du sénat, rapporté ensuite, ordonne aux pontifes (1) de se purifier, de se revêtir des habits sacrés, de monter au temple, d'en renouveler les branches de laurier, d'ouvrir les livres avec des mains sanctifiées, d'y chercher la destinée de l'empire, et d'exécuter ce que ces livres ordonneront. Voici les termes dans lesquels Vopisque rapporte l'exécution du décret; *Itum est ad templum, inspecti libri, proditi versus, lustrata urbs, cantata carmina, amburbium celebratum, ambarvalia promissa, atque ita solemnitas quæ jubebatur expleta est.*

La lettre de l'empereur aux pontifes, qu'il appelle *Patres sancti*, finit par des offres de contribuer aux frais des sacrifices, et de fournir les victimes que les dieux demanderont, même, s'il le faut, des captifs de toutes les nations, *cujuslibet gentis captivos, quælibet animalia re-*

1 On donnoit aussi ce nom aux quindécimvirs, ou *Sibyllini sacerdotes*, comme les appelle Cicéron.

gia. Cette offre montre que, malgré les édits des empereurs, on croyoit, comme je l'ai dit, les sacrifices humains permis dans les occasions extraordinaires, et qu'Aurélien ne pensoit pas que les dieux se contenteroient de cantiques et de processions. Sa lettre aux pontifes commence d'une façon singulière : il marque qu'il est surpris qu'on balance si long-temps à consulter les livres sibyllins. Il semble, ajoute-t-il, que vous ayez cru délibérer dans une église de chrétiens, et non dans le temple de tous les dieux : *Perinde quasi Christianorum ecclesia, non in templo Deorum in omnium tractaretis.* Ce qui augmente la singularité de l'expression de l'empereur, c'est qu'il est prouvé par les ouvrages de saint Justin, de Théophile d'Antioche, de Clément d'Alexandrie et d'Origène, que depuis près de six vingts ans les chrétiens citoient, au temps d'Aurélien, les ouvrages de la Sibylle, et que quelques-uns d'entre eux la traitoient de prophétesse.

Les livres sibyllins ne furent point ôtés du temple d'Apollon Palatin par les premiers empereurs chrétiens. Ils y étoient encore au temps de Julien, qui les fit consulter en 363 (1) sur son expédition contre les Perses; mais au mois de mars de cette année, le feu ayant consumé le temple d'Apollon, on eut beaucoup de peine à sauver ces livres, qu'on plaça sans doute dans quelque autre lieu religieux : car Claudien (2) nous apprend qu'on les consulta quarante ans après sous Honorius, lors de la première invasion de l'Italie par Alaric, en 403. Ce poète parle encore de ces vers dans son poëme sur le second consulat de Stilicon en 405.

Il faut conclure de là que si, comme

1 Amm. Marcell. lib. XXIII. *Cumana carmina consumpsisset magnitudo flammæ, ni.* &c.

2 Claud de bello Getico, v. 232.

Quid carmine poscat
Fatidico custos Romani carbasus ævi.

le dit Rutilius Numatianus (1), Stilicon fit jeter ces livres au feu ; ce fut au plutôt dans les années 406 ou 407. Au reste, comme ce poète, zélateur ardent de l'ancienne religion, accuse en même temps Stilicon d'avoir appelé les barbares, et d'avoir détruit les vers sibyllins dans la vue de causer la ruine de l'empire en lui enlevant le *gage de sa durée éternelle*, peut-être la seconde de ces deux accusations n'est-elle pas mieux fondée que la première.

Après avoir donné cette espèce d'histoire des livres sibyllins, qui contient tout ce qu'on en sait d'assuré ; je passe à l'examen de ce qu'ils contenoient. Ce que Tite-Live et Denys d'Halicarnasse nous racontent touchant les diverses consultations qu'on en faisoit, donne lieu de

1 Rutil. Num. II.

Proditor arcani qui fuit imperii
Romano generi dum nititur esse superstes, &c.
Ante Sibyllinæ fata cremavit opis, &c.
At Stilico æterni fatalia pignora regni,
Et plenas voluit præcipitare colus.

penser qu'on ne publioit point le texte même des prédictions, mais seulement la substance de ce qu'on prétendoit y avoir trouvé, c'est-à-dire, le détail des nouvelles pratiques religieuses ordonnées par la Sibylle pour appaiser les dieux. Comme il ne nous reste aucun des historiens antérieurs à la perte du premier recueil des vers sibyllins, il faut nous contenter de ce qu'en disent Denys et Tite-Live; et nous devons même regarder comme supposé le long fragment des vers sibyllins rapporté par Zosime (1), à l'occasion des jeux séculaires.

Le second recueil compilé sous Sylla nous est un peu mieux connu, et je vais rapporter ce que les anciens nous en apprennent. 1°. Varron, cité par Lactance, assure que ce recueil contenoit d'abord

1 *Lib. II.* Ces vers, qui devoient être tirés de l'ancien recueil, ne sont point dans la forme acrostiche; ils contiennent les noms de Rome, du Tibre, de l'Italie, &c. et prescrivent les cérémonies qui devoient accompagner les jeux séculaires dans un détail qui démontre la supposition.

mille vers au plus ; et comme Auguste ordonna une seconde révision qui en fit encore rejeter quelques-uns, ce nombre fut probablement diminué.

2°. Ce que disoit Varron, cité par Denys d'Halicarnasse, qu'on avoit regardé comme supposés tous les vers qui interrompoient la suite des acrostiches, montre que cette forme régnoit d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

3°. Cicéron nous explique en quoi consistoit cette forme. Le recueil étoit partagé en diverses sections ; et dans chacune, les lettres qui formoient le premier vers se trouvoient répétées dans le même ordre au commencement des vers suivans ; ensorte que l'assemblage de ces lettres initiales devenoit aussi la répétition du premier vers de la section: *Acrostichis dicitur* (1), *cùm deinceps ex primis versûs litteris aliquid connectitur.... In Sibyllinis ex primo versu cujusque sen-*

1 Cicero de Divin II, n°. 54.

tentiæ, primis litteris illius sententiæ carmen omne prætexitur (1).

4°. Les prédictions contenues dans ce recueil étoient toutes conçues en termes vagues et généraux, sans aucune désignation de temps et de lieu; ensorte, dit Cicéron, qu'au moyen de l'obscurité dans laquelle l'auteur s'est habilement enveloppé, on peut appliquer la même prédiction à des événemens différens: *Callidè, qui illa composuit, perfecit ut, quodcumque accidisset, prædictum videretur, hominum et temporum definitione sublatâ. Adhibuit etiam latebram obscuritatis ut iidem versus aliàs in aliam rem posse accommodari viderentur.*

Dans le dialogue où Plutarque recherche pourquoi la Pythie ne répondoit plus en vers, Boéthus, un des interlocuteurs

1 Cicéron dit qu'Ennius avoit fait des acrostiches de cette espèce. Nous en avons quelques-uns dans le poëme d'Optatianus Porphyrius à la louange de Constantin, et il a été un temps que ces laborieuses bagatelles étoient à la mode parmi les gens de lettres.

qui attaque vivement le surnaturel des oracles, observe dans les prédictions de Musée, de Bacis et de la Sibylle, *les mêmes défauts que Cicéron avoit reprochés aux vers sibyllins.* « Ces auteurs de » prédictions, dit Boéthus, ayant mêlé » au hasard des mots et des phrases qui » conviennent à des événemens de *toute* » espèce, les ont, pour ainsi dire, versés » dans la mer d'un temps indéterminé : » ainsi, lors même que l'événement sem- » ble vérifier leurs prophéties, elles ne » cessent pas d'être fausses, parce que » c'est au hasard seul qu'elles doivent » leur accomplissement ». Plutarque nous a conservé, dans la vie de Démosthène, un de ces oracles qui couroient dans la Grèce sous le nom de la Sibylle; c'est à l'occasion de la défaite des Athéniens près de Chéronée. On étoit, dit Plutarque, dans une grande inquiétude avant la bataille, à cause d'un oracle dont tout le monde s'entretenoit : « Puis- » sai-je, disoit-il, m'éloigner de la ba-

» taille du Thermodon (1), et devenir
» un aigle pour contempler du haut des
» nues ce combat où le vaincu pleurera
» et où le vainqueur trouvera sa perte »!

L'historien Duris (2) rapportoit ce même oracle dans les termes suivans: « Oiseau noir, attends la bataille de » Thermodon, les cadavres amoncelés » t'y fourniront une ample pâture ».

Pour appliquer ces deux oracles à la défaite de Chéronée, il falloit trouver

1 Τῆς ἐπὶ Θερμώδοντι μάχης ἀπάνευθε γηνοίμην,
Α'ιετὸς ἐν νεφέεσσι καὶ ἠέρι θηήσασθαι.
Κλαίει ὁ Νικηθεὶς, ὁ δὲ Νικήσας ἀπόλωλε.

2 Τὴν ἐπὶ Θερμώδοντι μάχην μένε παμμέλαν ὄρνι
Τηνεὶ τοι κρέα πολλὰ παρέσσεται ἀνθρώποισι.

Duris, contemporain des deux premiers Ptolémées, avoit écrit une histoire de Macédoine, qui commençoit à Philippe, père d'Alexandre : elle contenoit au moins quinze livres.

un Thermodon auprès du champ de bataille; et Plutarque (1), qui étoit de Chéronée même, avoue qu'il n'a pu découvrir dans les environs de cette ville, ni ruisseau ni torrent de ce nom. Aussi l'historien Duris, qui se trouvoit dans le même cas, vouloit-il que la Sibylle eût désigné ainsi la bataille, parce que les soldats, en dressant leurs tentes quelques jours avant, devoient trouver une petite statue avec une inscription où seroit le nom de *Thermodon*. Mais les termes ἐπὶ Θερμώδοντι μάχη désignent manifestement un nom de lieu : aussi Plutarque aime-t-il mieux soupçonner que le ruisseau qui passe à Chéronée avoit quitté depuis la bataille le nom de *Thermodon* pour prendre celui d'*Hémon* ou de *Sanglant;* conjecture que M. Dacier juge très-probable, quoiqu'il se persuade que le Thermodon de l'oracle est celui dont parle Pausanias (*l. IX, p. 747*). Il auroit

1 Diod. Sic. lib. XV. Schol. Apollonii, lib. IV.

pu y joindre Hérodote (1), qui, rapportant un oracle de Bacis où il étoit parlé d'une défaite des Mèdes par les Grecs assemblés sur les bords de l'Asopus et du Thermodon, l'applique à la bataille de Platée. Mais il ajoute que ce Thermodon passe entre Tanagra et Glisas, par conséquent au midi de Thèbes, et assez loin de Chéronée.

L'oracle rapporté par Plutarque contient une circonstance qu'il n'est pas aisé d'appliquer à la bataille de Chéronée. C'est la mort du vainqueur, ὁ δὲ Νικήσας ἀπόλωλε. La défaite des Athéniens fut complète; les Macédoniens perdirent peu de monde, et Philippe ne fut pas même blessé dans le combat : mais Plutarque, toujours zélé pour la gloire des devins,

1 Hérod. IX, 42. ἐπὶ Θερμώδοντι καὶ Ἀσωπῷ.

Hérodote assure qu'on trouvoit de semblables oracles dans Musée : peut-être celui que Plutarque et Duris attribuent à la Sibylle avoit-il été fait pour la bataille de Platée, donnée véritablement auprès d'un Thermodon.

applique ces mots à la mort de Philippe, postérieure de deux ans au moins à la bataille.

Lorsqu'on examinera les prédictions des oracles les plus accrédités, celles de la Pythie, de Musée, de Bacis, de la Sibylle, &c. rapportées dans les anciens, on trouvera toujours que Cicéron a raison de dire que celles qui n'ont pas été faites après coup étoient obscures et équivoques, et que si quelques-unes n'avoient pas été démenties par l'événement, c'étoit au hasard qu'elles le devoient (1). *Oraculis partim falsis, partim casu veris, ut fit in omni oratione sæpissimè, partim flexiloquis et obscuris ut interpres egeat interprete, et sors ipsa ad sortes referenda sit, partim ambiguis, et quæ ad dialecticum deferenda sint.*

Quelque absurdes que fussent les conséquences que les partisans du surnaturel de la divination se trouvoient obligés de soutenir dans les controverses philoso-

1 De Divinat. II, n°. 56.

phiques, ils étoient excusables jusqu'à un certain point. Le principe qu'ils défendoient, faisoit chez eux une partie essentielle de la religion commune : ce principe une fois admis, l'absurdité des conséquences ne devoit point arrêter des hommes religieux ; et peut-être Cicéron (1) n'avoit-il pas raison de parler d'eux comme il fait dans ses livres de la divination, en disant : *Nescio quomodò isti Philosophi superstitiosi, et pœne fanatici quidvis malle videntur quàm.... ea quæ non sunt credenda, non credere.*

Ce qui cause mon étonnement, c'est que la question du surnaturel des oracles ait encore besoin d'être traitée sérieusement, et qu'une opinion contredite par les faits même sur lesquels on la fondoit, ait trouvé de nos jours, et dans le sein du christianisme, des défenseurs très-zélés.

Quoique j'aie écarté à dessein les détails dont j'aurois pu grossir ce Mémoire,

1 De Divinat. n°. 57.

je crois y avoir rassemblé tout ce que les anciens nous apprennent d'important au sujet de ces recueils de prédictions qu'on attribuoit à Musée, à Bacis et à l'ancienne Sibylle. Je n'aurois pas cependant rempli toute l'étendue de mon objet, si je ne parlois point ici de la collection des vers sibyllins, divisée en huit livres, imprimée pour la première fois en 1545 sur des manuscrits, et publiée plusieurs fois depuis avec d'amples commentaires surchargés d'une érudition souvent triviale, et presque toujours étrangère au texte que ces commentaires éclaircissent rarement. Les ouvrages composés pour et contre l'authenticité de ces livres sibyllins, sont en très-grand nombre, et quelques-uns même très-savans; mais il y règne si peu d'ordre et de critique, et leurs auteurs étoient tellement dénués de tout esprit philosophique, qu'il ne resteroit à ceux qui auroient eu le courage de les lire, que l'ennui et la fatigue de cette lecture.

Le savant Fabricius (1), dans le premier livre de sa Bibliothèque, donne une espèce d'analyse de ces différens ouvrages, à laquelle il joint une notice assez détaillée des huit livres sibyllins. On peut y avoir recours, et je me contenterai de rapporter à quelques articles généraux les observations que j'ai faites en lisant les huit livres sibyllins modernes.

1°. Il est visible qu'ils ne sont autre chose qu'une compilation assez informe de divers morceaux détachés, les uns dogmatiques, les autres supposés prophétiques, et ceux-ci toujours écrits depuis les événemens, et le plus souvent chargés de détails fabuleux, ou du moins peu assurés.

2°. Il est encore certain que tous ces morceaux sont écrits dans une vue absolument différente de celle que s'étoient proposée les auteurs des vers qui composoient le premier et le second des deux

1 Fabric. bibl. Græc. l. I, cap. 29–33.

recueils gardés à Rome. Les anciens vers sibyllins prescrivoient les sacrifices, les cérémonies et les fêtes par lesquelles les Romains pouvoient appaiser le courroux des dieux qu'ils adoroient. Le recueil moderne est au contraire rempli de déclamations très-vives contre le polythéisme et contre l'idolâtrie; et par-tout on y établit, ou du moins on y suppose l'unité de Dieu. Presque aucun de ces morceaux n'a pu sortir de la plume d'un payen; quelques-uns peuvent avoir été faits par des Juifs, mais le plus grand nombre respire le christianisme : il suffit de les lire pour s'en convaincre.

3°. Les prédictions des vers sibyllins conservées à Rome, et celles qui étoient répandues dans la Grèce dès le temps d'Aristophane et de Platon, étoient, comme l'observent Cicéron et Boéthus, des prédictions vagues applicables à tous les temps et à tous les lieux; elles se pouvoient ajuster avec des événemens opposés : *Ut iidem versus aliàs in aliam rem*

posse accommodari viderentur.... ut, quodcumque accidisset, prædictum videretur. Au contraire, dans la nouvelle collection, tout est si bien circonstancié, qu'on ne peut se méprendre aux faits que l'auteur avoit en vue. S'il ne nomme pas toujours les villes, les pays et les peuples dont il veut parler, il les désigne si clairement qu'on ne sauroit les méconnoître, et le plus souvent il indique le temps où ces choses sont arrivées d'une manière qui n'est point susceptible d'équivoque.

4°. Les anciens oracles sibyllins gardés à Rome, étoient écrits de telle sorte qu'en réunissant les lettres initiales des vers qui composoient chaque article, on y retrouvoit le premier vers de ce même article. Le nouveau recueil n'offre aucun exemple de cette méthode (1); car l'acrostiche inséré dans le huitième livre, et qui est emprunté d'un discours (2) de

1 Euseb. orat. Constant. ad Sanctorum cœtum, p. 591.
2 Ce discours nous a été conservé par Eusèbe, et saint Augustin parle de cet acrostiche, dont il rapporte une traduction latine; *De C. Dei, XVIII*, 23.

l'empereur Constantin, est d'une espèce différente. Il consiste en trente-quatre vers, dont les lettres initiales forment les mots, ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ ΣΤΑΥΡΟΣ, mais ces mots ne se trouvent point dans le premier vers.

5°. Les nouveaux vers sibyllins contiennent des choses qui n'ont pu être écrites que par un homme instruit des dogmes du christianisme et des détails de l'histoire de Jésus-Christ, rapportés par les Evangélistes. L'auteur se dit même dans un endroit, *enfant du Christ*: ailleurs il assure que ce Christ est le fils du Très-Haut, et il désigne son nom par le nombre 888, valeur numérale des lettres du mot Ἰησοῦς dans l'alphabet grec.

6°. Quoique les morceaux qui forment ce recueil puissent avoir été composés en différens temps, celui auquel on a mis la dernière main à la compilation, se trouve clairement indiqué dans le cinquième et dans le huitième livre. On fait dire à la Sibylle, que l'empire romain aura quinze

rois : les quatorze premiers sont désignés par la valeur numérale de la première lettre de leur nom dans l'alphabet grec. Elle ajoute que le quinzième qui sera, dit-on, un homme à *tête blanche* (1), portera le nom d'une mer voisine de Rome : le quinzième des empereurs romains est Hadrien, et le golfe Hadriatique est la mer dont il porte le nom. De ce prince, continue la Sibylle, il en sortira trois autres qui régiront l'empire en même temps; mais à la fin un seul d'entre eux en restera possesseur. Ces trois rejetons, Κλάδοι, comme la Sibylle les appelle, sont Antonin, Marc-Aurèle et Lucius Vérus, et elle fait allusion aux adoptions et aux associations qui les unirent. Marc-Aurèle se trouva seul maître de l'empire à la mort de L. Vérus, arrivée au commencement de l'an 169, et il le gouverna sans collègue jusqu'à l'an 177, qu'il associa son fils Commode. Comme il n'y a

1 Πολιόκρανος. Ἀργυρόκρανος.

rien qui puisse avoir quelque rapport avec ce nouveau collègue de Marc-Aurèle, il est visible que la compilation doit avoir été faite entre les années 169 et 177 de J. C.

On trouve encore un autre caractère chronologique, mais moins précis, dans le huitième livre. Il y est dit que la ville de Rome, Ῥώμη, subsistera pendant neuf cent quarante-huit ans seulement, suivant la valeur des lettres numérales de son nom; après quoi elle deviendra une ruine, ῥύμη (1). Cette destruction de Rome est annoncée dans presque tous les livres du recueil; mais sa date n'est marquée qu'en ce seul endroit. Nous lisons l'histoire de Dion (*LVI, p. 615*), qu'au temps de Tibère, il courut, sur la durée de Rome, une prédiction attribuée à la Sibylle, où cette durée étoit fixée à neuf cents ans (2). Cet oracle attira l'attention

1 Lib. II, ἔσαι Ῥώμη ῥύμη.
2 Τρὶς δὲ τριηκοσίων ἐνιαυτῶν.

de Tibère, et occasionna une nouvelle recherche des vers sibyllins conservés par les particuliers : cependant on ne comptoit alors que l'an 772 de la fondation de Rome, et on ne devoit pas être fort alarmé. Cette réflexion de l'historien (1) nous montre que l'addition de quarante-huit ans avoit été faite à dessein par quelqu'un qui écrivoit après l'an 900 de Rome, 148 de J. C.; mais avant l'an 196, la valeur numérale des lettres du mot Ῥώμη étoit sans doute ce qui l'avoit déterminé à préférer le nombre de 948.

Josephe (2), dans ses antiquités judaïques, composées depuis les livres de la guerre des Juifs, et vers la treizième année de Domitien, l'an 93 de l'ère vulgaire, cite un ouvrage de la Sibylle (3), où l'on parloit de la tour de Babel et de la confusion des langues, à-peu-près

1 L'historien Dion fut consul avec l'empereur Alexandre l'an 229 de J. C., 981 de Rome.

2 Joseph. Antiquit. I, 4.

3 Joseph. l. XX, cap. 10.

comme dans la Genèse. Si, dans le temps auquel écrivoit Joseplie, cet ouvrage de la Sibylle n'eût pas déjà passé pour ancien, s'il n'eût pas été dans les mains des Grecs, l'historien Juif ne l'auroit pas cité en confirmation du récit de Moïse. Il résulte de là que les Chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des livres sibyllins. Josephe ne rapportant pas les paroles mêmes de la Sibylle, nous ne sommes plus en état de vérifier si ce qui est dit de ce même événement dans notre collection, étoit tiré de l'ouvrage que cite Josephe; mais on est sûr que plusieurs des vers attribués à la Sibylle dans l'exhortation qui se trouve parmi les œuvres de S. Justin, dans l'ouvrage de Théophile d'Antioche, dans Clément d'Alexandrie et dans quelques autres Pères, ne se lisent point dans notre recueil; et comme la plupart de ces vers ne portent aucun caractère de christianisme, il seroit possible qu'ils fussent l'ouvrage de quelque juif platonisant.

Lorsqu'on

Lorsqu'on acheva, sous M. Aurèle, la compilation des vers sibyllins, il y avoit déjà quelque temps que les Sibylles avoient acquis un certain crédit parmi les Chrétiens. Nous en avons la preuve dans deux passages de Celse, et dans les réponses que lui fait Origène (*lib. I*). Celse, qui écrivoit sous Hadrien et sous ses successeurs, parlant des différentes sectes qui partageoient les Chrétiens, supposoit une secte de *Sibyllistes* : sur quoi Origène (*l. V, p. 272*) observe qu'à la vérité ceux d'entre les Chrétiens qui ne vouloient pas regarder la Sibylle comme une *prophétesse*, désignoient par ce nom les partisans de l'opinion contraire; mais qu'on n'avoit jamais connu de secte particulière des *Sibyllistes*. Celse reproche aux Chrétiens, dans le second passage, d'avoir corrompu le texte des vers sibyllins, « desquels, leur dit-il, *quel-*
» *ques-uns* d'entre vous emploient les
» témoignages, ἧ χρῶνταί τινες ὑμῶν;
» et vous les avez corrompus, ajoute-t-il,

» pour y mettre des blasphêmes ». Il entendoit par-là, sans doute, les invectives contre le polythéisme et contre l'idolâtrie. Origène (*l. VII, p. 368 et 369*) se contente de répondre au reproche, en défiant Celse de produire d'anciens exemplaires non altérés.

Ces passages de Celse et d'Origène me semblent prouver deux choses; 1°. que l'authenticité de ces prédictions n'étoit point alors mise en question, et qu'elle étoit également supposée par les Payens et par les Chrétiens; 2°. que parmi ces derniers il y en avoit seulement *quelques-uns*, *τινὲς*, qui regardoient les Sibylles comme des prophétesses, et que les autres Chrétiens blâmant la simplicité de ces hommes crédules, leur donnoient l'épithète de *Sibyllistes*. Plutarque (1), qui vivoit presque dans le même temps, appelle ainsi, dans la vie de Marius, les interprètes des prédictions de la Sibylle ou les *chresmologues*. Ceux qui ont avancé que les

1 Plutar. vie de Marius.

Païens donnoient à tous les Chrétiens le nom de *Sibyllistes*, n'ont compris le vrai sens ni du reproche de Celse, ni de la réponse d'Origène.

L'opinion favorable aux Sibylles qui, de l'aveu de Celse, étoit d'abord celle d'un assez petit nombre de Chrétiens, devint peu à peu l'opinion commune. Les vers sibyllins paroissant favorables au christianisme, on les employoit dans les ouvrages de controverse avec d'autant plus de confiance, que les Païens eux-mêmes, qui reconnoissoient les Sibylles pour des femmes inspirées, se retranchoient à dire que les Chrétiens avoient falsifié leurs écrits : question de fait, qui ne pouvoit être décidée que par une comparaison des différens manuscrits que très-peu de gens étoient en état de faire.

Les règles de la critique, et même celles de la saine logique étoient alors peu connues, ou du moins très-négligées : à cet égard, les plus célèbres philosophes

du paganisme n'avoient aucun avantage sur le commun des auteurs chrétiens. Je n'en citerai d'autre exemple que les dialogues et les traités dogmatiques de Plutarque, qui, malgré ce grand sens dont on le loue, ne paroît jamais occupé que de la crainte d'omettre quelque chose de tout ce qu'on peut dire de vrai et de faux sur le sujet qu'il traite. Ce même défaut règne dans les ouvrages de ceux qui sont venus après lui, Celse, Pausanias, Philostrate, Porphyre, l'empereur Julien; en un mot, tous les auteurs païens n'ont ni plus de critique, ni plus de méthode que Plutarque. On les voit tous citer, sous le nom d'Orphée, de Musée, d'Eumolpe et des autres poètes antérieurs à Homère, des ouvrages fabriqués par les nouveaux platoniciens, et donner comme authentiques des oracles supposés par ces mêmes philosophes, ou plutôt par les sectateurs du nouveau pythagorisme ou de la secte orphique qui joignoit les dogmes égyptiens et chaldéens à quelques

points de l'ancienne doctrine de Pythagore.

Comme les auteurs de ces oracles et de ces vers philosophiques supposoient la spiritualité, l'infinité, la toute-puissance du Dieu suprême ; que plusieurs blâmoient le culte des intelligences inférieures, condamnoient les sacrifices, et faisoient quelquefois allusion à la Trinité platonicienne, parlant d'un Père, d'un Fils et d'un Esprit, les Chrétiens crurent qu'il leur étoit permis d'employer ces autorités dans la controverse avec les païens, pour les battre par leurs propres armes.

Tant que le paganisme fut la religion de l'Empire, l'objet immédiat de tous les écrits publiés en faveur du christianisme, étoit d'obtenir une simple tolérance, en faisant voir que la doctrine des Chrétiens ne contenoit rien que d'avantageux à la société, rien que de conforme aux idées de la saine philosophie.

Le reproche de nouveauté étant celui

sur lequel les Païens insistoient plus volontiers, parce que cette espèce d'argument est à la portée du peuple, c'est aussi un des points que les défenseurs de la religion chrétienne traitent avec le plus d'étendue dans leurs ouvrages polémiques; et c'est pour détruire ce reproche de nouveauté qu'ils allèguent non-seulement de longs morceaux du faux Orphée, du faux Musée et des oracles de la Sibylle, mais encore des endroits d'Homère, d'Hésiode, et même des poètes dramatiques, quand ils croient y découvrir des traits d'une doctrine semblable en quelques points à celle des Chrétiens. L'usage que les philosophes faisoient alors de ces mêmes autorités, rendoit cette façon de raisonner tout-à-fait populaire, et par conséquent très-utile dans les disputes.

Lorsque le christianisme fut devenu la religion dominante, on cessa bientôt d'employer ces sortes de preuves, ou du moins on ne les employa plus que par une

sorte d'égard pour ceux des chrétiens qui n'en étoient pas encore désabusés, et pour ne point paroître abandonner tout d'un coup la méthode qu'avoient suivie les premiers apologistes du christianisme.

Eusèbe, dans sa préparation évangélique, ouvrage rempli d'une très-grande érudition, ne cite le témoignage de la Sibylle que d'après Josephe. Il ne fait aucun usage de longs morceaux cités par saint Justin et par Théophile; et lorsqu'il allègue quelques oracles favorables aux dogmes du christianisme, il les emprunte toujours de Porphyre, ennemi déclaré de la religion chrétienne.

La manière dont saint Augustin parle dans deux différens ouvrages de cette méthode de combattre le paganisme, nous montre quel jugement en portoient les gens sensés, quoiqu'ils n'osassent la condamner ouvertement. Voici ce qu'il dit dans son ouvrage contre Fauste. « Ces » sortes de témoignages qu'on prétend » avoir été rendus à la vérité par la Si-

» bylle (1), par Orphée et par tous les
» autres sages du paganisme, qu'on veut
» avoir parlé du fils de Dieu et de Dieu
» le père, peuvent avoir quelque force
» pour confondre l'orgueil des païens;
» mais ils n'en ont pas assez pour donner
» quelque autorité à ceux de qui ils portent le nom ». *Valet quidem aliquid ad paganorum vanitatem revincendam, non tamen ad istorum auctoritatem amplectendam.* Dans ses livres de la cité de Dieu (2), il convient que toutes ces prédictions attribuées aux païens, peuvent à la rigueur être regardées comme l'ouvrage des chrétiens, *possunt putari à christianis esse conficta;* et il conclut que ceux qui veulent raisonner juste, *qui rectè sapuerint*, doivent s'en tenir aux prophéties tirées des livres conservés par les Juifs nos ennemis.

Les controverses agitées dans les deux derniers siècles sur l'autorité de la tradition, ont jeté les critiques dans deux

1 Advers. Faust. lib. XV, 15.

2 De Civitate Dei, XVIII, 47.

extrémités opposées. Les uns, dans la vue de détruire la force du témoignage que les anciens écrivains portent de la croyance de leur siècle, ont extrêmement appuyé sur les défauts de leur manière de raisonner, et sur la foiblesse, ou même sur la fausseté de quelques-unes des preuves qu'ils emploient : les autres se sont persuadés que l'autorité des Pères, lorsqu'ils déposent de ce qu'on croyoit de leur temps, ne pouvoit subsister si on les abandonnoit dans la manière dont ils avoient traité des questions indifférentes et étrangères même au fond de la religion. Dans cette vue, ils ont cru devoir défendre avec le zèle le plus ardent des opinions dont il paroît que les Pères eux-mêmes n'étoient pas trop persuadés, mais dont ils pensoient se pouvoir servir avec avantage dans les disputes contre les défenseurs du paganisme qui étoient convaincus de la vérité de ces opinions; telle étoit, par exemple, celle du surnaturel des oracles. Dans ce que j'ai dit des vers

L 5



sibyllins, j'ai tâché de tenir le milieu entre ces deux excès.

RECHERCHES
SUR LE CULTE DE BACCHUS
PARMI LES GRECS.

Ce point de mythologie m'a paru mériter d'autant mieux d'être traité séparément, que le culte de Bacchus, après avoir surmonté les oppositions qu'il rencontra lors de son premier établissement, fut reçu dans toute la Grèce et dans l'Italie, mais avec des changemens considérables dans le dogme théologique; ce qui peut nous donner une idée des variations considérables arrivées dans le fond de l'idolâtrie grecque.

Je dois avertir qu'on ne trouvera ici aucune de ces explications historiques imaginées par les partisans modernes de

l'évhémérisme, qui supposent que toutes les divinités du paganisme, sans exception, ont été des hommes élevés par l'apothéose au rang des dieux supérieurs, et qui veulent que toutes les fables soient des événemens d'une ancienne histoire qu'ils placent comme ils peuvent, soit pour le temps, soit pour le lieu. J'ai beaucoup étudié ce systême; et cet examen m'a convaincu de sa fausseté absolue: peut-être traiterai-je cette question dans un Mémoire à part. Je dois encore avertir que j'ai écarté toutes les fictions de détail dont il a plu aux poètes postérieurs de charger la première fable théologique. L'autorité de ces poètes est médiocre dans ces matières; car outre qu'ils n'étoient guère mieux instruits du fond des dogmes que le simple peuple, ils s'abandonnoient à leur imagination lórsqu'ils en parloient, et s'embarrassoient peu si les ornemens qu'elle leur prêtoit ne contredisoient point l'essence du dogme. Ceux qui seroient curieux de voir ces

détails poétiques, les trouveront rassemblés dans les ouvrages des mythologistes modernes, de *Natalis comes*, de *Lilio Giraldi* et de M. l'abbé *Banier*.

Le culte de Bacchus n'eut pas d'abord la célébrité qu'il acquit dans la suite. Hésiode se contente de dire dans sa théogonie, qu'il est le fils immortel de Jupiter et d'une femme mortelle, ou de Sémélé fille de Cadmus; qui fut mise au nombre des dieux (1). Il ajoute que Bacchus, *qui inspire la joie* (2), épousa dans la suite Ariadne fille de Minos, à qui Jupiter accorda l'immortalité avec une perpétuelle jeunesse. Le même Hésiode, dans son poëme de la vie rustique, nomme le raisin un présent de Bacchus: voilà tout ce qu'il en dit.

Homère parle de Bacchus dans ses deux poëmes: dans l'Odyssée (*Λ, 320*), il contredit formellement Hésiode au sujet de

1 Theogon. 940, 947.
2 Πολυγηθής.

l'immortalité d'Ariadne, puisqu'Ulysse trouve l'ombre de cette princesse dans les enfers (1). Dans l'Iliade (*Z, 130*), Diomède raconte comment Lycurgue, roi de Nysa, ayant maltraité les nourrices de Bacchus, le dieu eut une telle frayeur de ce prince, qu'il s'alla refugier dans la mer, où Thétis le cacha dans son sein. Tout cela ne prouve pas que, dans le pays et dans le siècle de ces deux poètes, le culte de Bacchus eût acquis un grand crédit.

Il n'est guère parlé de Bacchus dans ce qui nous reste de Pindare (2) : on voit cependant que, de son temps, la fable de Sémélé étoit reçue. « Elle mourut, dit-il, » effrayée par le bruit du tonnerre de » Jupiter ; mais ce dieu lui redonna la

1 Le passage d'Homère contient une difficulté qui embarrasse les commentateurs et les traducteurs ; mais elle ne touche point à ce qui mérite le plus d'attention, qui est l'opposition entre les sentimens des deux poètes sur le sort d'Ariadne après sa mort.

2 Pind. Olymp. II, 40. Pyth. XI, 1, &c.

» vie et la plaça sur l'Olympe avec les
» immortels ».

Hérodote est entré dans un très-grand détail au sujet de Bacchus et de l'origine de son culte, dont il nous donne l'histoire. Il adopta dans cette histoire le principe des prêtres Egyptiens au sujet des dieux étrangers introduits dans la religion grecque. Mais pour rendre ce principe plus sensible, il sera bon d'exposer ici le système entier d'Hérodote sur l'origine et sur les changemens arrivés dans la religion des Grecs.

Ces peuples ne furent jamais sans un système religieux (1). Lors même qu'ils étoient encore sauvages, et avant leur mélange avec les colonies orientales, ils reconnoissoient des dieux auteurs de l'arrangement des parties de l'univers, et qui veilloient pour en maintenir l'ordre. C'étoit par cette raison (2) qu'ils les

1 Herod. II, 52.

2 Ὅτι κόσμῳ θέντες τὰ πάντα πρήγματα.

avoient nommés *Dieux*, Θεοι : ils ne les distinguoient par aucuns noms, ni par aucuns titres, les invoquoient collectivement, et leur présentoient indistinctement toute sorte d'offrandes.

Cette religion subsista assez long-temps; mais enfin le mélange des Pélasges (1) avec les colonies orientales en altéra la

1 Les prêtres égyptiens font, au sujet de l'introduction du culte de ces différentes divinités dans la Grèce, une observation importante; c'est que les Grecs ont placé la naissance de ces divinités à-peu-près dans le temps où leur culte commença d'être connu dans leur pays, et cela sans avoir aucun égard à l'ordre d'ancienneté dans lequel les Egyptiens plaçoient ces mêmes dieux.

Par exemple, Pan étoit en Egypte un des plus anciens dieux de la première classe; mais dans la Grèce, comme son culte n'avoit été reçu que vers le temps de la guerre de Troie, ou même un peu après, ce fut dans ce siècle là qu'on mit la date de sa naissance. La nouveauté du culte de Pan est prouvée par le silence d'Homère et d'Hésiode, qui n'en font aucune mention.

D'un autre côté, le culte d'Osiris ayant été porté dans la Grèce du temps de Cadmus, et ce dieu ayant été adoré sous le nom de Dionysus, on mit sa naissance au temps de Cadmus, six ou sept générations avant celle du dieu Pan.

simplicité, et introduisit l'usage de partager l'administration de l'univers entre des divinités distinguées par leurs noms, par leurs attributs et par les différens rites observés dans leur culte. Il s'étoit passé un *temps considérable* avant cette altération; et le culte de Bacchus ne s'établit que *long-temps* encore après qu'on eut admis la nouvelle religion. Le plus grand nombre des nouveaux dieux venoit des colonies Egyptiennes d'Inachus, de Cécrops et de Danaüs; mais il y en avoit que les Pélasges avoient imaginés ou qu'ils avoient empruntés d'un autre pays. Hérodote dit que le culte de Neptune ou *Poséidon*, inconnu aux Egyptiens, venoit de Libye où il avoit été très-honoré de tout temps; ce qui a d'autant plus de probabilité, que ce dieu étoit particulièrement adoré par les écuyers et par ceux qui avoient soin de nourrir et de dresser des chevaux. Cet animal, étranger dans la Grèce où il a toujours été assez rare, y avoit été transporté d'Afrique.

Hérodote met Junon au rang des divinités d'origine pélasgique, de même que les anciens *Dioscures*, ou fils de Jupiter, honorés à Athènes, Vesta, Thémis, les Graces, les Néréides, et quelques anciens héros, dont le culte étoit pélasgique, et absolument inconnu aux Egyptiens (1). A l'égard de Junon, ou *Hera*, comme le centre de son culte étoit établi dans la ville d'Argos, où elle avoit un temple avec des prêtresses (2), dont le sacerdoce servit à régler la chronologie de l'ancienne histoire, je la croirois plutôt une divinité étrangère venue d'orient, et la même que l'*Astarté* ou la *Baltis* de Phénicie, et que la reine du ciel ou la déesse céleste de Carthage, que les Romains reconnoissoient pour être la même que la *Junon Reine* ou la

1 Herod. II, 51.

2 La première de ces prêtresses, fille du cinquième descendant d'Inachus, étoit nommée *Io*, *Ægypt. Luna*, et son titre de sacerdoce étoit *Callirhoé Callithya* ou *Callithyessa*.

Junon d'Argos. Il semble que le nom de *Hera*, qui doit venir de la même racine que *hero* (1), étoit un ancien synonyme de *Despoina, Dame* ou *Maîtresse*, titre d'honneur de plusieurs divinités grecques.

On ne doit pas être surpris de voir que, contre la méthode de presque tous les mythologistes modernes, je suppose que les noms donnés par les Grecs aux dieux qu'ils adoroient, avoient tous une origine grecque, quoique le culte de ces mêmes dieux eût été emprunté des étrangers. Il est certain que ces noms et ces surnoms, comme les nomme Hérodote, devoient exprimer leurs attributs, et cela dans une langue que les Pélasges pussent entendre : or ces Pélasges ne parloient ni phénicien ni égyptien. Nous pouvons juger, par quelques exemples, de la conduite qu'on tenoit au sujet de celles de ces divinités étrangères dont nous connoissons les noms orientaux. Il

1 *Herus*, maître ou seigneur dans la langue latine, pouvoit avoir la même origine.

n'est pas douteux que le *Cronos* des Grecs et le Saturne des Latins ne fût la principale divinité des Phéniciens et des Carthaginois, qui la nommoient *Ilos* ou *Belos*, noms qui n'ont aucun rapport à ceux que lui donnoient les Grecs et les Latins. Si ces noms grecs et romains étoient ceux sous lesquels les colonies phéniciennes adoroient Saturne, d'où étoit-il arrivé que ces colonies eussent quitté l'ancien nom pour lui en donner un nouveau? Une seconde réflexion qui a, ce me semble, quelque force, c'est que presque tous les dieux de la Grèce venoient de l'Egypte, comme Hérodote s'en étoit assuré par les recherches les plus exactes. Si les noms de ces dieux n'étoient pas grecs, ils devoient être égyptiens et non phéniciens : mais nos mythologistes n'avoient pas la plus légère teinture du cophte; ils savoient de l'hébreu, du syriaque et de l'arabe, et ils en ont voulu faire usage: ils ont voulu dériver de ces langues tous les noms des

divinités adorées dans la Grèce, ceux mêmes qui étoient purement grecs (1), sans s'embarrasser si les Phéniciens, qui navigeoient pour leur commerce dans les îles de la mer Egée, et qui y avoient quelques comptoirs, ont fait d'autre établissement dans les terres que celui de Thèbes, qui étoit peu considérable, et où le phénicien fut tellement étouffé par la langue des sauvages grecs de la Béotie, que Bochart, malgré toute sa sagacité étymologique, y a beaucoup moins trouvé de mots phéniciens qu'il n'a cru en découvrir dans la langue des anciens Gaulois, chez qui les Phéniciens n'ont jamais pénétré. Je finis cette digression, et je reviens à l'histoire de la religion grecque.

Peu après l'introduction du culte de Bacchus dans la Grèce, les Pélasges, zélateurs de l'ancienne religion, eurent quelque scrupule au sujet de ce polythéisme-pratique, qui morceloit, pour ainsi dire, l'idée de la divinité, et ils

1 On peut voir là-dessus Bochart, Leclerc, &c.

allèrent consulter l'oracle de Dodone, le plus ancien de tous ceux de la Grèce, et fondé par une prêtresse de Thèbes d'Egypte, que des Phéniciens avoient enlevée et vendue aux Pélasges de Thesprotie. Comme les prêtres de cet oracle avoient conservé les principes fondamentaux du systême égyptien, ils approuvèrent la nouvelle religion qui n'en différoit guère; et depuis cette décision, il n'y eut plus de difficulté : on reçut partout le nouveau culte, et on y ajusta, comme on put, l'ancienne croyance religieuse.

Il ne s'agit, dans ce Mémoire, que du culte de Bacchus. Hérodote croit que ce fut Cadmus qui l'apporta avec lui dans la Grèce, et qui l'établit dans sa nouvelle ville; mais il suppose en même temps que ce dieu n'étoit pas différent de l'Osiris des Egyptiens : c'est ce qu'il répète par-tout dans son second livre, et ce qu'il assure de la manière la plus formelle. Les Orphiques, secte dévouée singuliè-

rement au culte de Bacchus, et dont je parlerai dans la suite, rapportoient dans leurs livres, au sujet de l'établissement du culte de Bacchus, une histoire ou une fable que Diodore (*l. I, p. 14*) nous a conservée, et qui mérite de trouver ici sa place.

Sémélé, fille de Cadmus, étant devenue grosse d'une intrigue obscure, accoucha à sept mois par la frayeur que lui causa le bruit d'un violent orage. L'enfant ne put vivre; et Cadmus, pour sauver l'honneur de sa maison, déclara que cet événement lui avoit été prédit par un oracle, que l'enfant avoit été conçu d'une manière surnaturelle, et que sa naissance étoit une épiphanie d'Osiris, qui avoit voulu se remontrer aux hommes pour quelques momens; après quoi, ajoute Diodore, Cadmus, pour se conformer à l'usage de son pays, enferma le corps de l'enfant dans une statue dorée, et il en fit une idôle pour laquelle il établit un culte. Il ne faut point douter que

ce culte ne se soit perpétué : car on trouve encore, sur les monumens anciens, des représentations de ce Bacchus enfant. Mais une singularité qui mérite plus d'attention, c'est que la cérémonie de cette consécration de l'enfant de Sémélé par Cadmus, que les Orphiques disoient être une coutume de ses ancêtres, est précisément celle qui est décrite dans les Rabbins cités par Selden (1) au sujet des Théraphim ou des dieux domestiques des Syriens et des Phéniciens. Il n'y a pas grande apparence que ces Rabbins connussent les Orphiques.

Diodore ajoute que, dans la suite, Orphée passant à Thèbes en venant de Thrace, et ayant été bien reçu par les descendans de Cadmus, adopta, par reconnoissance, la tradition de leur famille, et fit entrer l'épiphanie d'Osiris et la grossesse surnaturelle de Sémélé dans le dogme secret qu'on ne révéloit qu'aux initiés. Comme il est du moins très-dou-

1 Selden. de Dii Syris Syntagma, I, cap. 2.]

teux qu'il y ait jamais eu un Orphée, et que quand même on supposeroit un homme de ce nom, il faudroit le placer au plutôt dans le siècle avant la prise de Troie, et qu'il seroit postérieur de près d'un siècle à l'établissement du culte de Bacchus dans le Péloponnèse; cette dernière partie du récit de Diodore pourroit bien n'être pas trop assurée, et il vaut mieux en revenir à Hérodote (*II*, *47*, *48*).

Le devin Mélampus, fils d'Amythaon, est, dit-il, celui qui répandit le culte et les mystères de Bacchus dans la Grèce: c'est lui qui en a réglé les cérémonies, semblables en beaucoup de points à celles des fêtes d'Osiris. Ce n'est pas lui cependant, ajoute-t-il, qui est l'auteur de la fable mystique, telle qu'on la débite maintenant: cette fable a reçu plusieurs additions et plusieurs changemens par des *savans* (1) postérieurs; mais c'est lui qui a substitué le Phallus qu'on porte

1 Σοφισαί.

dans

dans les processions de Bacchus au lieu de la statue *Itiphallique* des Egyptiens. C'est encore lui, dit Hérodote, qui donna le nom de *Dionysos* au dieu Osiris, dont il connut le culte à Thèbes de Béotie.

Ce Mélampus fils d'Amythaon est un personnage historique dont la généalogie se trouve détaillée dans l'Odyssée : Alcméon et Amphilochus, contemporains des héros de la guerre de Troie, étoient ses quatrièmes descendans. Ainsi la naissance de Mélampus doit remonter vers l'an 166 ou 170 avant la prise de Troie; ce qui quadre avec la date de l'an 157 avant cet événement, que le fragment de la chronique d'Apollodore, dans Clément Alexandrin, marque pour l'apothéose de Bacchus, c'est-à-dire, pour la réception de son culte dans toute la Grèce, et pour la fin des oppositions que ce culte essuya, sur-tout dans le Péloponnèse.

Personne n'ignore la fable de Penthée,

petit-fils de Cadmus et neveu de Sémélé; elle fait le sujet d'une tragédie d'Euripide, intitulée *les Bacchantes*. Mais dans cette tragédie, où le poète, suivant la remarque de Strabon (*XI*), confond les cérémonies des mystères phrygiens avec celles des fêtes de Bacchus, il n'y a rien qui puisse nous instruire, soit des circonstances du culte de Bacchus, soit des attributs de ce dieu, soit de la fable théologique qu'on débitoit à ce sujet. Ce sont, de la part de Penthée, des soupçons assez bien fondés sur les inconvéniens politiques et moraux du nouveau culte, et de l'autre part, des déclamations vagues sur le respect dû aux dieux, qui sont débitées par Tirésias, par Cadmus et par Bacchus lui-même qui paroît sous la figure d'un prêtre, et qui conduit le pauvre Penthée dans le piège où il doit périr.

Une idylle (1) de Théocrite sur le même sujet, nous apprend que dans les

1 Idyll. 26, Bacchæ.

thiasies ou courses des Bacchantes, on élevoit douze autels, neuf à Bacchus, et trois à Sémélé sa mère, et que ces autels n'étoient que des monceaux de feuilles fraîchement cueillies : nous y voyons encore que les enfans mâles au dessus de neuf à dix ans, ne pouvoient être témoins de ce qui se passoit dans ces fêtes.

On se souvient de ce que dit Homère de la frayeur que Lycurgue causa à Bacchus : presque tous les mythologistes font ce Lycurgue roi de Thrace ; mais il ne faut jamais perdre de vue, dans l'histoire héroïque, la remarque de Thucydide (1) qui nous apprend que la Thrace dont il y est fait mention, n'est pas la Thrace boréale, mais le pays situé entre la Béotie et le Parnasse qui comprenoit le Cithéron et l'Hélicon, où il y avoit un canton nommé *Libéthroé*, et qui descendoit au midi jusqu'auprès d'Eleusis.

Il paroît que le culte de Bacchus fut reçu sans opposition dans l'Attique, sans

1 Thucyd. lib. II, pag. 118.

doute à cause de son origine égyptienne. Pausanias marque son établissement sous Amphictyon; mais sans autre raison que celle d'avoir vu, dans un temple, plusieurs petites figures de terre, rangées autour d'une table, et représentant un festin qu'Amphictyon donne aux dieux, parmi lesquels on reconnoît Bacchus.

Quoi qu'il en soit de l'époque du culte de Bacchus dans l'Attique, il y a grande apparence que, malgré les trois grandes fètes établies en l'honneur de ce dieu, on n'avoit pas une extrême considération pour lui dans Athènes : j'en juge ainsi par la comédie des grenouilles d'Aristophane, où, pendant les deux tiers de la pièce, il fait le personnage du Gille de nos parades.

Le nouveau culte essuya beaucoup d'opposition de la part des princes, lorsqu'on le voulut introduire dans le Péloponnèse (1). Persée régnoit alors à Mycènes; la tradition supposoit qu'il avoit

1 Pausan. II, pag. 155, 160, 164.

marché à la rencontre du prêtre de Bacchus et des Ménades : plusieurs de celles-ci avoient été tuées ; on montroit encore leurs tombeaux au temps de Pausanias. Le poète Decharnus, cité par Eusèbe (1), parloit de cette guerre, et disoit même que Bacchus avoit été mourir de ses blessures à Delphes, où l'on montroit son tombeau ; et ce qui est plus fort encore, pour appuyer la tradition, que le témoignage d'un poète inconnu, c'est que Plutarque (2), dans un traité adressé à Cléa, grande prêtresse de Bacchus, et qui avoit été lui-même pontife d'Apollon, assure qu'on montroit à Delphes les restes du corps de Bacchus, λείψανα, auprès de l'oracle, et que les Thyades venoient y sacrifier. On attribua visiblement au dieu l'aventure de celui qui voulut établir son culte. Pausanias suppose que Persée et Bacchus se réconcilièrent ; il ne parle point de la mort de ce dernier ; et

1 Euseb. chronic. lib. II.

2 Plut. de Iside et Osiride, p. 365.

l'on voit que tout cela se disoit pour mettre l'honneur du dieu à couvert.

Un événement singulier ouvrit l'entrée de l'Argolide au culte de Bacchus sous le règne d'Anaxagore, fils de Mégapenthe, auquel Persée avoit cédé la ville d'Argos en échange de celle de Mycènes (1). Les femmes argiennes furent attaquées d'une maladie qui les rendoit furieuses (2), et qui leur faisoit abandonner leurs maisons pour se répandre dans les campagnes, où elles commettoient beaucoup de violence : on crut que cette maladie, qui dura pendant plusieurs années, et qui résista à tous les remèdes, étoit surnaturelle. Mélampus, fils d'Amythaon, établi à Pyle, fut consulté : il promit de calmer ces fureurs par les cérémonies de l'expiation; mais sous la condition qu'on lui donneroit, et à son frère Bias, deux des princesses en mariage, avec une portion des états d'Argos, s'il accomplissoit sa

1 Diod. IV, 188.

2 Pherecyd. ap. Didym. Odyss. O. 224.

promesse. Anaxagore y consentit, et le marché s'exécuta. Sthénelus, quatrième descendant d'Anaxagore, servit à la guerre de Troie avec Amphilochus, qui étoit aussi le quatrième descendant de Mélampus. C'est au temps de l'association de Mélampus et de Bias que tombe la date de l'apothéose de Bacchus, rapportée plus haut.

S'il y a jamais eu un Orphée, c'est vers le temps des Argonautes qu'il le faut placer, vers l'an 90 avant la prise de Troie, et soixante-trois ans après l'apothéose de Bacchus, selon Apollodore. Quoique l'existence de cet Orphée ait paru si certaine dans la suite, qu'on n'a pas craint de lui attribuer un grand nombre d'écrits, et qu'il se soit même formé une secte de gens qui prirent son nom, nous voyons dans Cicéron, qu'Aristote nioit qu'il y eût jamais eu un Orphée (1) : il n'en étoit fait mention ni dans Homère ni dans Hésiode ; et dans les argonauti-

1 De nat. Deorum. I, 108. *Docet nunquam fuisse*.

ques de Phérécyde, ce n'étoit pas Orphée qui étoit le chantre ou le devin des héros grecs, mais Philammon, père de Thamyris (1). Phérécyde étoit certainement plus ancien que tous les philologues grecs qui ont parlé d'Orphée.

Quoi qu'il en soit de cet Orphée, et des fables absurdes qui forment le tissu de son histoire, on supposoit qu'il avoit fait un changement considérable dans le culte de Bacchus, ou, pour mieux dire, qu'il avoit établi un nouveau culte et de nouveaux mystères, qu'on nomma orphiques de son nom, et dont les femmes étoient bannies, de même que les hommes l'étoient des anciens mystères dionysiaques. Euripide dans ses Bacchantes, et Théocrite dans sa vingt-sixième Idylle, supposent que les mystères célébrés par les filles de Cadmus étoient pour les femmes seules; et Plutarque nous montre que de son temps les *Thyades* ou Bacchantes formoient un corps séparé, sou-

1 Apoll. Schol. lib. I.

mis à une prêtresse, et où les hommes n'étoient pas reçus. La mort d'Orphée fut, selon Conon (1), une suite du chagrin que le nouvel établissement inspira aux femmes thraciennes.

Le plaidoyer de Démosthène contre Néèra nous apprend que dans la fête des grandes ou anciennes Bacchanales, les sacrifices secrets et les mystères qui se célébroient le douzième de la seconde lune après le solstice d'hiver, étoient confiés à quatorze femmes nommées *Geræræ* (2), qui étoient choisies par l'archonte roi, et qui avoient à leur tête la femme de cet archonte, à laquelle on donnoit le titre de *reine* (3). Le temple de Bacchus, où elles s'assembloient, étoit fermé pendant toute l'année, et ne s'ouvroit qu'au jour de la fête; les femmes seules y entroient, et elles étoient

1 Conon, narrat. 45.

2 Demosth. in Neæram. Hesych. 873, γεραίραι.

3 Thucyd. lib. II, Γεραίρω, honoribus afficio, colo.

même obligées de s'y préparer par des purifications et par une continence de plusieurs jours ; on exigeoit d'elles, à ce sujet, un serment solemnel. On voit par ce serment que le culte de Bacchus avoit deux parties, la commémoration de sa naissance divine, Θεογόνια, et les processions accompagnées de chants de triomphes, l'ιοβάκχεια : cette fête du douze enthestérion se nommoit les anciennes bacchanales ou les grandes.

A l'égard des petites bacchanales, celles des champs se célébroient tous les ans au mois posidéon ou dans la lune du solstice d'hiver (1) ; celles de la ville, τὰ ἐν ἄστει, se célébroient dans le mois élaphébolion, ou dans la lune de l'équinoxe du printemps (2). Outre ces trois fêtes annuelles, il y en avoit une quatrième qui étoit triétérique, ou qui revenoit de deux en deux ans (3); elle se célébroit, ἐν τοῖς

1 Theophr. caract. cap. de Garrulit.

2 Hesych.

3 Argum. Orat. Demosth. in Midiam, 602.

λnνοῖς, auprès des pressoirs, lieu d'Athènes ainsi nommé, après les vendanges et à la fin de l'automne (1). Cette fête avoit été très-simple dans son origine : une branche de vigne, une cruche de vin, un panier de figues, un bouc qu'on conduisoit à l'autel pour le sacrifier, et un homme qui portoit le phallus en faisoient toute la pompe (2) ; mais dans la suite la dépense en devint très-considérable, et elle étoit fournie par toutes les tribus athéniennes : on y voyoit des chœurs nombreux de musiciens et de danseurs qui représentoient des satyres, des silènes, des ménades, &c. C'étoit dans cette même fête qu'on donnoit au peuple des pièces tragiques, comiques et satyriques, qui étoient regardées comme faisant partie du culte. Dans aucune de ces fêtes de Bacchus, je ne vois point qu'il soit fait mention de veille religieuse ; peut-être cependant la femme de

1 Schol. Aristophan. in Acharn.

2 Plut. de amore divit. p. 527.

l'archonte roi passoit-elle la nuit avec les quatorze prêtresses *Geræræ* dans le temple, occupées aux sacrifices secrets. Démosthène emploie une expression singulière en parlant d'elle, il la nomme Ἐξεδόθη τῷ Διονύσῳ Γυνὴ *elocata Baccho uxor*, et peut-être est-ce à ces cérémonies nocturnes qu'il faut rapporter la formule qui se lit dans Firmicus: χαῖρε Νύμφιε, χαῖρε Νέον φῶς, *salve sponse, salve novum lumen.*

Si les mystères orphiques étoient tels que les suppose Conon, et que les femmes en fussent bannies, ils ne ressembloient point du tout à ceux de Bacchus, où les femmes seules étoient admises; aussi semble-t-il que Cicéron ait distingué les fêtes *orphiques* des *Sabasia* et des *Trieterides* (1).

On ne peut douter que, malgré les attentions qu'apportoit le magistrat pour empêcher le désordre de ces fêtes nocturnes, il ne s'y en soit glissé en bien des

1 De nat. Deorum, III, 23.

occasions. La loi de Diagondas (1), dont parle Cicéron, qui fut obligé d'abolir toutes ces assemblées nocturnes, prouve ce qui étoit arrivé dans la Béotie. Tite-Live (*l. 39*) nous apprend à quel point dégénérèrent les mystères de Bacchus lorsqu'on les eut établis à Rome. D'abord les femmes seules y furent admises : mais dans la suite on y reçut des hommes ; et bientôt le désordre y devint si affreux, que la débauche la plus effrénée et les corruptions de toute espèce étoient peut-être ce qui se passoit de moins criminel dans ces assemblées : elles furent aussi bientôt abolies dans Rome et dans l'Italie. Je ne puis m'empêcher d'inviter à cette occasion le lecteur à réfléchir sur les imputations odieuses de débauche et de corruption que se font mutuellement dans des disputes théologiques les partisans des religions opposées. Je veux croire qu'il s'est trouvé quelques conjonctures

1 De Legib. II, 25. *Diagondas Thebanus omnia nocturna sacra lege perpetua sustulit.*

où les assemblées secrètes et nocturnes ont occasionné des désordres : mais ces désordres étoient opposés aux principes de la secte, parce qu'il n'y a jamais eu de religion qui ne se soit proposée de contribuer à une plus parfaite observation des loix morales, en ajoutant les motifs religieux aux motifs politiques de la crainte des loix.

Le Bacchus de Thèbes n'étoit pas la seule copie d'Osiris dont le culte eût été porté dans la Grèce, ou dans les pays voisins que Sésostris avoit soumis à son empire, et dans lesquels il subsistoit, au temps d'Hérodote, des monumens des conquêtes de ce prince : monumens dont l'origine égyptienne ne pouvoit être révoquée en doute, soit par le goût de la sculpture, soit par les attributs qui les accompagnoient, soit par les caractères hiéroglyphiques dont ils étoient chargés. Nous ignorons s'il étoit parlé de Bacchus dans les mystères phrygiens : on sait seulement qu'il y avoit beaucoup de rapport

entre les mystères de Bacchus et ceux de la déesse de Phrygie. Euripide, dans ses Bacchantes, suppose que Bacchus vient de Lydie, et qu'il conduit avec lui une troupe de femmes lydiennes consacrées à cette déesse. Dans Apollodore (*III, 5*), on assure que Bacchus fut instruit en Phrygie du rite des mystères qu'il vint établir dans la Grèce.

Nous ne pouvons douter que les Egyptiens n'eussent établi le culte d'Osiris ou de Bacchus dans la Thrace proprement dite, où ce dieu portoit le nom de *Sabasius*, et où il étoit représenté avec des cornes de taureau; ce qui étoit, disoit-on, le symbole du labourage dont il étoit l'inventeur (1). Quelques-uns le faisoient fils de Jupiter et de Cérès; mais le plus grand nombre le supposoit fils de Jupiter et de sa fille Proserpine. On contoit que cette jeune déesse se refusant aux empressemens de son père, il prit la figure d'un dragon monstrueux qui, se jetant

1 Diod. III, 137.

sur elle, l'effraya si fort qu'elle se trouva hors d'état de lui résister (1). Cette fable, qui étoit rapportée dans les poésies orphiques, et qu'on peut lire dans Clément Alexandrin, qui le nomme *Sabasius* et *Bassares*, avoit donné lieu à une des cérémonies de l'initiation que les anciens décrivent, et à laquelle Démosthène (2) semble faire allusion dans son discours contre Ctésiphon. On glissoit dans le sein des initiés la représentation d'un serpent, et on l'en retiroit par-dessous leurs habits.

Ce Sabasius étoit, suivant Diodore (*IV*, *148*), le Bacchus en l'honneur duquel on avoit institué les mystères nocturnes, pour cacher, dit-il, dans l'ombre de la nuit, l'infamie de l'événement qui y étoit représenté. Il paroît que ces mystères n'étoient que tolérés dans Athènes, et qu'on méprisoit beaucoup ceux qui en étoient les ministres; car Démosthène

1 Clem. Protrept. pag. 9 et 10.

2 Demosth. de Coronâ.

reproche sérieusement à Eschine d'avoir fait ce métier dans sa jeunesse.

Ceux qui faisoient Bacchus fils de Jupiter et de Cérès (1), débitoient à son occasion la fable suivante : « Les Titans,
» ennemis de Jupiter, animés par Junon,
» tuèrent le jeune Bacchus, mirent son
» corps en pièces, et même ils le firent
» cuire ; mais Cérès en ayant réuni les
» membres séparés, lui donna une nou-
» velle vie ». Tel est le récit de Diodore, qui ressemble fort à ce que Clément d'Alexandrie et Arnobe (2) disent du Bacchus Cabire, dont ils content à-peu-près la même fable, quoiqu'avec quelques variétés ; car il n'y a peut-être aucun point de mythologie sur lequel les anciens soient si peu d'accord entre eux, que celui qui regarde l'histoire de Bacchus.

Je ne m'arrêterai pas à rapporter, et encore moins à examiner ce qu'on trouve dans Diodore et dans le poète Nonnus,

1 Diod. IV, 137.

2 Protrept. pag. 9, 10.

au sujet des guerres de Bacchus dans l'Inde, et de la conquête qu'il fit du monde connu. Tout cela étoit tiré du recueil des traditions libyennes ou atlantiques, roman composé sur le modèle de celui d'Evhémère, et dont les fictions n'avoient pas plus de fondement *historique* que celles de la fable des Amadis. Cette idée des conquêtes de Bacchus dans les Indes, n'étoit pas, je crois, plus ancienne que l'expédition d'Alexandre (1), dont les troupes étonnées de trouver une montagne sur laquelle ils virent du lierre et des vignes, plantes inconnues dans les pays qu'ils avoient traversés jusques-là, prirent cela pour une preuve que Bacchus étoit né en cet endroit.

On voit que, dans les fêtes de Cérès, on la supposoit accompagnée d'un jeune enfant qu'on nommoit *Iacchus*, et qui étoit représenté tenant un flambeau à la main (2). Il y avoit même un jour de la

1 Strab. XIV, 686, 687.

2 Pausan. I.

fête qui portoit son nom (1), et dans lequel on faisoit une procession en chantant un cantique dont le refrein étoit ἴακχε, ἴακχε, mot dont on avoit formé celui de ἰακχάζειν. Hésychius dit que quelques-uns le croyoient le même que Bacchus, et presque tous les mythologistes modernes ont adopté cette opinion : mais j'aurois beaucoup de peine à les imiter ; parce que dans la comédie des Grenouilles d'Aristophane (2), Bacchus rencontre le chœur des femmes initiées aux mystères de Cérès, qui chantent le cantique nommé *Iacchus*, dans lequel il n'y a rien qui ait le moindre rapport avec ce dieu, et qu'il écoute tranquillement sans y prendre aucune part. On n'y parle que de sa couronne de myrthe, de son flambeau, et de la légéreté avec laquelle il conduit les danses. Il y a beaucoup d'apparence que ce nom de *Iacchus* étoit pro-

1 Herod. VIII.

2 Ranæ, act. I, scen. 7.

prement celui du cantique formé sur le verbe ἰάχω, *clamo*, *vociferor*, qu'on trouve par-tout dans Homère et dans Hésiode (1). De plus, dans la XLe des hymnes orphiques, on dit qu'Antéa termina ses courses et son deuil à Eleusis, où elle apprit la nouvelle de l'union de sa fille Perséphone avec Pluton, et où elle trouva un jeune enfant qui lui servit de guide pour descendre aux enfers : cet enfant est *Iacchus*.

La manière dont Hérodote parle de l'établissement du culte de Bacchus par Mélampus, nous donne lieu de penser que sa fable étoit d'abord aussi simple que son culte. Osiris étoit en Egypte la puissance démiourgique, considérée comme la cause et le principe actif de toutes les productions et de toutes les générations, tandis qu'Isis en étoit le principe passif, c'est-à-dire, la matière susceptible des formes et des arrangemens qu'elle rece-

(1) Homer. passim. Hesiod. Θεογ. 69, &c.

voit de la puissance démiourgique. C'est la signification que Plutarque donne aux noms d'Osiris et d'Isis; en quoi il est conforme aux écrits qui portent le nom d'*Hermès*, et qui sont au moins du temps où il vivoit. Dans ces écrits, Osiris est nommé, *Dominus omnium conformator, gubernator et effector.* On dit qu'Isis est *receptaculum omniformium specierum.* Ces explications sont d'autant moins douteuses, qu'encore aujourd'hui, dans la langue cophte, *Os-iri* signifie à la lettre *Dominus fabricator;* et I-si, *primum* ou *commune receptaculum.* Le nom grec d'Isis ou de Cérès, étoit Δηὼ ou Δαὼ. et il signifioit proprement *la terre;* on le voit par le nom de Neptune, Ποσειδάων, qui signifioit simplement le *Mari de la Terre*, celui qui l'embrasse. Lorsque Mélampus voulut faire recevoir le culte d'Osiris dans la Grèce, il lui donna un nom grec. Hérodote dit, comme on a vu, qu'il est auteur du nom de *Dionysos* que Bacchus porte dans la langue grecque. Les mythologis-

tes (1) anciens et modernes ont imaginé différentes étymologies de ce nom (2); mais dont aucune ne lui donne une signification (3) d'où ceux pour qui ce nom avoit été fait, pussent se former une idée du dieu nouveau dont on leur proposoit le culte. Il me semble qu'il y en avoit une toute simple et toute naturelle qui devoit se présenter aux critiques. *Nossos* dans le dialecte commun, et *nyssos* dans le dialecte éolien, signifie le *petit d'un oiseau;* mais on a des exemples qu'il se prend pour un enfant, *puer*, de même que le *pullus* des Latins. Διόνοσσος, ou à l'éolienne Διόνυσσος sera *Jovis pullus*, le fils bien-aimé de *Jupiter*. Dans la mythologie grecque, Bacchus est le dernier des enfans, de Jupiter qui aient été dieux dès leur naissance.

Au temps de Mélampus, et même au

1 ὄνομα, *æolice* ὔνυμα, ὁμοιον. ὕμοιον; ὀμφαλὸς, μύγις. Corinthus gramm.

2 Mélampus étoit Eolien, ou descendu d'Eolus.

3 Hésiode écrit ce nom Διόνυσσος.

temps de Cadmus, le corps de la religion étoit formé, et tous les emplois étoient partagés entre les dieux dont le culte étoit reçu : ainsi on ne put donner au nouveau dieu un département bien important. Comme ce fut alors qu'on porta le plant de la vigne dans la Grèce, ou du moins qu'on apprit aux Grecs à la cultiver et à la multiplier en la provignant (car on prétend qu'elle croît naturellement dans ce pays-là), on se détermina sans doute à donner au nouveau dieu l'intendance des vignes et de l'art de faire du vin. Par la même raison, le culte de Cérès ayant été apporté d'Egypte dans l'Attique, avec l'orge et le blé, qu'on ne connoissoit point auparavant, et tous les emplois importans ayant été distribués depuis long-temps, on ne lui put donner que l'intendance du labourage, des semailles et des moissons, ainsi que des loix établies pour le partage des terres, qui devinrent nécessaires pour assurer aux particuliers la propriété des terres qu'ils

avoient cultivées, et dont on s'étoit passé tant qu'elles n'avoient été que de simples pâturages ou communes.

Je soupçonnerois même que l'ancienne et première fable de Bacchus, n'étoit proprement qu'une allégorie relative à la culture et à la propagation de la vigne, ainsi qu'à l'art de faire du vin : allégorie simple et grossière ; mais par cela même à la portée des Sauvages, pour qui elle avoit été imaginée ; car très-certainement ils n'eussent rien compris aux allégories philosophiques des Egyptiens, ou à celles des mythologistes postérieurs.

On donnoit au fils de Jupiter le nom de Βακχος que nos critiques ont été chercher jusque dans le fond de l'Arabie, et qu'il est plus naturel de tirer du mot éolien βακχύα, βότρις, *une grappe de raisin.* Il naquit avant terme pendant un tonnerre violent ; on sait que ce sont les orages qui font tourner le raisin. Mais pour achever de le mûrir, il a besoin d'être grossi par les pluies ; ce sont les Hyades

Hyades ou Nymphes pluvieuses qu'on donne pour nourrices à Bacchus. La double naissance de ce dieu a sans doute rapport à l'art de provigner la vigne : on couche et on enterre les jets auxquels on veut faire prendre racine, avant que de les couper et de les replanter; car alors ces branches ont, pour ainsi dire, deux mères, dont l'une est le sep d'où elles sont sorties; et l'autre est la terre où elles ont pris racine avant que d'être détachées du sep. L'équivoque du mot μηρὸς qu'Hésychius explique par τόμος ἀμπέλου, et τῆς καλάμης κῶλον *segmentum* ou *sarmentum vitis, calami internodium*; mais qui plus ordinairement signifie la *cuisse*, a fait dire aux mythologistes que Bacchus étant né avant terme, Jupiter l'avoit enfermé dans sa cuisse : fiction qui n'est peut-être pas fort ancienne. Le nom de *Sémélé* ne paroît pas avoir d'origine grecque; cependant il peut venir de la même racine que le mot argien, et par conséquent dorien, Σεμαλία, expliqué

dans Hésychius par ῥάκκη ou ῥάκα, mot employé dans Théophraste, pour marquer les jets ou pousses qu'on conserve en taillant la vigne, et qui doivent porter des grappes, βακχίαι. En proposant ces étymologies, je n'ai eu d'autre dessein que de donner un échantillon de ce que le petit nombre de mots de l'ancienne langue grecque, qui nous sont connus, peut fournir à ceux qui se donneront la peine de chercher dans Hésychius et dans quelques autres grammairiens, l'origine des noms imposés aux dieux de la Grèce. Encore un mot sur l'allégorie tirée de la manière de faire le vin dans la Grèce : on doit se souvenir qu'il s'agit d'une allégorie imaginée pour des Sauvages. Bacchus, poursuivi par Lycurgue, est saisi de frayeur, et va chercher un asyle dans la mer. Seroit-il impossible que les premiers auteurs de cette fable eussent voulu faire allusion à l'usage où étoient les Grecs de mêler de l'eau de mer avec le vin sortant de la cuve, pour

le rendre de garde et l'empêcher de perdre sa force ? Nous voyons dans Columelle (*XII*, 21) et dans Pline (*XIV*, 20) combien cet usage étoit commun dans la Grèce. On y voit encore que l'art de faire le vin, qui est assez simple en France, étoit une chose très-compliquée dans la Grèce et dans l'Italie.

Lorsque le culte de Bacchus eut été admis dans toute la Grèce, sa fable reçut plusieurs augmentations, soit par les fictions dont les poètes la voulurent embellir, soit par le mélange des traditions phrygiennes et thraciennes que les prêtres et les dévots de Bacchus adoptèrent en plusieurs endroits. Mais les plus grands changemens se firent par ceux de la secte des Orphiques ou Bacchiques dont parle Hérodote; et il faut remarquer que cette secte fit des progrès incroyables dans les premiers siècles du christianisme, et que tous les défenseurs du paganisme, soi-disant pythagoriciens et platoniciens, n'étoient au fond que de véritables orphiques.

Voici de quelle manière Hérodote parle d'eux. Après avoir dit que les Egyptiens n'entrent jamais dans les temples, et n'enterrent point les morts avec des habits de laine, mais avec des vêtemens de toile, il ajoute (1) : « La même cou-
» tume s'observe par ceux que nous ap-
» pelons *Orphiques* ou *Bacchiques*, et qui
» suivent les dogmes des Egyptiens et
» des Pythagoriciens ; car ils pensent que
» ce seroit une impiété d'enterrer dans
» des vêtemens de laine, ceux qui sont
» initiés à leurs orgies ».

Ce passage d'Hérodote, quelque court qu'il soit, nous apprend des choses très-importantes ; savoir, que les Orphiques étoient singulièrement dévoués au culte de Bacchus ; qu'ils formoient une branche de la secte pythagoricienne ; qu'ils avoient adopté plusieurs pratiques égyptiennes ; enfin qu'ils formoient un corps de gens unis par des pratiques religieu-

1 Herodot. l. II, 81.

ses, et par la participation aux mêmes mystères.

L'école de Pythagore ayant été détruite dans une sédition des Crotoniates, ceux d'entre les disciples de ce philosophe qui purent échapper, se répandirent dans toute la Grèce ; mais parmi ceux-là il y en avoit beaucoup qui, ne connoissant que la doctrine extérieure, ignoroient le fond du dogme, qui ne se découvroit qu'après de longues épreuves. Cette doctrine extérieure, remplie de symboles, de mystagogies et d'allégories sur les propriétés des nombres dont on voit des échantillons dans le Timée de Platon, n'étoit nullement propre à éclairer ceux qui en étoient instruits sur la métaphysique ni sur la religion commune, pour laquelle on leur inspiroit beaucoup de respect. C'étoit en Egypte que Pythagore avoit pris son opinion de la métempsycose et de la purgation des ames (1), inconnue avant lui dans la

1 Herod. II, 123.

Grèce. Il est assez probable que c'étoit aussi dans le même pays qu'il avoit puisé presque tout le reste de son systême; ainsi, quoique ses sectateurs ne convinssent pas volontiers du fait, il étoit naturel qu'ils eussent une affection secrète pour la doctrine égyptienne.

L'école de Pythagore avoit composé, sous ce philosophe, une véritable société ou communauté philosophique, qui étoit devenue suspecte au gouvernement civil; et c'étoit là ce qui avoit causé sa dispersion. Ceux qui se refugièrent dans la Grèce, voulant rétablir cette même communauté, crurent lui devoir donner l'apparence d'une association purement religieuse qui, ne paroissant occupée que de pratiques religieuses et des spéculations d'une espèce de philosophie théologique, ne causeroit aucune inquiétude au gouvernement. Pour être plus aisément tolérés, il falloit qu'ils s'attachassent à une religion établie et reçue par-tout; mais il étoit nécessaire que cette religion eût

une doctrine secrète, et que ceux qui s'y étoient dévoués formassent déjà entre eux une espèce de corps ou d'association religieuse.

Il y en avoit deux de cette espèce dans la Grèce, celle de Cérès et celle de Bacchus. Quoique la première fût établie en plusieurs endroits, c'étoit proprement dans Athènes qu'il en falloit chercher le centre : mais comme elle y étoit aussi la religion de l'état, le gouvernement avoit une singulière attention à prévenir toutes les innovations qu'on y auroit voulu introduire.

Il n'en étoit pas de même de la religion de Bacchus : elle n'avoit point de centre commun, on n'observoit point les mêmes cérémonies par-tout, et on avoit même des opinions différentes sur le fond du dogme religieux et sur la nature du dieu. Le nom de Bacchiques qu'Hérodote donne à ces pythagoriciens, montre qu'ils se dévouèrent singulièrement au culte de ce dieu ; mais ils enseignèrent une nou-

velle doctrine, et assujettirent les *Télètes* ou parfaits, à l'observation des pratiques ordonnées aux prêtres égyptiens, c'est-à-dire, à ne vivre que de fruits et de plantes, et à s'abstenir des sacrifices sanglans, au moyen de quoi ils formoient un corps séparé du reste de la société. C'est là ce que Platon appelle *la vie orphique* (1); ce qui l'avoit fait nommer ainsi, c'est que les pythagoriciens, devenus bacchiques, pour faire recevoir plus aisément leur nouvelle religion, cherchèrent à lui donner une origine grecque en l'attribuant à un Orphée, sous le nom duquel ils publièrent divers ouvrages, de même que sous le nom de son fils Musée. J'ai déjà observé qu'Aristote croyoit cet Orphée un personnage imaginaire; Pindare (2) est le plus ancien écrivain qui en ait parlé : il étoit, dit-il, fils d'Apollon et de la muse Cal-

1 Plat. de legib. VI, 875.

2 Pind. Isthmior. IV, 62. Adde Apoll. Argon. I, v. 24, et Schol.

liope, et il accompagna les Argonautes. On a donné depuis une origine moins relevée à ce poète musicien (1), puisqu'on l'a fait fils d'Œagrius, souverain de la Thrace méridionale; mais par cette généalogie il ne peut avoir été un des Argonautes.

Platon (2) parle des ouvrages d'Orphée en plusieurs endroits de ses dialogues; il fait mention de ses hymnes, de sa théogonie et du recueil d'oracles qui portoit son nom : mais je crois que pour juger du cas qu'il faisoit des orphiques et de ces prétendus écrits d'Orphée, il suffit de voir ce qu'il en dit au second livre des lois; il les dépeint comme des charlatans, ἀγύρται, qui vont, chargés de leurs livres attribués à Orphée et à Musée, frapper à la porte des grands pour leur offrir de les purifier des crimes dont eux ou leurs ancêtres pouvoient

1 Diod. I.

2 Cratyl. p. 375, 376; Protag. 221; de legib. VI 875, II.

être souillés, ou même de faire tomber le courroux des dieux sur leurs ennemis, et le tout au moyen de quelques sacrifices et de quelques cérémonies religieuses. Platon ajoute que ce n'étoient pas seulement les particuliers qui ajoutoient foi à leurs promesses, mais que souvent ils venoient à bout de séduire les villes et les républiques.

Théophraste, disciple d'Aristote, parle de ces charlatans dans le caractère du superstitieux, qui ne manque jamais, dit-il (1), d'aller tous les mois se faire expier chez les *Orphéotélestes*, et d'y conduire sa femme, et même ses enfans entre les bras de leur nourrice. Plutarque rapporte qu'un de ces orphiques voulant exciter la libéralité d'un Lacédémonien, lui vantoit le bonheur destiné, dans l'autre vie, aux prêtres et aux initiés de sa secte (2); sur quoi le Lacédémonien lui

1 Theophrast. charact. 17.

2 Plut. apophtheg. Lacon.

répondit : *Que ne te hâtes-tu de mourir pour en aller jouir ?*

L'existence de cette secte, et l'intérêt qu'elle avoit de répandre ses dogmes sous le nom d'Orphée et de Musée, nous montrent pourquoi on avoit attribué tant d'ouvrages différens à ces deux poètes. Fabricius (1) a ramassé les titres de près de cinquante écrits, dont quelques-uns étoient même assez étendus. On nommoit les vrais auteurs de plusieurs de ces écrits ; et là-dessus on peut consulter l'ouvrage de ce judicieux critique. Nous avons un grand nombre de fragmens de ces différens ouvrages, qui sont ramassés dans l'Epigène d'Eschenbach (2), et pour la plupart éclaircis par des commentaires, qui cependant ne contiennent guère que des réflexions mystagogiques, d'où il y a très-peu de profit à tirer.

A mesure que les sectes philosophi-

1 Fabr. bibl. Græc.

2 Eschenbach Epigenes, 4°. 1702, Noriberg.

ques se multiplièrent, et qu'elles acquirent une certaine célébrité, on pensa au moyen de réconcilier la religion populaire avec la philosophie, et cela, en diminuant, par des explications allégoriques, l'absurdité et l'indécence des fables théologiques et poétiques. Le peuple y étoit aisément trompé; parce que les sectes les moins religieuses, comme celle des stoïciens, qui n'étoient que des matérialistes déguisés, montroient le zèle le plus ardent pour les pratiques les plus superstitieuses. Les platoniciens prirent une autre route, et ils cherchèrent à expliquer la religion par le moyen des principes pythagoriciens, sur les différens ordres d'intelligences ou de génies subordonnés les uns aux autres, dont Platon avoit parlé en quelques endroits de ses dialogues. Ce fut là sans doute ce qui fournit aux orphiques le moyen de se joindre aux platoniciens, et de substituer les dogmes de leur secte à ceux de l'ancien platonisme, quoiqu'ils voulus-

sent toujours être regardés comme platoniciens. Apollonius de Tyane, Maxime de Tyr, Plotin, Porphyre, Jamblique, Proclus, et les plus célèbres philosophes des derniers siècles, étoient de véritables orphiques. Proclus, dans son commentaire sur le Timée, et dans sa théologie platonicienne, entreprit même de montrer que la doctrine de Platon étoit précisément la même que celle des orphiques. Il a prétendu encore que Pythagore tenoit son systême, non des Egyptiens, mais d'un Aglaophème, prêtre et ministre des orgies de Bacchus.

En rapprochant et en comparant plusieurs fragmens des poésies orphiques, on peut se former une espèce d'idée du systême religieux de leurs auteurs; mais il y a là-dessus plusieurs choses à observer.

1°. Quelques-uns de ces fragmens ont été du moins interpolés par des juifs et par des chrétiens: c'est le jugement qu'il faut porter, par exemple, de la fameuse palinodie d'Orphée, qui n'est rapportée

que par des écrivains chrétiens. Ces sortes de fragmens nous doivent toujours être très-suspects.

2°. Quelques-uns de ces fragmens, pris à part, présentent un sens opposé à ce qu'on sait avoir été le système théologique des orphiques et des autres philosophes du paganisme : c'est à quoi les défenseurs de l'orthodoxie de Platon et des anciens ne font pas toujours assez d'attention. Mais c'est là une discussion où je ne me dois pas engager : mon objet présent est d'examiner l'idée que les orphiques avoient ou devoient avoir de Bacchus.

On a vu que ce dieu, nommé *Osiris* dans l'Egypte, y étoit regardé comme la puissance Démiourgique de l'univers, l'auteur de l'ordre qui y règne, et le principe actif de toutes les générations ou productions qui le renouvellent et le perpétuent. On se souvient encore que dans la Grèce, et sous le nom de Bacchus, il avoit été réduit au seul emploi

de présider (1) à la vigne et aux vendanges. Les orphiques, devenus bacchiques et attachés aux dogmes égyptiens, ne durent voir qu'avec douleur qu'Osiris fût ainsi dégradé dans la religion grecque; et si, dans leur doctrine secrète, ils ne le rétablirent pas dans tous ses droits; il est du moins sûr qu'on disoit, dans les poésies orphiques, qu'il étoit le même que Jupiter, que Pluton et que le Soleil; qu'il étoit encore le même que Neptune et que la Terre, et que c'étoit lui qu'on adoroit sous ces noms différens.

Ces sortes d'interprétations qui attaquoient le fond de la religion grecque, étoient admises, parce qu'elles en laissoient subsister le culte extérieur, qui est ordinairement la seule partie de la

1 Orph. apud Justin. Cohortat. Εἷς Ζεὺς, εἷς Ἀΐδης, εἷς Ἥλιος, εἷς Διόνυσος, εἷς Θεὸς, ἐν πάντεσσι.

2 Macrobe Saturnal. I, 23. Ἄγλαε Ζεῦ Διόνυσε πάτερ πόντου πάσης αἴης, Ἥλιε παγγένετορ.

religion à laquelle le peuple s'intéresse.

Un autre point de la doctrine des orphiques, c'est que le règne de Jupiter sur les dieux et sur les hommes devoit cesser un jour, et qu'alors ce seroit Bacchus qui régneroit à sa place sur tout l'univers.

Ces révolutions et ces successions à l'empire du monde, étoient une idée reçue depuis long-temps dans la religion grecque. On voit dans la théogonie d'Hésiode que le Ciel et la Terre en ont été les premiers souverains; que Saturne ou Cronos ayant mutilé son père, Uranus le chassa du trône; mais qu'il en fut précipité à son tour par Jupiter, qui régna à sa place. Le poète Apollonius (1) fait dire la même chose à Orphée, si ce n'est qu'à la place du Ciel et de la Terre, il nomme Ophion et sa femme Eurynomé pour les premiers souverains du monde. Lycophron (2) leur donne ces mêmes noms.

1 Apoll. Argonaut. 503.

2 Lycophr. Cassan. 1192, et ibi Scholiast.

Un fragment des Orphiques, cité par Proclus (1), rapporte cette succession un peu différemment. « Le sceptre de » l'Univers fut, dit-il, d'abord entre les » mains de Phanès, qui le remit à sa fille » la Nuit; après elle, régna Ouranus, » ou le Ciel. Saturne l'usurpa, par vio- » lence, sur son père : son fils Jupiter le » lui enleva à son tour, et il en est au- » jourd'hui en possession; mais un jour » il sera forcé de le remettre à Bacchus, » qui sera ainsi le sixième souverain du » monde ». Il faut observer que, selon Diodore (*I*, *p*. *7*), Phanès étoit un des noms que les orphiques donnoient à Bacchus : ainsi, lorsqu'on dit, dans le fragment rapporté par Proclus, que Bacchus régnera après Jupiter, c'est-à dire, que Phanès, sous le nom de Bacchus, viendra reprendre l'empire du monde, et qu'il en sera le dernier souverain, comme il en a été le premier.

On entrevoit dans Hésiode que, dans

1 Proclus, l. V in Timæum.

le système commun, l'empire de Jupiter pouvoit ne pas durer toujours, quoique le poète ait cherché à écarter cette idée au moyen de l'allégorie qu'il y joint: « Jupiter, devenu souverain des dieux, » épousa, dit-il, *Métis*, ou la Prudence, » qu'il rendit mère de Minerve; mais » les destinées ayant annoncé que le fils » qu'elle mettroit ensuite au monde se» roit le souverain des dieux et des hom» mes, Jupiter la renferma au dedans de » lui-même pour prévenir cet accident ». Eschyle est beaucoup moins réservé qu'Hésiode. Prométhée attaché au rocher par Vulcain, et prêt d'être livré au griffon qui doit le déchirer, parlant à Mercure qui vient lui faire un message de la part de Jupiter, lui dit: « Vous » autres ministres des nouveaux dieux, » enivrés de la gloire de servir votre » tyran, vous croyez qu'il est assis sur » un trône inébranlable; j'ai déjà vu » deux tyrans qui en ont été chassés, » et bientôt j'en verrai tomber le troi-

» sième ». Dans cette pièce et dans cell
des Euménides, on parle avec très-pe
de respect de Jupiter et des nouveau
dieux qui gouvernent l'univers avec lui
Le poète Eschyle passoit pour un py
thagoricien, à ce que nous dit Cicé
ron (1); ce que j'entendrois de ces py
thagoriciens orphiques et bacchique
dont parle Hérodote : car nous pouvon
juger qu'il étoit attaché singulièremen
au culte de Bacchus, sur un fait qu
Pausanias (2) rapporte. Eschyle disoit
selon lui, dans un de ses ouvrages
qu'étant encore jeune il s'endormit e
gardant les vignes de son père; que Bac
chus lui apparut, et lui ordonna de s'ap
pliquer à composer des tragédies. A so
réveil il essaya d'exécuter les ordres d
dieu, et se trouva un talent dont il n
s'étoit jamais douté. On voit par-là qu
Eschyle se vantoit d'être en quelque fa
çon inspiré par Bacchus. Nous savon

1 Tuscul. II, 23.
2 Pausan. Attic.

encore par Hérodote (*II, 156*), que dans une de ses tragédies il avoit osé abandonner la croyance commune des Grecs au sujet de Diane, pour la faire fille de Cérès; ce qui étoit un dogme particulier aux Egyptiens. Eschyle n'ayant point voyagé en Egypte, ne pouvoit l'avoir appris que par son commerce avec les orphiques, dont la doctrine étoit semblable en beaucoup de points à celle des Egyptiens.

On soupçonne, avec assez d'apparence, que c'étoit là un des articles de la doctrine secrète des mystères de Cérès, qu'Eschyle fut accusé d'avoir révélé dans ses tragédies : accusation dont il ne se sauva, selon Aristote (1), qu'en prouvant qu'il n'étoit point initié, et qu'il ignoroit que ce fût-là une chose sur laquelle il fallût garder le secret. Eustratius, dans son commentaire sur les morales d'Aristote, nomme les pièces d'Es-

1 Moral. ad Nicomach. III, cap. 2. Adde Clement. Alexand. Stromat. II.

chyle qui avoient causé le scandale : elles sont du nombre de celles que nous avons perdues ; et l'on doit conclure de-là que ce qui avoit causé le scandale des Athéniens, n'étoit pas la manière peu respectueuse dont Prométhée, le chœur des Nymphes et les Euménides parlent de l'administration de Jupiter et des nouveaux dieux de son parti. On en doit encore conclure, que ces sentimens ne faisoient point partie de la doctrine des mystères de Cérès qu'on révéloit au commun des initiés.

Hérodote et Pausanias, qui rapportent l'opinion d'Eschyle au sujet de Diane, n'en parlent que comme d'un dogme égyptien ; parce qu'en disant que c'étoit-là un des articles de la doctrine secrète des mystères, ils auroient violé le secret et se seroient rendus coupables.

L'attente dans laquelle étoient les orphiques de voir Bacchus reprendre le gouvernement de l'univers, et rétablir l'ancienne félicité dont il avoit joui sous

ses premiers souverains, s'accordoît assez avec l'idée que le poète nous donne du règne tyrannique de Jupiter; mais comme cette attente alloit à détruire la religion établie, il y a beaucoup d'apparence qu'on n'en parloit que d'une manière énigmatique qu'on pouvoit concilier avec cette religion par des explications allégoriques dont le peuple se contentoit. Je soupçonnerois même, car les anciens parlent de tout cela d'une façon si énigmatique, que c'est tout ce qu'on peut faire que de former des soupçons, que dans la doctrine la plus secrète des mystères de Cérès, on donnoit aux *Epoptes*, à ceux des initiés pour qui il n'y avoit rien de caché, la même idée de cette déesse, que celle qu'on avoit d'Isis en Egypte, où elle étoit la reine de l'Univers sensible, Osiris et Orus lui en ayant abandonné le soin pour se retirer dans le monde des intelligences. Le commun des initiés n'étoit pas admis à ce secret : on leur découvroit quelques

dogmes particuliers sur les générations des dieux, sur l'état des ames séparées, sur les différens degrés de purgation, sur leur circulation dans les différens corps qu'elles étoient contraintes de venir habiter; mais pour le dogme de l'empire de Cérès sur l'Univers, on devoit être plus réservé, parce qu'il ne pouvoit s'accorder avec le système commun des Grecs.

Il est sûr que la théologie égyptienne admettoit une succession de dieux dans le gouvernement de l'Univers, et même des espèces de classes ou d'ordres différens entre eux. Nous voyons dans Hérodote, que les dieux de la première classe étoient au nombre de huit; que ceux de la seconde, qui régnèrent ensuite, furent au nombre de douze. Il parle d'une troisième succession, mais sans marquer de combien de dieux elle étoit composée: il se contente de nous dire qu'Osiris et Orus furent les derniers; que Typhon, divinité malfaisante, usurpa l'empire du monde sensible; mais qu'il fut vaincu

par Osiris et par Orus, par Bacchus et par Apollon, qui remirent Isis ou Cérès sur le trône de l'Univers.

Quoique ces dieux fussent en quelque façon subordonnés à Isis, au moins depuis son élévation sur le trône de l'Univers, il n'en étoit pas en Egygte comme dans la Grèce, où les anciens souverains de l'Univers avoient été tellement dégradés en perdant le pouvoir suprême, qu'il ne leur en étoit resté ni culte ni autels; c'est ce qui étoit arrivé à Cœlus et à Saturne : en Egypte, les dieux de toutes les trois successions avoient conservé leur ancien culte.

Le polythéisme faisoit une partie essentielle du dogme égyptien et du dogme pythagoricien; et les orphiques employoient tout leur esprit pour le concilier avec la philosophie. Les orphiques zélés qui, comme Porphyre, condamnoient les sacrifices sanglans, et ceux qui, comme Jamblique, en justifioient la pratique, s'accordoient entre eux à conserver

conserver le culte des dieux de l'ordre même subalterne. On voit la même chose dans Platon, et nulle raison ne peut faire soupçonner que Pythagore fût d'un autre sentiment.

Cette observation montre combien les partisans anciens et modernes de l'orthodoxie de Platon et de Pythagore sur le dogme de l'unité de Dieu, se sont abusés, lorsqu'ils ont cru que pour établir cette orthodoxie il suffisoit de produire certains passages détachés, où il est parlé du Dieu suprême, ou de l'Intelligence, principe de tous les êtres, d'une manière sublime : ils se cachent à eux-mêmes que ce Dieu suprême, tout brillant d'une lumière inaccessible aux intelligences inférieures, est invisible pour elles dans le temps même qu'il les éclaire. Pour nous autres hommes, qui composons le dernier ordre des intelligences, tout ce que nous pouvons faire, c'est de soupçonner son existence : nous ne pouvons même nous adresser qu'aux divinités des

classes inférieures ; et pour nous en faire écouter, il faut nous être rendus favorables les divers ordres de génies, de démons et de héros qui sont placés entre elles et nous, et qui forment une espèce de chaîne, avec laquelle nous pouvons, pour ainsi dire, attirer les dieux supérieurs, et les forcer de s'approcher de nous, parce que nous ne pouvons nous élever jusqu'à eux. Ce principe, qui est le fondement de toute la théologie des nouveaux orphiques, est appuyé dans leurs livres sur un grand nombre de passages des livres d'Orphée et de Musée; et quand on examine de près le Timée de Platon et quelques endroits de ses dialogues, on voit qu'il ne s'éloignoit guère de cette opinion, quoiqu'il évitât de s'en expliquer nettement. Les platoniciens, ou, pour parler plus juste, les orphiques des siècles postérieurs, ont développé ce systême, et l'ont employé de leur mieux pour justifier, non-seulement le polythéisme ou le culte de plusieurs dieux

différens, mais encore toutes les pratiques superstitieuses de la religion populaire ; l'adoration des idoles supposées, l'habitation d'une divinité, et même la vertu des formules magiques qu'on croyoit capables d'effrayer les génies et de les contraindre d'obéir aux ordres de ceux qui faisoient les conjurations. Comme ces formules avoient fait partie de l'ancienne religion, nous ne pouvons guère douter qu'on ne les fondât à-peu-près sur les mêmes dogmes religieux : si nous n'en voyons rien dans ceux des anciens écrits qui nous restent, c'est que nous n'avons aucun des ouvrages théologiques des Grecs et des Romains, et que ni les poètes, ni les historiens, ni même les philosophes dont les livres subsistent, n'avoient point d'occasion d'entrer dans ces détails. Peut-être même ne leur eût-il pas été permis de le faire, parce que tout cela pouvoit faire partie de la doctrine des mystères qu'on ne pouvoit divulguer sans crime. Il y a du

moins beaucoup d'apparence que c'étoit-là sur quoi rouloit la théologie mystique des anciens orphiques ou *bachiques*, égyptianisans et pythagorisans, comme les appelle Hérodote.

Fin de la Mythologie.

TABLE

Des Pièces contenues dans ce volume.

FIN.

